

**Etudes étymologiques,
historiques et comparatives
sur les noms des
villes, bourgs et villages
du département du Nord,
arrondissement de Lille**

E. Mannier

1861

ÉTUDES
ÉTYMOLOGIQUES, HISTORIQUES
ET COMPARATIVES

SUR LES NOMS

DES VILLES, BOURGS ET VILLAGES

DU DÉPARTEMENT DU NORD

PAR E. MANNIER



PARIS
AUGUSTE AUBRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DAUPHINE, 16.

—
1861

201. e. 172.

PROLÉGOMÈNES.

I.

Depuis plusieurs années, l'histoire locale a repris faveur en France. Nous ne parlons pas seulement de nos villes, mais encore de nos villages, sur lesquels on publie chaque jour de nombreux travaux historiques. Mais, à côté de faits plus ou moins dignes d'intérêt qui rappellent ces localités, leurs noms, dont on s'est peu occupé jusqu'ici, incompris ou mal interprétés, sont généralement restés pour nous de véritables énigmes; et cependant, de l'étude de ces noms, de leur signification peut naître une foule d'enseignements sur l'origine de ces établissements, sur les cir-

constances qui ont accompagné leur fondation, ainsi que sur l'ancien état topographique du pays¹.

L'étymologie, qui doit servir de guide dans des recherches de ce genre, est une science, si l'on peut s'exprimer ainsi, souvent abstraite et parfois même conjecturale. Appliquée surtout aux noms de lieu, qui à travers les âges se sont tant altérés, elle offre encore plus d'obscurités et d'incertitudes : c'est ce qui explique le peu d'attraits qu'ont eu les études étymologiques pour les esprits sérieux et le discrédit où elles sont tombées, souvent à cause de l'excentricité d'idées de leurs auteurs.

Nous ne dirons pas, avec un certain écrivain du siècle dernier, qu'après les médecins et les théologiens, les étymologistes sont de tous les savants ceux qui s'accordent le plus difficilement entr'eux; mais nous conviendrons que la plupart de ceux qui se sont occupés des origines de notre langue se sont aliéné souvent la confiance de leurs lecteurs par des opinions aussi ridicules que spécieuses.

Les partisans déclarés du celtique n'ont vu que du gaulois dans tous les mots dont l'origine, plus ou moins obscure, les embarrassait. Ils mettaient trop facilement en pratique cette maxime de Champollion-Figeac : *Toutes les fois que l'esprit de recherches se dirigera sur la langue de la grande nation, le celtique sera le point de départ et attirera les premiers soins.*

¹ Des études de ce genre ont déjà été faites en Belgique par MM. Willems, De Smet, Kreglinger et Chotin, sur les noms des provinces d'Anvers, des deux Flandres, du Hainaut et du Brabant. En Allemagne, M. Forstemann vient de publier un dictionnaire étymologique des anciens noms de lieu germaniques, intitulé : *Altdeutsches namenbuch*.

D'un autre côté, le célèbre philologue Le Brigant, dans son engouement pour cette même langue, n'a-t-il pas pris pour devise : *Celticâ negatâ negatur orbis?*

Et Bullet, dans ses *Mémoires sur la langue celtique*, n'a-t-il pas été jusqu'à donner une origine gauloise à des noms qui dérivaienent directement du latin ou du roman? Ainsi, les noms si compréhensibles des villages de La Comté *Comitatus*, La Couture *Cultura*, Le Warde *Custodia*, devraient se traduire, selon lui, le premier par *Cont*, confluent, le second par coupure de rivière *Coultr-we*, le troisième par habitation près des marais *Luh-war-da*.

Quant un auteur aussi érudit que Bullet a pu commettre de pareilles méprises, que devait-on attendre de ceux qui, après lui, se sont livrés à la recherche des étymologies celtiques? qu'ils l'auraient surpassé sans doute dans leur folles conceptions. En effet, ignoraient-ils où s'était accompli autrefois tel ou tel événement? Avaient-ils besoin d'assigner une place à quelque fait historique des temps les plus reculés? aussitôt ils s'emparaient d'un nom de ville ou de village et si, à force de le torturer, ils parvenaient à le faire ressembler à un mot celtique qui se prêtât un peu au sens qu'ils demandaient, c'était à cet endroit là qu'ils plaçaient le théâtre de l'événement.

Ainsi, d'après une ancienne chronique, une bataille terrible aurait eu lieu avant l'arrivée des Romains dans les Gaules entre les Atrebates et les Ménapiens, quand ceux-ci, chassés des bords du Rhin par les Usipètes et les Teuctères, se virent obligés de conquérir une nouvelle patrie dans le Tournaisis et la châtellenie de Lille. La chronique ajoute que cette sanglante affaire se passa

sur l'extrême frontière des Atrebates : c'était assez pour qu'on en marquât de suite la place et qu'on désignât pour cela quatre villages contigus, Herlies, Illies, Marquillies et Lorgies, par la raison qu'en celtique le premier de ces noms signifie *champ de bataille*, le second *champ du malheur*, le troisième *bornes du champ du malheur*, et le quatrième enfin, qui n'est pas le moins curieux, *détruit et mis dans les fers*.

Sans nous arrêter ici à discuter de pareilles étymologies, disons seulement qu'avant de les produire, on devrait se rappeler qu'en général les noms des localités ne viennent pas des événements qui s'y sont passés : qu'une bataille ait eu lieu dans un endroit quelconque, s'ensuit-il que cet endroit ait changé de nom ? C'est précisément l'inverse que l'on voit toujours, c'est le fait qui emprunte le nom du lieu ; Marengo, Austerlitz, Waterloo sont des villages qui ont donné leur nom aux scènes sanglantes dont ils ont été les témoins.

Ceux qui puisent si largement aux sources du celtique oublient sans doute que cette langue, que parlaient nos pères il y a deux mille ans, ne possédait pas plus de mots qu'il n'en fallait pour répondre aux besoins d'un peuple barbare et à moitié sauvage. D'un autre côté, comment admettre si facilement pour celtiques cette foule de mots qu'on qualifie de ce nom, quand il est constant que cette langue ne nous a laissé aucun monument écrit, et que les Druides, la seule classe lettrée du peuple dont nous parlons, n'écrivaient pas, et ne se servaient que de la parole pour enseigner la religion à leurs adeptes ?

Pour un philologue impartial qui voudrait rechercher

jusqu'à quel point l'élément celtique s'est introduit dans nos mots, il n'y aurait rien de mieux à faire que de suivre la règle tracée à ce sujet par M. De Chevalet dans son ouvrage sur l'*Origine et la formation de la langue française*.

Cette règle consiste à n'admettre comme celtiques que les mots donnés pour tels par un auteur ancien, et ceux qui ne se trouvant, ni dans le latin, ni dans trois idiômes germaniques, ont été conservés au moins dans deux idiômes néo-celtiques. On sait que ces idiômes néo-celtiques sont au nombre de quatre, le gallois, le breton, l'écossais et l'irlandais. On les considère comme des dérivés, plus ou moins altérés sans doute, d'une langue primitive, qui ne saurait être autre que celle des Gaulois.

Ainsi, *Dun*, qui est entré dans la composition de beaucoup de noms de lieu, est un ancien mot, que l'on peut dire d'origine celtique, signifiant hauteur, élévation ; car, on le retrouve avec le même sens dans le gallois et l'écossais *Dun*, dans l'irlandais *Dun*, *Din*, et dans le breton *Tun*.

Faute d'avoir recours à ce moyen de contrôle, dit M. De Chevalet, on courrait risque de prendre pour celtiques des mots défigurés, fournis anciennement aux idiômes néo-celtiques, soit par le latin, soit par la langue germanique, ou bien encore des mots postérieurement communiqués à ces idiômes par l'anglais et le français.

Ce que nous venons de dire au sujet du celtique pourrait s'appliquer également au latin, qui est une langue aussi généralement connue que l'autre l'est peu : les erreurs commises par la celtomanie des uns, d'autres les ont renouvelées pour le latin avec lequel ils avaient la prétention de tout expliquer.

Nous nous rappelons avoir lu dans un journal helvétique une anecdote assez piquante sur un savant du siècle dernier, un docteur de Sorbonne, qui passait pour un grand latiniste. Dans un voyage qu'il faisait en Suisse et en Savoie, il s'arrêtait à chaque endroit pour faire ses remarques et prendre des notes. Arrivé à Vetrax, le nom de ce village le frappa, et il écrivit sur son album : *Vetrax*, de *Vetera castra* : une forteresse romaine doit avoir existé en ce lieu. Plus loin, à Chamouny, il ajouta *Chamouny*, *Campus munitus*, camp fortifié, et il allait faire là-dessus une très belle dissertation, quand un paysan lui apprit que *Chan meuni* signifiait en patois genevois champ du meunier, et que le nom de ce village lui venait de ce que ses premières maisons avaient été construites sur les anciennes possessions d'un meunier. Il faut avouer que l'origine donnée par le paysan savoyard valait bien celle du docteur de Sorbonne.

Quand on se livre à l'étude des étymologies du genre de celles qui nous occupent ici, il ne suffit pas de se mettre en garde contre des idées plus ou moins sérieuses reproduites d'auteurs anciens; un autre écueil est encore à éviter, c'est l'entraînement qui nous pousse souvent vers tout ce qui frappe et séduit notre imagination; nous voulons parler de ces traditions populaires, espèce de contes bleus qui ont cours dans tout pays, et qui feraient de nos origines locales rassemblées le roman le plus burlesque du monde.

Ici, c'est une ville qui doit son nom à l'apparition d'un monstre marin sur ses rives, alors que la mer s'avancait jusque-là. Ce monstre n'avait qu'un œil : on disait de ce

cyclope, *Monstrat oculum*, de là le nom de Montreuil-sur-Mer.

Là, c'en est une autre, autrefois voisine d'une forêt infestée de brigands. On ne pouvait y arriver qu'en courant les plus grands dangers. Y parvenait-on sain et sauf qu'en signe de joie on battait des paumes, c'est-à-dire des mains? De là *Bapalmæ*, Bapaume.

En voici encore une autre qu'on nommait dans l'antiquité *La Haute Ville*, mais que des malheurs de toutes sortes ont tellement fait déchoir de son ancienne splendeur qu'on l'a appelée ensuite *L'abaissée*, puis *La Bassée*.

Ces récits incroyables, ces fables n'ont pas été imaginés seulement pour nos villes, mais bien encore pour de simples villages, qui ne se doutaient nullement de l'espèce de renommée qu'on voulait attacher à leur origine. Ainsi, Crevecœur, dans le Cambresis, devrait son nom au *crève-cœur* ou au dépit que dût éprouver Jules César d'avoir été là battu par les Belges en voulant traverser l'Escaut. Caestre, dans la Flandre française, devrait le sien à trois jeunes filles d'un roi d'Angleterre, surnommées les Trois Chastes, *Castæ tres*, les trois Vierges, qui furent assassinées en ce lieu dans un pèlerinage qu'elles faisaient à Rome; et Marœuil, près d'Arras, qui serait le nom corrompu de *mal d'œil*, à cause des nombreux miracles qu'y aurait fait sainte Bertille pour la guérison des maux d'yeux! et Journy, près d'Ardres, pour Journuit (*sommeil du jour*), qui rappellerait la vision qu'eut là saint Omer en se reposant un jour au pied d'un arbre! et Wimille, dans le Boulonnais, qui indiquerait le nombre de morts (*huit mille*)

dans une sanglante bataille dont cet endroit aurait été le théâtre en 884, lors de l'invasion des Normands!....

On n'en finirait pas si l'on voulait citer tous les noms de lieu qui ont donné naissance à des absurdités du même genre. Ce que nous venons de dire suffira pour faire voir les abus qu'on faisait autrefois de l'étymologie, et que l'ignorance transmettait d'âge en âge, par amour sans doute du merveilleux, mais aux dépens de la vérité, du bon sens et de la raison.

II.

La première condition qui, selon nous, est nécessaire quand on se livre à l'étude des noms de lieu, c'est de rechercher les changements que le temps a pu leur faire subir, et pour cela de se reporter à leurs anciennes formes, c'est-à-dire, à la façon dont on les écrivait autrefois dans les titres du moyen-âge. Ces titres sont les chartes de nos rois ou de nos communes, les pouillés de nos diocèses, les cartulaires de nos églises ou de nos abbayes, et autres documents de même nature, qui par la source dont ils émanent font supposer exactes les indications topographiques qu'ils renferment.

La faute commise par la plupart des étymologistes, c'est d'avoir négligé ce point capital et de s'être contentés de juger les noms d'après ce qu'ils sont aujourd'hui plutôt que d'après ce qu'ils étaient autrefois. Il suffit souvent du changement ou de la simple transposition d'une lettre dans un mot pour en détruire le sens. Ainsi, le nom ac-

tuel de la ville d'Arleux n'a plus de signification : quand anciennement on disait Alleux, *Allodium*, il voulait dire terre franche et libre de toutes redevances. La substitution de l'*r* à l'*l* lui a valu son non-sens d'aujourd'hui.

Si nous passons de l'examen des noms simples à celui des noms composés, nous trouvons ceux-ci encore plus défigurés que les autres : cela se conçoit facilement. Plus un mot est long à prononcer, plus l'abréviation s'acharne à lui retrancher des lettres et même des syllabes entières. Citons pour exemples des noms pris au hasard : Grévillers, Bienvillers, Graincourt, Vraucourt, Liencourt..... On pourrait se demander ce que signifient les préfixes de ces noms, s'il n'existait d'anciennes chartes latines pour nous en révéler le sens. En effet, Grévillers y est appelé *Gratiani villare*, Bienvillers *Viviani villare*, Graincourt *Granicurtis*, Vraucourt *Vari curtis*, Liencourt *Leonii curtis*. Les monosyllabes *Gré*, *Bien*, *Grain*, *Vrau*, *Lien*, sont les syncopes des noms de *Gratianus*, *Vivianus*, *Granus*, *Varus*, *Leonius* ; comme *Au* dans Autun *Augustodunum*, *Cher* dans Cherbourg *Cæsariburgus*, *Gré* dans Grenoble *Gratianopolis*, sont les noms contractés d'Auguste, César et Gratien.

Les noms d'origine germanique généralement composés de plus de lettres que les noms latins ont subi des réductions proportionnelles à ceux-ci. Ainsi, on écrit aujourd'hui Dringham, Uxem, Ochtezeele, Verlinctun, quand on devrait écrire comme autrefois, et pour se conformer au sens des mots, Dagmaringham, Ukeshem, Ochtingesele, Diorwalingatun.

Nous pourrions citer une foule d'exemples de ce genre

si ceux que nous venons de donner ne suffisaient pas déjà pour faire comprendre combien il est important, avant de produire une étymologie, de consulter l'ancienne forme du nom. C'est le moyen d'éviter bien des erreurs et de résoudre souvent des points difficiles.

Une autre condition non moins nécessaire que la précédente, c'est de ne pas chercher les éléments constitutifs des noms en dehors des langues qui ont été parlées dans le pays, mais de les puiser dans le langage des peuples qui se sont établis et succédés dans nos contrées. On supposerait à tort, comme quelques écrivains l'ont pensé, que des hordes de Barbares, tels que les Huns, les Goths, les Vandales, qui, dans les premiers siècles de notre ère, sont venus à diverses reprises ravager le sol de notre patrie, aient pu laisser après leur départ autre chose que la ruine et la mort. Pour trouver aujourd'hui quelque lieu dont le nom rappelât leur langue, il aurait fallu qu'ils y eussent créé des établissements : mais non, ils ne faisaient que passer comme un torrent déchaîné sur le pays, détruisant tout et ne fondant rien.

D'autres considérations empruntées à notre histoire contemporaine feront mieux comprendre ce que nous voulons dire ici. En 1830, si notre expédition d'Alger n'avait eu d'autre but que de châtier l'insolence du Dey et de venger l'outrage fait à notre consul, cette satisfaction étant obtenue, nous nous serions retirés du rivage africain en n'y laissant d'autre souvenir que celui du succès de nos armes et de la bravoure de nos soldats. Mais la conservation de notre conquête avait été décidée : dès lors notre installation sur cette terre devenue française ne devait pas

tarder à porter ses fruits. Bientôt, sous notre influence civilisatrice, le pays changea d'aspect. Au milieu de plaines, autrefois désertes et incultes, s'élevèrent des habitations, des fermes, des villages, des villes même, qui reçurent des noms français : Philippeville, Aumale rappellent des noms de princes de la dynastie alors régnante; comme les villages de Bugeaud, Rivet, Vallée, Danremont rappellent ceux de nos généraux qui ont servi avec distinction en Afrique.

Ce que nous avons fait là dans nos nouvelles possessions, les Romains et les Francs l'ont fait également dans notre pays, qu'ils ont successivement occupé. Ils ont donné des noms, tirés de leur langue et qui leur étaient propres, aux établissements qu'ils ont créés; en conservant toutefois à ceux qui existaient déjà les noms qu'ils portaient : c'est ce qui explique cette diversité d'origines que l'on rencontre dans les dénominations locales d'une même contrée, selon que les fondations auxquelles elles s'appliquent remontent à des époques et à des dominations différentes.

III.

Dans le nord de la France, ce sont les langues celtique, latine et germanique qui ont fourni les éléments nécessaires à la formation des noms de lieu.

Parlons d'abord du celtique, de la langue des peuples qui habitaient la Gaule et la Germanie avant l'arrivée des Romains. Ceux de ces peuples qui occupaient le territoire qui comprend aujourd'hui en grande partie le département du Nord étaient les Ménapiens et les Nerviens. Le Pas-de-

Calais était généralement occupé par les **Morins** et les **Atrebates**. Les deux premiers étaient germains, les deux autres gaulois; leurs usages, leurs coutumes étaient les mêmes; leur langage ne différait que par le dialecte.

Toutes les terres étaient partagées par portions dites *mansal*, mot formé du celtique *man*, homme, et *sal*, habitation, habitation d'un homme. Ce lot de terres était d'une contenance de douze bonniers, si la nation était germane, ou de douze rasières, mesures ou arpents, si elle était gauloise; au milieu s'élevait l'habitation du maître, grande, ronde, avec un toit fort élevé et couvert de paille et de roseaux¹.

Ces habitations isolées ne formant entr'elles aucune aggrégation pouvaient-elles constituer ce que nous appelons de nos jours un village, une bourgade, une ville? Les opinions se sont partagées à cet égard. Cependant, il paraît certain que les Romains ont trouvé des villes à leur arrivée dans les Gaules. Sans en chercher la preuve ailleurs que dans notre pays, Jules César, dans ses *Commentaires*, cite *Nemetocenna* dans le Belgium, qu'on est généralement d'accord de reconnaître pour Arras. Ptolémée parle de Bavaï comme capitale des Nerviens, *Nervii quorum civitas Bagacum*, et de Théroouanne, *Taruana*, qu'il dit être une ville des Morins.

S'il y avait des cités, des villes, ne peut-on pas conclure de là qu'il s'y trouvait également des endroits de moindre importance, des oppides, des bourgades? Quand les Suisses

¹ Strabon, liv. 4, p. 497. J. Cæs., liv. 5, chap. 43. *Vitruvius de Gallis*, au rec. des *hist. de France*, tom. 1, p. 363.

quittèrent leur pays, dit Jules César, ils brûlèrent, non-seulement leur douze villes, mais encore quatre cents bourgades qu'ils avaient. Le même historien nous apprend encore que les Berruyers brûlèrent vingt de leurs villes dans un seul jour, et de ce nombre ne doit-on pas supposer qu'il y avait beaucoup de bourgades?

M. Labourt, dans son ouvrage intitulé : *Essai sur l'origine des villes de la Picardie*, cite au nombre des bourgades gauloises qui devinrent des villes au moyen-âge Aire, Ambleteuse, Armentières, Bapaume, Béthune, Cysoing, Condé, Douai, Dunkerque, Graveligne, Guînes, Lens, Mardick, Merck, Marchiennes, Maubeuge, Montreuil-sur-Mer, Pernes, Roubaix, Saint-Omer, Saint-Pol, Seclin, Tourcoing, Wissant.

Beaucoup de ces localités peuvent être anciennes, mais M. Labourt n'entre dans aucun détail sur leur origine; il semble appuyer son opinion sur l'étymologie celtique que Bullet a donnée de leurs noms. Cela n'est pas, il faut l'avouer, une bien grande garantie, car cet auteur, en pareille matière, a commis bien des erreurs.

D'ailleurs, un mot fut-il celtique, s'ensuivrait-il nécessairement que l'objet auquel il s'appliquerait remontât au temps des Celtes? non, sans doute : il y a des mots celtiques qui ont pu passer dans d'autres langues et devenir propres à celles-ci. Ainsi, le teuton a fait plus d'un emprunt au celtique : le mot *Dun*, par exemple, se retrouve dans ces deux langues avec la même forme et le même sens. Le nom de la ville de Dunkerque, quoi qu'en dise Bullet, n'est pas celtique, il est teuton. Si la suffixe *kerke* n'indiquait pas déjà clairement son origine germanique,

on la trouverait incontestablement dans la signification même du nom, *église élevée* ou *église sur une hauteur*. On sait que les Celtes n'avaient ni églises, ni temples, et par conséquent aucune expression pour rendre ce qu'ils ne connaissaient pas. Un nom de ce genre n'a pu être donné qu'après l'introduction du christianisme dans nos contrées, et l'idiôme germanique d'où il est sorti prouve que c'est après l'arrivée des Francs seulement que la ville dont nous parlons prit naissance.

On voit d'après cela qu'avant de fonder l'ancienneté d'une localité sur l'étymologie de son nom, il faut bien se garder de mettre son opinion en contradiction avec des faits consacrés par l'histoire et parfois avec les plus simples notions du bon sens.

Que le celtique ait nommé des localités qui existent encore de nos jours, c'est possible; qu'il en reste encore beaucoup, cela n'est pas probable, car dix-neuf siècles se sont écoulés depuis et ont semé tant de ruines sur leur passage que la surface de la terre a été presque entièrement renouvelée.

Nous dirons donc, avec un savant philologue, au sujet des lieux qui ont pu conserver des dénominations celtiques, que cela est surtout vrai des villes qui ont été d'anciennes cités, moins vrai des villages, des châteaux, des propriétés particulières, certain des fleuves, des rivières, des montagnes, et de quelques forêts.

IV.

Le latin, en pénétrant avec les Romains dans les Gaules, ne s'est pas substitué immédiatement au celtique, il s'est trouvé vis-à-vis de celui-ci dans les mêmes conditions que le français en Algérie devant l'arabe; il est devenu la langue du gouvernement et des administrations, comme l'autre est resté celle des habitants.

Les premiers établissements des Romains furent des établissements militaires, des camps, des postes fortifiés, *castra*, des routes stratégiques, *strata*. Bien des noms de lieu rappellent cette première époque de leur domination: Caestre, Cassel, Estrées, Estrœux, Estrelles, Estaires, Strazeele, etc.

La mise en culture des terres fut ensuite l'objet de tous leurs soins : c'était là un point capital pour l'alimentation de leurs armées. Aussi les voit-on employer pour colons des esclaves, des étrangers qu'ils transportent en divers lieux pour opérer des défrichements. Ces colonies agricoles sont devenues par la suite des villages et même des villes, dont les noms rappellent soit l'origine de leurs fondateurs, tels qu'Avesnes *Advenæ*, soit un terrain défriché *sartum*, et rendu cultivable comme Sars, Le Sart, Essart, Issart, Ransart, Rainsart, Lambersart, Robersart, etc., soit encore le nom du Romain *Varus*, *Granus*, *Leonius*, *Manius*, *Albinus*, qui vint y former une exploitation, et qu'on rencontre dans Vraucourt, Graincourt, Liencourt, Magnicourt, Aubignicourt....

**

Ajoutons encore aux souvenirs que les Romains nous ont laissés de leur séjour dans nos contrées ceux non moins intéressants qui se rattachaient à leurs idées religieuses et aux monuments de leur culte. Contrairement aux Gaulois, qui faisaient de leurs plus sombres forêts le lieu de leurs adorations, dressant en plein air de grosses pierres en forme d'autels pour leurs sacrifices humains, les Romains élevaient des statues, des temples en l'honneur de leurs Dieux ; Templeuve, Templemars, Famars, Fanpoux rappelleraient ces édifices consacrés là autrefois par le paganisme à Jupiter, à Mars et à Apollon.

Nous étions alors à l'aurore du christianisme; les persécutions dont il fut l'objet pendant les premiers siècles de notre ère l'avaient en quelque sorte rendu captif et empêché de se produire au grand jour. Malgré tous les efforts tentés par de saints prédicateurs vers le milieu du 3^e siècle, il ne prit son essor que 150 ans après, sous le règne de l'empereur Constantin, et à la faveur des lois que ce prince fit contre l'idolâtrie et ses affreux abus. L'arrivée des Francs, qui semblait devoir en arrêter la marche et lui réserver de nouvelles épreuves, fut au contraire un événement favorable à son expansion : rien ne fut plus propre pour en assurer le règne définitif que la conversion de Clovis et de ses compagnons d'armes après la fameuse journée de Tolbiac.

Du 6^e au 9^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion des Normands, le mouvement religieux fit des progrès considérables, et c'est pendant cette période de trois à quatre siècles que nous voyons une foule de localités qui ont emprunté leurs noms, soit à la mémoire de quelque saint

personnage, soit à une fondation religieuse, comme une église, une chapelle, un monastère, un hermitage.

Les noms qui se sont produits alors ont été tirés des langues germanique et latine. Nous entendons par langue germanique celle des Francs et des peuples du Nord qui sont venus à leur suite s'établir dans nos contrées, c'est-à-dire le teuton, l'anglo-saxon et le flamand, trois idiômes distincts, il est vrai, mais qui originellement participent beaucoup l'un de l'autre. Quant au latin, s'il continua d'être en vigueur après le départ des Romains, s'il parut conserver sur le langage germanique une certaine prédominance, c'est parce qu'on l'employait toujours pour la rédaction des lois, jugements, chartes, diplômes et autres actes publics. Cependant, par son contact continu avec un idiôme étranger, il finit par s'altérer, et bientôt on ne le reconnut plus pour la langue d'Horace et de Virgile. Un jargon composé de mots tudesques et romains le remplaça, et forma peu à peu, dit Roquefort, la langue romane, qui a la gloire d'avoir été mère de la langue française.

V.

Il suffit du rapide exposé que nous venons de faire pour conclure que les noms de lieu dont nous allons nous occuper ici, si l'on en excepte quelques-uns qui peuvent être celtiques, appartiennent tous aux langues germanique et latine, y compris le roman qui, comme nous l'avons dit, n'est qu'un produit de ces deux langues.

L'élément germanique règne exclusivement dans l'ar-

rondissement de Dunkerque. Il en est de même pour celui d'Hazebrouck, où, pourtant, on rencontre çà et là quelques noms latins, Caestre, Cassel, Merville, Pradelles, La Guorgue. Dans ces deux arrondissements, la langue la plus en usage est encore aujourd'hui le flamand : rien de plus naturel que des noms en soient provenus ou n'émanent du teuton dont le flamand paraît être un des dialectes.

L'idiôme germanique domine encore dans l'arrondissement de Lille, mais il va en s'affaiblissant beaucoup dans ceux de Douai, de Valenciennes et d'Avesnes, où le latin reprend une supériorité marquée. Cette recrudescence latine devient encore plus sensible dans l'arrondissement de Cambrai, où plus des quatre cinquièmes des noms sont latins ou français.

Nous allons donner, en terminant, quelques explications sur différents radicaux qui figurent le plus souvent dans les noms de lieu de notre département. En établissant leur origine et leurs diverses acceptions d'après les auteurs anciens, nous n'aurons plus à nous en occuper quand nous les rencontrerons dans le cours de cet ouvrage.

BEEK, BECK, en flamand ruisseau, petite rivière, correspondant au *bach* des Allemands. Ce mot est entré dans la formation de plusieurs noms de villages limitrophes de la Belgique, Bambecque, Bousbecques, Esquelbecque, Escobecques, Morbecque, Steenbecque.

Dans l'intérieur de la France, *Bec* a été dit pour ouverture, embouchure de rivière. Bec du Cher, Bec du Cisse sont des villages de la Touraine, à l'embouchure du Cher et de la Cisse.

BERG, vieux mot saxon signifiant au propre mont, hauteur, et qui ensuite a été dit aussi pour habitation élevée, rempart, forteresse, soit parce que les premières habitations des hommes étaient placées sur des hauteurs, soit à cause de l'usage qu'on avait de les entourer d'un fossé et d'une levée de terre pour en défendre l'entrée, du verbe *beorgan*, protéger, défendre (Spelman, *Gloss. archiolog.*).

Berg, *collis vel munimentum* (Benson, *Vocab. anglo-saxon.* — Skinner, *Etymol. ling. anglic.*)

BORG, BURG, BOURG. Du Cange dit que *Burgus* ou *Burgum* est un nom appellatif d'habitation qui entre dans la composition d'une foule de noms de lieu et correspond au *vicus* ou *villa* des Latins, au *Ham* ou *Hem* des Germains. D'après Spelman, ce serait par habitation fortifiée, *habitaculum seu locus munitus*, qu'il faudrait entendre ce mot, formé de l'anglo-saxon *Burg*, *Burch*, *Beorg*, château, forteresse, ou du verbe *borgan*, protéger, défendre : c'est ce qui a fait dire sans doute à M. Willems que *Berg* et *Borg* avaient parfois la même origine et signification.

A Vienne, le château où l'empereur fait sa résidence se nomme *Bourg*. Chez les Romains, au temps de Valentinien, *Burgus* avait un sens semblable : *Castellum parvum quod Burgum vocant* (Vegetius, *De re militari*, lib. 4, ch. 10).

Il a été aussi employé pour désigner un campement militaire, un camp, *castrum*, chez le même peuple, ainsi que chez les Goths, les Saxons et les Normands.

Ce mot, qui a passé dans bien de langues, doit nous venir des Gaulois et peut être considéré comme d'origine celtique,

car on le retrouve dans les dialectes qui nous restent de cette langue, c'est-à-dire, dans le breton *Bourch*, bourg; le gallois *Burc*, rempart; l'irlandais et l'écossais *Burg*, *Brug*, *Brog*, maison, palais, ville, lieu fortifié.

On pourrait en généraliser le sens, comme le fait M. Edwards dans ses *Recherches sur les langues celtiques*, par enclos, retranchement, ouvrage de défense ou d'habitation.

BROUCK, forme du flamand ou teuton *Broek*, marais, lieu bas et aquatique, prairie. Les noms de lieu qui sont composés de ce radical se trouvent dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, là où la langue flamande est encore en usage, Hazebrouck, Rubrouck, Capelle-Brouck, Saint-Pierre-Brouck, Brouckerque, Broxelles, Bourbourg primitivement Broucburg.

CELLE, du latin *Cella*, petite habitation, d'où notre mot cellule, la petite demeure d'un religieux, un hermitage. On a étendu le mot *cella*, dit Du Cange, à un prieuré, à un monastère, parce que ceux qui y vivaient habitaient chacun une cellule. Le nom de Celle est resté à une foule de lieux où ces sortes d'établissements existaient autrefois.

Néanmoins, la finale *celle*, *cel*, *chel*, indique parfois le diminutif d'un mot. Maisoncelle, Courcelles, Monchel doivent s'entendre par petite maison, petite cour, petit mont.

COURT, dérivé de *Cor*, *Cohors*, dont les Latins ont fait *curtis*, est un radical gallo-romain qui signifiait originairement une réunion d'hommes ou de choses; de là *cohorte*, nom donné aux légions romaines; *cortès*, en espagnol, assemblée législative. Chez nous, l'habitude où étaient les

gens de justice de se réunir dans la cour du bâtiment où se tenaient leurs séances, fit donner par extension le nom de *cour* au tribunal lui-même. La cour du palais d'un prince servait aussi de lieu de réunion aux personnes de sa suite ; de là le palais fut appelé également *cour*. Nous donnons aujourd'hui une extension analogue aux mots : Chambre, Cabinet, en disant la Chambre des députés, le Cabinet de Londres, de Vienne, etc. Les Turcs, par une même fiction de langage, ont appelé Porte la demeure du sultan, en considération de la porte sacrée de la salle d'audience, que l'on ne franchit qu'après bien des cérémonies.

Chez les écrivains du moyen-âge, le mot latin *curtis* a été employé pour dire une réunion des bâtiments destinés à une exploitation agricole, ou, en d'autres termes, une ferme, une métairie. C'est dans ce sens qu'il faut l'entendre généralement quand il s'applique à des noms de lieu.

La Lorraine, la Champagne et surtout la Picardie, nous offrent une foule de noms de villages terminés en *court*. L'Artois ou le Pas-de-Calais en possède aussi un grand nombre : le département du Nord en compte moins, vingt-cinq seulement.

DUN, radical celtique dont nous avons déjà parlé, signifiant mont, hauteur, et qui est passé avec le même sens dans les langues germaniques. Il est entré autrefois dans les noms de nos plus anciennes villes de France, tels que *Augustodunum* Autun, *Cæsarodunum* Tours, *Melodunum* Melun, *Lugdunum* Lyon, *Verodunum* Verdun, *Castellodunum* Châteaudun : c'est ce qui a fait dire à Roquefort que ce mot, outre sa signification primitive, devait en avoir une

autre, celle d'un monument quelconque, soit d'une ville, soit d'un tombeau, d'un sépulcre, quelque ait été le lieu bas ou élevé où il a été érigé, de manière qu'il faudrait, selon lui, traduire *Augustodunum* par le monument d'Auguste *Augusti tumulus*, *Cæsarodunum*, *Britannodunum*, *Castellodunum*, *Verodunum*, par les nonuments de César, des Bretons, du Château, de Verus.

Spelman pense que *Dun* a, comme *Berg*, une double signification, qu'il veut dire mont, hauteur, élévation, ou bien forteresse, ville construite au sommet, sur la pente ou au bas d'une colline. L'auteur cite plusieurs villes d'Angleterre où *Dun*, *Berg*, *Magus*, *Castrum* sont employés l'un pour l'autre : *Sic Noviomagus alias Novodunum appellatur, Sarisberig alias Sorbiodunum, Brancester alias Branodunum.* (Gloss. archiol., p. 186).

En français, n'avons-nous pas formé du radical *Dun*, notre mot *Dunes*, qui sont les bords élevés de la mer, et celui de *Donjon*, qui est un château-fort, une forteresse?

ECKE, ECKE, ECQUE, monosyllabe d'origine germanique qui a reçu diverses interprétations. On l'a tiré du teuton ou flamand *Eecke*, chêne, dans beaucoup de noms de lieu en Belgique et en Hollande. En composition et comme finale, il a été pris pour coin, lieu resserré, étroit, *angulus*, dans les noms allemands de Lubeck, Lobeck, Arneck (Kilian, *Etymol. teutonicæ linguæ*).

La finale *Ecque*, dans certains noms, correspond encore au *acum* des Latins, impliquant l'idée d'établissement, demeure, propriété, comme dans Blandecques *Blandiacum*, Eperlecques *Sperliacum*, Coyecques *Coïacum*. Kem-

seke en Belgique, *Cimbersaca*, propriété du Cimbre, d'après M. Willems.

ESCH, ESCHÉ, ESQUE. C'est encore un mot sur le sens duquel les auteurs n'ont pu se mettre d'accord quand il s'est présenté dans les noms de lieu. *Esch*, en teuton ou vieil allemand, s'est dit pour frêne ou champ. *Esschen*, d'après Hœufft, *Campestris loca*.

En basse latinité, le mot *Esca*, *Escha* veut dire une portion, une mesure de terre, *modus agri*, ce qu'on peut appeler champ. Si *esche*, dans Maresche, Salesches n'était pas une terminaison oiseuse, il devrait signifier champ du marais, champ des saules.

HAM, HEIM, HEM, HEIN, HON. Ce sont là les diverses formes d'un mot d'origine germanique qui signifie demeure, logis. D'après Grimm III, 393, *Heim* ou *Hem* a signifié primitivement terrain entouré de haies, cour, ensuite demeure, patrie, de là village, circuit, hameau, enfin demeure, logis. L'anglo-saxon *Ham* a suivi les mêmes variations : il a signifié, dit Spelman, originellement lieu clôturé de haies, *Sepimentum*, *circuitus*, puis demeure, maison, village, *domus habitatio*, *vicus*.

Qu'on lise Bullet au mot *Ham*, *Hom*, *Heim*, on verra que ce monosyllabe a fait le tour du monde des anciens, toujours avec le sens de domicile, habitation. La latinité ne l'a reçu qu'à l'époque de sa décadence, dans *Hamellum*, *Hamleta*, *Hamletum*, hameau.

Les arrondissements où l'on rencontre le plus souvent ce radical mêlé aux noms de lieu sont ceux de Dunkerque,

d'Hazebrouck et de Lille. Dans ce dernier, comme dans celui de Douai qui le suit, la finale *hem* se francise parfois par *emme*, de même qu'on y trouve les désinences *on*, *in*, *ing*, abréviatives d'*hon*, *hein*, *inghem*.

HOF, HOVE, OFF. D'après Kilian, *Hof*, *Hoff*, chez les Saxons, les Sicambres et les Frisons, a été dit pour désigner une maison avec le terrain qui en dépend, *pro domo cum solo et horto*. Dieden-hove est le nom allemand de Thionville, *Theodonis villa*.

Ce mot a été aussi employé pour exprimer un lieu fermé et à ciel ouvert, c'est-à-dire un enclos, *locus septus et apertus*, d'où le vieil allemand *Kirchhof*, cimetière, littéralement contour de l'église (Scherzius, *Gloss. germanicum medii ævi*).

Mais, dans les noms de lieu, il indique ordinairement un établissement agricole, une ferme, une métairie, que la basse latinité a rendu par *hoba*, *hova*. Le métayer ou le colon se nommait *hobarius*.

Hovæ vel hobæ, hoc est, parvæ villæ et exigui ruris possessiones (Ad. De Valois, *Not., Gall. p. 142*).

ING, INGEN, INC, radical germanique fort fréquent dans nos dénominations locales. Pris substantivement, il signifie, d'après Willems, champ, pré; selon Hoeufft et Lansens, pâturage, commun, correspondant au mot latin *anger*, prairie. Comme adjectif ou qualificatif, *ing* veut dire étroit, resserré, petit, *Inghem*, petite demeure. Ajouté à un nom d'homme, il exprime, selon Schilter et Grimm, l'idée de famille, descendance, filiation; il nous est resté dans les

noms des descendants de nos premiers rois : on a dit les Mérovingiens, les Carlovingiens pour les descendants de Mérovée et de Charlemagne.

Intercalé entre un nom d'homme et un nom d'habitation, il indique la demeure des descendants d'un tel : la Lorraine, en allemand *Lother-ing-hem*, signifie littéralement la demeure des descendants de Lothaire. C'est de cette manière qu'il faut entendre cette foule de noms se terminant en *inghem*, et qui ont généralement pour préfixe, remarquons-le bien, au nom d'homme. Audinghem, Blaringhem, Bayenghem, Ebblinghem, Heuringhem, Florringhem, etc., sont à traduire par la demeure des descendants d'Eudes, de Baudry, de Bavon, d'Eblin, d'Henri, de Fleuri....

Dans les noms anglo-saxons, *ing* fait *inc* avec le même sens, Alinctun, Audinctun, Baincthun, Godinctun, signifient la demeure (*tun*) des descendants d'Alain, d'Eudes, de Bain, de Godin.

Cette remarque nous a paru d'autant plus nécessaire à faire que beaucoup d'étymologistes s'en sont peu occupés et n'en ont pas tenu compte.

KERKE, KERQUE, du flamand *Kerk*, église, temple, en teuton *Kirch*, en allemand *Kirck*. Localités de l'ancienne Flandre française dont les noms se terminent par ce radical : Dunkerque, Coudekerque, Broukerque, Haveskerque, Houtkerque, Offekerque.

LAER, LEER, LERS. On trouve en Belgique, en Hollande et en Allemagne, beaucoup de noms de lieu

formés de ce radical. Dans le département du Nord, c'est sur les confins de la Belgique et dans les arrondissements où l'idiôme germanique a autrefois dominé que nous rencontrons des villages de ce nom, Leers, Laires, Lierres, et les composés Oxelaere, Toufflers, Dourlers, Wallers....

Ce mot veut dire, en teuton, lieu inculte, improductif, commun, pâturage, *Laer, locus incultus et vacuus, solum incultum et pascuum publicum Gallice laris dicitur* (Kilian, *Etymol. ling. teutonicæ*).

En vieux français, *larris* a été dit pour landes, terres en friche qui ne sont pas cultivées, bruyères contiguës aux forêts; en basse latinité *larricium*.

LO, LOO, LOOS. On ne s'est pas entendu sur le sens que doit avoir ce mot dans beaucoup de noms de lieu allemands et belges, et dans quelques-uns des départements du Nord et du Pas-de-Calais où il figure.

Les auteurs, tant anciens que modernes, ont différé d'opinion à ce sujet. Il signifierait *Lucus*, bois, d'après Eccard, Heylen, Scherzius et Willem's, tandis que Schilter, Lansens et Ad. De Valois l'interprètent par *Locus*, lieu, endroit habité.

Becanus et Grammaye le définissent par *Locus altus adjacens stagnis, torrentibus vel paludibus*, lieu élevé près des marais ou des rivières; Kilian, par *Locus depressus*, lieu bas, Kreglinger, par *Locus vacuus*, lieu aride, ne produisant rien.

M. Forstemann, dans son *Altdeutsches namenbuch*, dit qu'il faut opter, quand ce radical se présente, entre *locus* ou *lucus*, lieu ou bois.

On doit se guider souvent dans le choix d'une étymologie de ce genre, d'après les circonstances, c'est-à-dire d'après la nature et la situation des lieux.

MARCK, MARCQ, MERCK. Radical germanique qui signifie limite, frontière, Marck-steen *lapis terminalis*, Mårckboon *arbor finalis*.

En basse latinité, *Marca*, *Marchia*, formé de *Margo*, marge, bord, et par conséquent extrémité, limite, a fait le vieux français *Marche*, qui a été employé pour désigner, non-seulement la limite d'un champ, d'un domaine, d'une propriété particulière, mais encore celle d'une ville, d'une province, d'un état. Il s'est dit aussi pour la ville, la province, l'état même. Ainsi, on appelle encore aujourd'hui les Marches d'Ancône la province dont cette ville est le chef-lieu.

Sous Charlemagne, on nommait *Marchis* les gouverneurs des villes situées sur les marches ou frontières d'un état : c'est de là qu'est venu le titre de marquis, en basse latinité *Marchio*, marquisat *Marchionis territorium*. Le mot *Marchio* est quelquefois rendu chez les auteurs latins par *Comes limitis*, *Custos limitis*, et correspond au mot allemand Marckgrave, qu'on a écrit depuis Margrave, *Præfectus limitaneus*.

Noms formés de ce radical dans le Nord et le Pas-de-Calais : Marcq, Marquette, Marck, Merck, Merckeghem, Marcoing, Marquion, Marquise, Marconne, Marconnelle...

- **METZ**, forme de notre vieux français *Mas*, *Meix*, *Mex*,

signifiant maison des champs, ferme, métairie, du latin *Mansus, Mansum*.

Nous trouvons dans le Languedoc Mas-Cabardes *Mansus Cabaretensis*, Le Mas-Saintes-Puelles *Mansus Sanctorum-Puellarum*, dans l'Ariège Le Mas d'Azil *Mansus Asili*, dans la Marne Le Meix-Saint-Epoing *Mansus Sancti-Spani*, dans Seine-et-Marne Le Mée *Mansus*. Nous avons dans nos contrées Metz-en-Couture *Mansus in culturâ*, et les composés Beaumetz, Mametz, Jolimetz, Galametz, Aubrometz, Odomez....

NOE, NOUE, NOVE. C'est un mot roman tiré du bas-latin *Noa, Noia, Neia*, que Ducange définit ainsi : *loca pascua, paludosa vel aquis e vicinis collibus defluentibus irrigua*, pâturages, marécages ou lieux qui reçoivent les eaux des hauteurs voisines.

C'est de *noia*, ajoute Du Cange, qu'est venu notre verbe *noyer*, que nous disons en patois *nier*. Les paysans de nos contrées disent d'un champ sujet à des inondations périodiques, que c'est *une terre qui noie*.

Ce radical a formé dans l'intérieur de la France les noms de Noé, Noue, La Noue, Noyant, Noyal, correspondant à ceux de Nœux, Noyelles, Nielles, que nous avons chez nous.

RODE, ROO, ROU, du vieil allemand *Roeyen, Roden*, déchirer la terre. Il faut entendre par ce mot un défrichement, un lieu mis en culture. *Rodium Teutonibus et sartum Gallo Brabantis multorum pagorum cognonem*

significat terram recenter evulsis arboribus agriculturæ adaptatam (Grammaye, *Antiq. Belg.*).

C'est de là que nous viennent les noms de nos villages de Rœulx, Rœux, Rost-Warendin, comme ceux de Rueil, Ruel, a qui l'abbé Lebœuf attribue la même origine.

SART, SARS, de *Sartum*, terme de basse latinité qui signifie lieu purgé de broussailles et mis en culture. Essarter, en vieux français, c'est défricher une terre inculte, *agrum fodere*. Employé dans les noms de lieu, ce mot veut dire défrichement.

SELLE, ZEELE, ZELE, ZEL, SEL, formes diverses d'un vieux mot germanique *Sal, Seal*, qui doit s'entendre dans un sens général par habitation, *domus, atrium*, et spécialement, demeure principale, résidence seigneuriale, château, palais, quelquefois assemblée, tribunal, juridiction.

Zeel, en teuton, a néanmoins été dit pour *Celle, Cella*. *Zeel cella monachorum* (Schilter, *Thesaurus Antiq. teutonic.*).

Zel pourrait s'être encore formé de *Zedele*, en latin *Sedile* (sedes), et signifier tout simplement siège, habitation.

TUN, TON. C'est là un radical anglo-saxon, qui signifie, d'après Beuson, sepes, *sepimentum, villa, hortus, territorium* (Vocab. angl.-saxon).

Spelman dit que ce mot, finale de beaucoup de noms de lieu, veut dire *prædium, villa*, et correspond à notre

mot ferme, métairie. Selon l'auteur, *Ham* et *Tun* diffèrent ensemble en ce que *Ham* s'applique à une habitation d'un chef ou d'un seigneur, *mansio capitalis*, *statio dominica*, et que *Tun* s'entend d'un établissement de vassaux ou de serfs, *villa rustica*, *terra servilis*.

VILLE, VILLERS, du latin *Villa*, qui a fait nos mots ville, village, mais qui originairement a été dit pour désigner une habitation rurale, soit une maison de plaisance, un château, une demeure seigneuriale ou royale, soit une maison de colons ou de vassaux *villa indomata*, une métairie, un établissement agricole. Villers, *Villare*, est un diminutif de ce mot.



ARRONDISSEMENT DE LILLE

NOMS DES VILLES

LILLE

ISLA, INSULA, INSULÆ dans les chartes latines; **LISLE, L'ISLE** dans les titres romans; **RUSSEL** en flamand.

Lille est d'origine française comme son nom; il n'en est, au surplus, fait mention dans aucun titre antérieur au 11^e siècle.

On trouve *Isla* dans un diplôme de Bauduin, comte de Flandre, daté de 1066, et relatif à la fondation de la collégiale de Saint-Pierre. Robert-le-Frison, dans des lettres de privilèges accordées, en 1090, à l'église de Phalempin, nomme Roger, châtelain de Lille, *castellanus Islensis*; l'église de Saint-Pierre, *ecclesia Islensis*; ses chanoines, *canonici Islenses*; elles sont datées de Lille, *apud Islam*. Le sceau de la collégiale de Saint-Pierre portait ces mots: *Sigillum ecclesiæ S. Petri Islensis*.

Balderic nomme Lille *castrum Islense*, et une ancienne chronique de Tournai, *Islense oppidum*.

C'est à partir du 12^e siècle qu'on commence à désigner Lille sous le nom d'*Insula*; ses comtes, ses habitants, sous celui d'*Insulenses*; son territoire, *ager insulanus*. Au 13^e siècle, on rencontre le pluriel d'*Insula*, le plus souvent à la fin des actes, à leur date, *datum Insulis* ou *datum apud Insulas*.

On ne saurait prendre au sérieux tout ce qu'on a raconté sur l'origine de Lille; quand on l'a fait remonter à Lydéric, à Flandbert, à Alexandre-Sévère, voire même à Jules-César. Bien qu'on ne puisse dire au juste quand cette localité prit naissance, on doit cependant croire que Lille ne devint une ville qu'après avoir été entouré de fortifications et doté d'une cour de justice, d'une église,

d'un chapitre de chanoines, par le comte Bauduin qui, à cette occasion, reçut le surnom d'*Insulanus*, Bauduin de Lille.

Avant cela, Lille ne devait être qu'un endroit sans importance; sous les prédécesseurs de Bauduin, il était simplement qualifié de *locus*; c'est ce qui résulte des termes mêmes du diplôme de 1066, relatif à la fondation de Saint-Pierre, où il est dit : « *Præpositus et canonici ejusdem ecclesiæ in loco à progenitoribus Isla nominato fundatæ....* »

Isla pro Insula dicitur (Ducange), c'est un mot latin qui signifie un espace de terrain entouré d'eau, une île; on a dit Lille pour L'Île, en y ajoutant le pronom pour en faciliter sans doute la prononciation. Dans les titres romans des 12^e et 13^e siècles, on trouve Lisle et parfois L'Isle avec l'apostrophe : quelques auteurs latins ont écrit *Lilla*; c'est à tort qu'on a voulu voir dans ce mot autre chose qu'une latinisation du nom de Lille.

Insula, Insulæ quidam, nostri L'Isle, Germani Riissel, sic dicta à situ inter duos fluvios ac aquis ferè circumdata. (Ad. de Valois, *not. Gall.*)

Lille est donc un nom de situation, qui lui vient de ce que ses premières constructions se sont élevées dans un endroit entouré d'eau, ou dans un terrain entrecoupé de ruisseaux qui lui auraient donné la forme de plusieurs îles.

ARMENTIÈRES

ARMENTARIÆ 866, ATRAMENTARIÆ 870, ARMENTERIE, HARMENTERIIS, ARMENTIERS, ERMENTIERS, ARMENTERES 12^e siècle (cartulaire de Saint-Vaast, Miræus : *Opera diplom.*)

Armentières est connu au 9^e siècle. Un diplôme de Charles-le-Chauve, de 866, comprend au nombre des possessions de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, *Armentarias*, que des lettres confirmatives d'Hincmare, archevêque de Rheims, appellent, en 870, *Atramentarias*.

C'est un nom qui dérive du latin *armentum*, *armentarium*, étable, *stabulum*; on doit entendre par Armentières un lieu où l'on élève, où l'on nourrit des bestiaux. La situation de cette ville, sur les bords de la Lys et au milieu de gras pâturages, justifient cette étymologie. Grammaye dit avoir trouvé, dans des titres anciens, *Armentariæ*, que l'on interprétait par dépôt d'armes, arsenal; mais *Armamentum* a été dit au moyen-âge pour Ar-

mentum. (Voyez Ducange.) Dans les Actes des Saints, *armamentum* a la signification d'*armentorum stabulum*, étable au gros bétail. Ainsi, que l'on dérive Armentières d'*armentum* ou d'*armamentum*, cela ne change rien à la signification du mot.

Quant à *Atramentariæ*, tel qu'il est écrit dans le diplôme d'Hincmare, rapporté par Mirceus, c'est sans doute là une erreur, une faute de copiste, qui ne s'est pas reproduite ailleurs.

Il y a, dans le département de l'Eure, un village d'Armentières, dont le nom, dit M. Auguste Le Prevost, indique un lieu propre à la nourriture et à l'éducation des bestiaux.

Beaucoup de noms de localité en France nous rappellent, par rapport au règne animal d'où ils sont tirés, une ancienne production de leur sol : Chevières, Cervières, Louvières, Vesprière, Goupillières, Acheres (*Apiariæ*), Colombières, Asnières, nous montrent que là abondaient autrefois les chèvres, les cerfs, les loups, les guêpes, les renards, les abeilles, les colombes, les ânes. Armentières est un nom de ce genre, il indique un lieu abondant en bestiaux, où l'on élevait de nombreux troupeaux.

LA BASSÉE

BASSEIA, BASSEYA, BASCEIA, BASZEIA, 12^e et 13^e siècles (cartulaires de Marchiennes et de Loos); BASSEA, BASSÆA, BASSI, BASSII, BASSORUM OPPIDUM du 15^e au 16^e siècle; en roman LI BASSÉE, LE BASSÉE, LABACÉE.

Quoique le nom de La Bassée ne se rencontre dans aucun titre antérieur au 12^e siècle, il n'est pas moins vrai que cette ville passe pour être très ancienne; sa situation sur la voie stratégique qui conduisait d'Arras à Cassel par Estaires, les médailles, les antiquités qu'on y a découvertes à diverses reprises, tout fait supposer qu'elle devait exister au temps de l'occupation romaine.

Voici au surplus ce que rapportent sur son origine les historiens du pays; commençons d'abord par Sandærus, dont l'opinion communiquée à son ami Jacques Delaporte, prieur du couvent des Augustins de La Bassée, a été dans un manuscrit de ce dernier, reproduite en ces termes : « Tout ce que je peux dire et apprendre concernant La Bassée, est assez obscur, à cause que cette ville a été brûlée à diverses fois avec les documents et titres qui

» s'y gardaient. Je sais que Pline, faisant un dénombrement des peuples et des villes qui sont sur les lisières de l'Escaut (laquelle contrée appelée Taxandrie), met entr'autres peuples, *Bassi*, ou selon d'autres exemplaires, *Vassi*, ou selon d'autres encore, *Hassi* (les lettres *h* et *v* s'employant indifféremment pour le *b* dans l'ancienne orthographe, ainsi que le fait remarquer Cassiodore). Il est probable que c'est là ce peuple qu'on appelait les Basses. »

Puis l'auteur ajoute qu'un traducteur de Pline, Antoine Du Pinet, place cette peuplade au pays de Réthel, à une distance de quarante lieues au moins de La Bassée; mais il fait observer que comme Pline met confusément et sans ordre les villes et les peuples de la Taxandrie, il est présumable que le traducteur en ait fait de même, ou qu'il se soit trompé sur leur véritable situation. « Ce qui, dit-il, le ferait croire, c'est qu'en parlant des Ménapiens, qu'il prétend être ceux de Guelves, il met cette ville auprès de l'Escaut, tandis qu'elle en est aussi éloignée que le Rethelois peut l'être de La Bassée. »

Pétrus Herius et Abraham Ortelius, dans une table cosmographique de l'ancienne Belgique, nous confirment qu'il y avait un peuple de ce nom, qu'ils désignent par *Bassi fortii Plinii*, cela ne peut être que les Basses dont Pline veut parler.

Mais écoutons Meyer, surnommé à bon droit le Tite-Live flamand, historien dont l'opinion fait autorité : il dit dans le X^e livre de ses *Annales de Flandre*, qu'il croit que La Bassée fut autrefois la résidence des Basses dont parle Pline, *Basseiam puto a Bassis mansisse*.

Jean Blaeu, d'Amsterdam, dans son ouvrage intitulé *Novum theatrum urbium Belgicæ*, etc., nous apprend que La Bassée est une ville très ancienne, qui fut fondée par une peuplade qu'on appelait les Basses et d'où elle a tiré son nom.

Cette opinion était généralement admise aux 16^e et 17^e siècles; nous avons des cartes géographiques de ce temps, où La Bassée est désigné sous le nom de *Bassi* ou *Bassy*, qu'on ne saurait traduire autrement que par les Basses; d'anciens dictionnaires lui donnent aussi le nom de *Bassorum oppidum*, forteresse des Basses.

Buzelin parle assez longuement de La Bassée dans son *Gallo Flandria*, et après avoir cité Meyer et ceux qui ont partagé son opinion sur sa fondation par les Basses, il ajoute qu'il ne doute pas que tout ce qu'ils ont dit de cette ville ne soit la vérité, attendu qu'il est suffisamment établi qu'elle remonte à la plus haute antiquité, *de tanta oppidi*

antiquitate verum ne dixerint non ambigo, cum satis constet vetustissimum esse.

Marchantius dit que de son temps La Bassée était citée pour son ancienneté, *antiquitate commendatur*. Le Père Martin Lhermite, auteur de *l'Histoire des Saints de la province de Lille*, va plus loin, il n'hésite pas d'affirmer que cette ville est la plus ancienne de toute la châtellenie de Lille; il ajoute que saint Diogène, premier évêque d'Arras, y vint prêcher l'évangile en 390, saint Dominique en 509, saint Vaast en 555.

La grande ancienneté de La Bassée étant reconnue, on peut facilement admettre qu'un peuple l'ait fondée et lui ait donné son nom, comme cela est arrivé à tant de villes de l'antiquité. *Bassorum oppidum*, nous semble, en tous cas, une meilleure interprétation du nom de La Bassée que celle de *lieu bas*, qu'on a voulu lui donner et que nous avons combattu ailleurs par des raisons topographiques, qu'il serait trop long de reproduire ici; on pourra les trouver dans l'ouvrage que nous avons publié il y a quelques années, intitulé *Recherches sur la ville de La Bassée*.

COMINES

COMINIUM ou COMINÆ dans les titres latins, parfois aussi COMINEUM, COMMINE, COMMINES; en wallon CUMINES; en teuton COOMEN; en flamand KOMING, COMENE.

D'après le martyrologe, c'est à Comines que fut enterré, en 303, saint Chrysole, qui avait eu la tête tranchée à Verlinghem.

Une tradition assez répandue dans le pays, veut que *Comen*, que nous prononçons Comines, ait été le mot favori de Chrysole, quand, s'adressant d'abord aux idolâtres de l'endroit, il les exhortait à venir entendre ses prédications : *Comen, comen*, disait-il, venez! venez! Selon une autre version, saint Chrysole revenant de Verlinghem chercher une sépulture là où il avait fait entendre tant de fois la parole de Dieu, fut accueilli avec transport par tous les fidèles, qui lui criaient : *Comen, venez donc!* (*Annal. relig. de l'abbé Dervaux*).

Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de ces étymologies que les traditions rapportent; souvent le ridicule le dispute à l'invraisemblance. Ce qu'il y a de certain, c'est que Comines est une ancienne ville qui fut saccagée par les Normands en 880; elle nous est ensuite connue par

ses seigneurs, dont le premier, en 1094, du nom de Lambert, eut un fils, Burchard, sire de Comines, lequel, d'après Gelic, avant de partir pour la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon, donna une grande partie de ses biens aux églises de Lille, de Tournai, de Douai, de Marchiennes et de Cambrai. C'est de cette famille que descendait le grand historien Philippe de Comines, conseiller et chambellan du roi Louis XI.

Bullet fait venir le nom de Comines du celtique *com* habitation, et *ines* île, habitation dans une île de la Lys, étymologie toute de fantaisie; il n'est pas plus probable que cette ville se soit ainsi appelée du nom de son fondateur *Comius*, gouverneur des Atrebates sous Jules-César, ainsi que le prétend Malbrancq; *Cominium* ou *Cominæ* n'est rien autre chose qu'une latinisation du mot Comines, qu'on a supposé avec plus de raison être d'origine germanique.

Comines (Belgique) est séparé de Comines (France) par la Lys seulement; c'était dans le principe une seule et même localité, et c'est par conséquent le même nom. M. De Smet fait dériver Comines du saxon *cuma*, hôtellerie, hospice. Dans l'évangile saxon, dit-il, le mot *diversorium* (Luc, II, v. 7) est rendu par *cumena-hus*, et dans les écrits du vénérable Bede, un hôpital se nomme *cumena-bur*. L'auteur observe toutefois que le verbe *cuman* a produit le flamand *komen*, le teuton *kommen*, *venire*, *accedere*. Or, c'est de ce mot que Scrieck fait venir l'étymologie de Comines, *comene*, *koming*, *advenientia*, *locus quo advenæ convenerant*, c'est-à-dire colonie d'étrangers.

Il est à remarquer que l'opinion de Scrieck se fortifie du rapprochement que l'on peut faire et de l'analogie qui existe réellement entre Comines et Cominges, chef-lieu d'un ancien comté de la Guyenne, qu'on nommait autrefois en latin *Convens*, *Convenæ*, *Convenarum lugdunum*, capitale d'un peuple ainsi appelé, dit saint Jérôme, parce qu'il était rassemblé de divers pays, *ex diversis provinciis congregati in hunc locum convenerunt*.

Cominges s'est formé, non de *Convenæ*, qui en est la traduction latine, mais bien ainsi que Comines, du verbe teuton *Kommen* *Comen*, correspondant au latin *venire*, *convenire*; *come*, *coma*, en anglo-saxon, étranger, *advena*.

Comparons encore Comines à Cômigne, nom d'un village de l'Aude, qu'on écrivait jadis *Cominhain*, *Comignan*, évidemment pour *Cominghem*, *Comingen*, nouvelle preuve de l'origine germanique de cette espèce de nom.

CYSOING

CISONIUM, FISCUS CYSONIUS au 9^e siècle (archives de l'abbaye de Cysoing); CÉSONA (Guill. Brito.); CYSON, CYSOIN, CISOING, CHISOING, CHIZOING dans les titres romans du 12^e au 15^e siècle.

Cysoing est un lieu fort ancien; c'était au 9^e siècle un fisc royal, qui fut donné en dot à Gisle, fille de Louis-le-Débonnaire, épouse d'Evrard, duc de Frioul, et fondateur de l'abbaye de Cysoing. Le testament de ce dernier assigne à son fils Adalard, entr'autres biens, *cortem nostram in Cisionio*. Cette pièce, qui date de 837, est rapportée par Miræus, tome 1, page 19.

Plusieurs versions ont été données sur le sens qu'il fallait attacher à ce nom. Bullet y voit une situation près d'une rivière et d'un marais, du celtique *ci* rivière, et *sen* marais. M. Tailliar le traduit de la même langue par ruisseau caché, *cws-on* (*Ere celtique*).

Dans sa philippique sur la bataille de Bouvines, Guillaume Breton dit « *Sanguineum a Zephyro Cesonam tangit ab Euro.* »

L'opinion la plus répandue chez les auteurs anciens était que Cysoing avait tiré son nom de *Cæsonius*, patricien romain sous l'empereur Claude, lequel occupait la Gaule Belgique et résidait à Tournai; comme il avait l'habitude de se livrer au plaisir de la chasse, dans la forêt baignée par la Marque, il y aurait construit un château qui fut appelé *Cæsona*, du nom de son fondateur.

Buzelin rejette cette étymologie dénuée selon lui de toutes preuves historiques; il en préfère une autre donnée par quelques écrivains, et consistant à décomposer le nom de Cysoing par *Cis-onium*, ce qui voudrait dire, *en deça de l'Onium*, petite rivière qui traverse ce territoire et dont un ancien manuscrit, selon M. Duthillœul, parle en ces termes : *Infèriora rigat Onis præterfluens amnis* (*Pet. Hist. de Fland*). Mais il y a une difficulté à cela, comme le dit très bien M. Le Glay dans un mémoire sur les archives de l'abbaye de Cysoing, c'est que personne n'a jamais vu la petite rivière de ce nom.

On rencontre souvent des noms qu'on ne peut juger qu'au moyen de l'analogie; Cysoing est de ce nombre. Disons d'abord que *Cesona* ou *Cysonium* n'est qu'une latinisation de *Cyson*, *Cysoing*, qui nous paraît être d'origine germanique. Dans beaucoup de noms de lieu allemands, la finale *on*, équivalant à *hem*, *hein*, dans le sens de propriété, habitation. Ainsi, on a dit Ascon, Brockon,

Fischon, Diegom, Bellingon, Flozingon, pour Aschem, Bruchem, Fischen, Dieghem, Bellinghem, Flozingen, qu'on écrivait autrefois; de même, *Cys-on* a pu être dit pour *Cys-hem*. D'un autre côté, Cysoing paraît appartenir à cette classe de noms où la désinence *ing*, abréviation d'*inghem* (Cysinghem), indique que l'élément qui les a formés est généralement un nom patronymique ou de famille. Que cette origine commune à bien des localités, soit aussi celle de Cysoing, rien de plus admissible; un établissement créé là, dans les premiers temps, par un germain du nom de *Giso*, *Chiso*, *Sizo*, aura pu donner son nom à la ville naissante; l'histoire est rempli d'exemples de ce genre, où des villes, des cités même, doivent leur nom à des établissements particuliers. *Chichester*, en Angleterre, s'écrivait autrefois *Cessan-ceaster*, *castrum a Cissā rege conditore* (Skinner); ce nom se rapporte à la forme *Cis-on*, *Cis-hem*, comme celle de Cisinghem correspond à Cisencourt que nous avons en France, et qu'on a écrit *Chisencourt*, *Susencourt*, *Sizonis curtis*. M. Forstemann nous donne encore comme formées d'un nom d'homme les dénominations allemandes de *Ceisen-husen*, *Sizenhein*, *Zissen-dorf*, etc.

ESQUERMES

SCHELMEL, SCHELMES, SCELMES, ESKELMES, ESCHELMES, ESCLEMES, SCHELINE du 11^e au 13^e siècle; ESKERMES, ESQUERMES au 14^e siècle (cartulaires de Saint-Pierre de Lille, de Loos et de Marchiennes).

Esquermes n'était autrefois qu'un simple village de la banlieue de Lille; ses accroissements successifs en ont fait une ville, qui vient d'être réunie à Lille même.

Le plus ancien titre qui mentionne cette localité est l'acte de fondation du chapitre de Saint-Pierre. Par cet acte, qui porte la date de 1066, Bauduin-le-Pieux, comte de Flandre, donne audit chapitre, des biens sur Esquermes, *in Schelmel II mansos et VII bonaria*; la charte confirmative de 1202, de Philippe-Auguste, porte: *in Scelmes....* celle de Louis de Nevers, en 1380, *in Scheline....*

En 1325, la rue Esquermoise à Lille se nommait la rue *Esclemoise*. (Manusc. de Saint-Nicolas de Lille.)

Ce n'est qu'à la fin du 14^e siècle que le nom d'*Eskermes*, *Esquermes*, a succédé à celui d'*Eskelmes*, *Eschelmes*, *Schelmes*, qu'on écrivait d'abord. C'est à l'inverse de ce qui a

eu lieu pour le nom d'un village du Hainaut belge, appelé jadis *Kermes*, et aujourd'hui *Esquelmes*, qu'on prononce, dit M. Chotin, *Equerme*, et qu'on dit en flamand *Eekerne*, mot signifiant chenaie, *Æsculetum*, de *eek*, chêne, et *eerne*, terre.

Doit-on, par analogie, appliquer la même étymologie à Esquermes? on ne saurait l'affirmer; elle serait toutefois préférable à celle donnée de *eke*, eau, ruisseau, et *erme*, bras, sur un bras du ruisseau. (Duthillœul, *Pet. Hist. de Fland.*)

HAUBOURDIN

ARBODEM, HARBODEN, HABORDIN au 12^e siècle; HABURDIN au 13^e; HAUBOURDIN, HAUBOURDIN aux 14^e et 15^e siècles (cartulaire de l'abbaye de Loos).

Haubourdin était, au siècle dernier, un bourg, et avant cela, un village qui ne relevait que de son seigneur, le châtelain de Lille. Ses habitants y jouissaient, entr'autres privilèges, de l'exemption de tous impôts sur les objets de consommation, et du droit de n'être jugés que par leurs concitoyens, conformément aux anciens statuts de la Flandre; ajoutez à cela les avantages qu'ils retirèrent ensuite de la canalisation de la Deûle et de l'abandon presque gratuit, à eux fait par leur seigneur, des marais avoisinants, et on s'expliquera facilement le développement et l'importance toujours croissante de cette localité.

Bullet s'ingénie à faire d'Haubourdin un mot celtique, *Al-bur-den*, qu'il prétend signifier : à une courbure de rivière. Cette étymologie ne nous paraît pas plus admissible que celle tirée par d'autres, du latin *alta bordena*, ou *altus burgus*.

Les anciennes formes du mot *Arbodem*, *Harboden*, revêtent évidemment une origine germanique; il nous arrivera souvent de rencontrer des noms appartenant au vieil idiôme des peuples du Nord, qui, sous l'influence de la langue française, ont subi des altérations telles que leur caractère primitif a presque entièrement disparu.

Aardbodem est un mot qui, en Hollande, signifie terre ferme, territoire, par opposition aux eaux ou aux terrains aquatiques. Le lieu où se voit aujourd'hui l'église d'Haubourdin, et qui aura été d'abord le point central de cette localité, est plus élevé et a un sol tout différent de celui des marais et des bas-fonds qui l'avoisinent vers le cou-

chant. C'est peut-être de cette situation que lui vient ce nom : d'*Arbodem* forme d'*Aardbodem*, on aura fait, par un relâchement dans la prononciation ou par euphonie, *Habordin*, *Haubourdin* ; l'*h* initiale est une lettre qui souvent s'ajoute ou se retranche à volonté, *hariberga*, par exemple, type de notre mot *auberge*, a fait d'abord *harberge* et *arberge*, puis *haberge*, *hauberge* et *auberge*.

Harebodem pourrait encore signifier le domaine du seigneur, de *har*, *her*, seigneur, maître, et *bodem*, fonds, terre, domaine. Averbode, Averbodem, nom d'un hameau belge dans le Brabant, voudrait dire, d'après M. Chotin, domaine d'Averus.

LANNOY

LAUNEY, LAUNOY, LASNOIT, LAISNOIT, LANNOE, LANNOIS dans les titres romans ; ALNETUM chez les auteurs latins, Meyer, Buzelin, etc.

Lannoy, aunaie, du roman *Alnoi*, et par transposition *Lanoi*, *Lannoy*, lieu planté d'aulnes, *alnetum*.

Cette petite ville est connue par ses seigneurs : un Hugo de Lannoy fut au nombre de ces chevaliers qui se croisèrent en 1096 au fameux tournoi d'Anchin.

Jean de Lannoy, chevalier de la Toison-d'Or, mort le 12 mars 1492, entoura la ville de fortifications, construisit l'église et le château. Les derniers vestiges de cette forteresse disparurent à la fin du siècle dernier.

QUESNOY-SUR-DEULE

QUERCETUM SUPER DUPLAM dans les chartes latines ; QUENOIT, KENNOIT, CAISNOIT, CHAISNOIT, KESNOIT, QUESNOIT, QUESNOIS dans les titres romans des 12^e et 13^e siècles.

Quesnoy n'est mentionné dans aucun titre antérieur au 12^e siècle. Il en est question pour la première fois dans une bulle du pape Célestin II, de l'année 1143, qui confirme l'autel du lieu, *altare de Quesnoy*, au chapitre de Saint-Pierre de Lille. Cette pièce est rapportée par Miœus, t. 4, p. 15.

On dit en patois *quene* pour chêne, *Quesnoy* est pour chenaie, lieu planté de chênes, *Quesnoya vel Quercetum*, *hoc enim vetus ejus vocabulum a frequentioribus forsan*

illic olim Quercubus. (Buzelin, *Gall. Fland.*) C'est probablement sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un bois planté de chênes que la petite ville dont nous parlons aura pris naissance.

La terre de Quesnoy appartenait au 13^e siècle aux comtes de Hainaut ; elle passa ensuite aux comtes de Flandre, dans le courant du 15^e. Philippe IV, roi d'Espagne, l'érigea en marquisat en 1661, en faveur de Philippe de Mailli.

ROUBAIX

RUBAIX, ROBAIS, ROUBAIS, mais plus souvent ROSBAIS, parfois ROSBACE, RUSBAIS, ROUSBAIS aux 11^e, 12^e et 13^e siècles ; en latin *Rosbacum*, *Rusbacum*, *Robacum* (cartulaires de Marquette, de Marchiennes, de Saint-Amand).

Roubaix, simple village au 15^e siècle, n'était encore qu'un bourg au siècle dernier ; mais depuis 1814, le développement de son commerce, l'essor de ses fabriques y a réuni une population toujours croissante, qui en a fait aujourd'hui une ville de plus de 40,000 âmes.

On parle des seigneurs de Roubaix dès le 11^e siècle ; le premier que nous avons trouvé, est un Robert de Roubaix, témoin dans une charte de Bauduin, comte de Flandre, en faveur de l'abbaye de Marchiennes, en 1047. Meyer cite Hugo de Roubaix au nombre des Croisés, en 1096 ; un autre seigneur, Bernard de Rosbais, s'enrôla sous la même bannière, et partit pour la Terre-Sainte, en 1204.

Des lettres de l'évêque Wauthier, de l'année 1167, donnent à l'église de Tournai l'autel de Roubaix. (De Smet, *Corpus Chronic. Fland.*)

On a prétendu que Roubaix se serait ainsi appelé du nom d'un de ses seigneurs, qui, au 8^e siècle, aurait été l'un des douze pairs composant le tribunal du comté du Hainaut. Le personnage dont il s'agit ici était un seigneur de Rebaix (arrondissement d'Ath), qu'on a confondu avec Roubaix, parce que l'un et l'autre de ces noms s'écrivaient autrefois Rosbais, de là l'erreur, et ensuite, comment pourrait-on admettre qu'un seigneur donnât son nom à sa terre, à son village, quand tout le contraire avait lieu au temps de la féodalité ? c'était le nom de la localité qui devenait celui de son seigneur.

Rosbais est un nom de situation, qui signifie, d'après

M. Chotin, marais aux roseaux, du roman *bais*, *baix*, marais, et *ros*, abréviation de *rosel*, roseau. C'est l'étymologie la plus probable, à moins que la finale *bais* ne soit ici une romanisation de l'allemand *bach* ou du flamand *beke*, ruisseau; ce qui tendrait à le faire croire, c'est l'espèce d'analogie qui existe entre des noms tels que Roubaix, Fleurbaix, Marbaix, et ceux de Rossbach, Florbach, Marbach que l'on trouve en Allemagne, correspondant aux Roosbeke, Flobecq, Morbeke des Flamands. Si Roubaix, *Rosbais*, était une forme romane de Rossbach, Roosbeke, il pourrait s'entendre de diverses manières, M. Forstemann, ayant traduit ce mot par ruisseau des cavales, M. de Smet, par ruisseau rouge, de la couleur rougeâtre du sol où il coule, Grammaye et M. Willems, par ruisseau des roses, M. Chotin, par ruisseau de la Roselière. Cette dernière interprétation nous semble préférable, comme étant la plus naturelle.

Marais aux roseaux, si le nom est roman, ou ruisseau de la roselière, si le nom est d'origine germanique, telle est l'étymologie la plus rationnelle que l'on peut donner à Roubaix; celle de *Rubetum*, lieu rempli de ronces, que certains auteurs ont voulu lui attribuer, est toute de fantaisie et ne repose sur rien.

SECLIN

SECLINIS, SICLINIUM, SICCLINIUM, SECLINIUM, SICLUNUM, SICLUNIUM, du 11^e au 13^e siècle (cartulaire de Saint-Bavon de Gand, idem de Loos); SIKELINÆ (Meyer), SICLIN (Kilian).

D'après le martyrologe flamand, saint Piat, ayant souffert le martyre à Tournai, sa ville épiscopale, vint mourir à Seclin, vers l'an 299. On ajoute que saint Eloi recueillit son corps en 659, rebâtit l'église qui existait à la mort de ce saint, et y institua, pour célébrer le service divin, des clercs, qui devinrent ensuite des chanoines réguliers.

Telle est, en résumé, la légende qui attribue à cette ville une très grande ancienneté.

Il est parlé, dans un diplôme de Charles-le-Chauve de 864 des propriétés que possédait l'abbaye de Saint-Bavon de Gand, *in pago Medelentense, in villâ Sohelnium*. Foppens, l'annotateur d'Aubert Lemire, qui rapporte ce diplôme, pense que ce lieu est Seclin dans le Mélandois, et que, par erreur de copiste, on a pu transcrire *Sohelnium* pour *Schelinum*.

Le monastère de Saint-Bavon avait en effet des propriétés à Seclin : cela résulte clairement d'un dénombrement de biens fait en 1030 par Othelbodus, l'un de ses abbés, et où il est dit : *In pago Medelentense in villâ Seclinis mansos quatuor cum molendinis duobus et cambis duabus*. Il paraît donc certain que le lieu cité dans le diplôme de Charles-le-Chauve est Seclin.

Buzelin rapporte une espèce de jeu de mots qu'on aurait fait sur le nom de cette ville, en disant qu'on appela *Seclin* l'endroit où saint Piat en mourant *s'inclina*.

D'après le même historien, Seclin est nommé dans la plupart des anciens titres latins *Siclinium*, *Sicclinium*; cependant il fait remarquer que divers écrits sur le martyre de saint Piat, émanant de l'abbaye de Saint-Bertin et d'une époque très reculée, l'appellent *Sacelinum*, que des bulles papales, dit-il, ont transformé en *Seclunium* ou *Seclunum*.

Ce mot de *Sacelinum* a été comme un trait de lumière pour ceux qui voulaient découvrir le sens attaché à Seclin; quelques auteurs ont cru que *Sacelinum* était un diminutif du latin *sacellum*, petite chapelle, et que ce nom avait pour raison d'être l'oratoire élevé, dans les premiers temps, là où saint Piat avait rendu le dernier soupir. (*Gazet. hist. eccl. des Pays-Bas*, L. De Rosny, *Arch. du Nord*, tom. 5, nouv. série).

On ne saurait rejeter cette étymologie, attendu qu'elle n'a rien d'in vraisemblable, et qu'il serait fort difficile d'en donner une autre, par l'impossibilité où l'on est de trouver des noms analogues qui puissent être comparés à celui qui nous occupe ici.

TOURCOING

TORCOIN, TORCOIGN, mais plus souvent TORCOING du 11^e au 13^e siècle; TORKOING, TURKUIN, TOURQOING du 14^e au 16^e (cartulaire de Flandre, idem de Loos, idem de St.-Pierre de Lille).

Le nom de Tourcoing ne se rencontre pas avant le 11^e siècle. Une charte de 1080, concernant le chapitre d'Harlebeke et où figure comme témoin un *Saswallus de Torcoin*, est le plus ancien titre qui fasse mention de cette ville; ce qui n'a pas empêché toutefois certains écrivains de lui attribuer une origine celtique ou romaine.

Bullet, en traduisant le nom de Tourcoing, à la source d'une rivière, ne se doutait pas sans doute que son éty-

mologie tombait complètement à faux, car il n'y a aucune rivière à Tourcoing.

Il fallait donc à ce mot un autre sens, qu'on a prétendu trouver, toujours au moyen du celtique, dans *tur*, *turg*, passage, et *oing*, bois, passage du bois; ou dans *tour*, forteresse, et *cen*, *ken*, tête, sommet, forteresse élevée; ou encore dans quelque terme néo-celtique, *turchen*, *torghen*, qui signifie, dit-on, mont, butte de terre, coteau (Brun-Lavaine, *Revue du Nord*).

D'après M. De Baecker, Tourcoing serait un composé comme Thorout, Torrebaix, Thurnout et formé comme eux du nom d'une divinité payenne, du dieu Thor, honoré autrefois par les Flamands; Tourcoing, chêne de Thor *Torquesne* (*Hist. de la religion avant le Christ.*).

Tor, Thorn, dit Huet, dans ses *Origines de Caen*, était une divinité des Goths et des Danois, mais on en a fait aussi chez les anciens peuples du Nord des noms de famille : c'est ainsi que Grammaye traduit Turhout (*Torhott*), non par *sylva Thori*, mais bien par *sylva Thoraldi*.

Citons encore Jacques Deguise, qui raconte, sur l'origine de Tourcoing, une histoire fort curieuse. D'après lui, Tarquin, amant de Lucrèce, exilé de Rome, voulut, pour se venger, soulever les Belges contre sa patrie; mais, ayant échoué dans sa tentative, il se retira avec ses partisans sur le territoire des Morins, dans un lieu qui fut appelé *Torquoin*, *a Tarquinio*. L'historien du Hainaut n'oublie qu'une chose, c'est de nous dire où il a puisé ce fait, qui paraît n'avoir jamais existé que dans son imagination.

Torcoin, *Torcoing*, est un mot comme Cysoing, Marcoing, qui dénote une origine germanique; dans le pays, on dit *Torkuin*, forme présumée de *Turc-hem*, qu'on peut comparer à *Turkheim*, nom de plusieurs villages en Allemagne, s'écrivant autrefois *Turingoheim*, *Thorencohain*, *Turinheim*, et que M. Forstemann dit s'être formé d'un nom propre *Thuring*, ou d'un nom de peuple *Thuringi* (*Altdeutsches Namenbuch*).

Torcoing peut être encore pour *Torkinghem* ou *Turkenghem* et se comparer à *Turkenfeld*, jadis *Duringfeld*, le champ de Durant, *Torkington*, en Angleterre, l'enclos de Turgod (Skinner).

Quelle que soit la forme qu'on adopte, *Turc-hem* ou *Turking-hem*, c'est toujours un nom d'homme qui est l'élément de ce mot; il nous rappelle sans doute le Germain ou le Saxon qui, le premier, vint fixer sa résidence en ces lieux.

WAZEMMES

WASEM, WASCEN, WASSEM au 12^e siècle; WASEMES, WASEMMES au 13^e, quelquefois WAZENNES; en latin WASEMIÆ, rarement WASCENÆ (titre de Saint-Pierre de Lille, Mirœus et cart.)

Wazemmes est un faubourg de Lille, qui est devenu une ville par ses accroissements successifs; il vient d'être réuni à Lille même, dont il fera désormais partie.

Il est pour la première fois question de *Wasemiæ*, en 1066, dans l'acte de fondation du chapitre de Saint-Pierre, où celui-ci reçoit à titre de donation de Bauduin-le-Pieux, comte de Flandre, le *Bode* de l'église de ce lieu.

Wasemiæ, est une latinisation du teuton *Washem*, dont on a fait, par le retranchement de l'*h*, *Wasem*, *Wassem*, et ensuite, *Wasemes*, *Wazemmes*. C'est un nom dont le caractère germanique s'est altéré sous l'influence toujours croissante de la langue française. La Belgique nous offre plus d'un exemple de ce genre; les noms des villages de Wessem, Vottem, Rossem, Houdsem, s'écrivaient originairement *Weishem*, *Vothem*, *Roxhem*, *Houdhem*.

Wazemmes, *Was-hem*, signifie littéralement habitation près de l'eau, dans un terrain aquatique et marécageux, comme l'est en effet son sol traversé par la Deûle et le canal dit des Stations.

NOMS DES COMMUNES RURALES

ALLENES-LEZ-MARAIS

1071. ALENES : titre de la collégiale de Lens (Lecarp. Preuv.)

1210. ALESNES : titre de Saint-Martin de Tournai (Mirœus).

1588. ALENNE : division du diocèse de Tournai (id.)

ALLENEN, ALLENE, ALLENNES : documents divers.

Allennes était, au 13^e siècle, une chapelle ou dépendance d'Annœullin, dont l'autel appartenait à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai : *Altare de Anulin cum capellâ de Alesnes*. (Lett. confirm. des possess. de l'abb., par l'évêque Gossain, en 1210).

Les annales du Cambrésis mentionnent, au 11^e siècle,

des seigneurs d'Alennes, connus par leurs libéralités en faveur des monastères du pays.

La situation de ce village près de la Deule a fait dire à Bullet que son nom signifiait bord de rivière, du celtique *al*, bord, et *len*, rivière. M. Guilmot l'interprète par *ael*, bord, et *len*, bourde, limon.

Alain a été un nom de peuple, voisin et allié des Goths qui envahirent la Germanie, les Gaules et l'Espagne; on en a fait aussi un nom propre d'où se sont formés, en France, les noms d'Alligny, Alaincourt, Allainville, Allenwiler; en Allemagne, ceux d'Allingen, Alinchoven, Alenhusen, Alinpach, Alinperc, etc.; en Angleterre, celui d'Allington.

Alaigne (Aude), *Alania*, *Albania*, demeure d'Alain ou d'un Aubain. (*Dict. polyglote.*)

Si notre *Alennes*, qu'on a écrit aussi *Alenen*, était pour *Alenhem*, il pourrait avoir la même signification; mais il est plus probable que c'est un mot qui, comme *alnes*, *elnes*, veut dire une aulnaie, en latin *alanetum*, *alnetum*, nom qui a été donné souvent à des situations près des eaux, dans des terrains aquatiques, où cette espèce de bois croît facilement.

D'après l'abbé Corblet, Allaines (Somme) voudrait dire buisson, petit bois, de *hall*, type du mot hallier; le même auteur interprète le nom d'Allenay, village du même département, par *Alnetum*, lieu planté d'aulnes.

ANNAPPES

- 837. ANASPIS : testameut d'Evrard, comte de Frioul (Mirœus).
- 1046. ASNAPIA : cartulaire de l'abbaye de Flines.
- 1066. ASNAPIA : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
- 1110. ANASPIS : titre de l'abbaye de Cysoing.
- 1143. ASNAPIA : bulle du pape Calixte II (Mirœus).
- 1158. HANAPIA : cartulaire du Mont-Saint-Martin.
- 1176. ANNAPIA : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1197. ASNAPIE : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.
- 1202. AUSNAPIA : charte de Philippe-Auguste (Mirœus).
- 1235. ANASPIE : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1248. ANAPIA : id.
- 1274. ANNAPPES : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
- 1275. HANAPA : id.

1279. **ASNAPIA** : cartulaire de l'Abbiëtte de Lille.

1280. **ANASPIA** : id.

1284. **ANAPE** : id.

1286. **ANAPPS** : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1325. **HANAP** : livre de Saint-Nicolas de Lille (manuscrit).

ASNAPIA : Balderic, *Chronique de Cambrai*.

Annappes est un ancien village connu dès le 9^e siècle ; il est mentionné, en 837, dans le testament d'Evrard, comte de Frioul, fondateur de l'abbaye de Cysoing, lequel donne à Béranger, son second fils, une ferme à Annappes, *cor-tem in Anaspis*.

Buzelin fait observer qu'on a écrit d'abord *Anaspis*, *Anaspia*, puis, dans les titres moins anciens, *Annapium*. Qu'importe cette désinence latine si le mot n'est pas latin ? Anape ou Hanape appartient à une catégorie de noms qu'on trouve principalement en Allemagne, tels que Arnapa, Alapa, Hanapha, Widapa, Geldapa, Wannapa, Arlape, que M. Fortsmann dit s'être formés du radical *ap*, goth, *ahwa*, eau, *aqua*.

Genappe, nom d'un village du Brabant, est traduit par M. Chotin *ruisseau du marais*.

Bullet prétend qu'Anappes signifie en celtique à une courbure de rivière. Il faut reconnaître que notre village d'Annappes, situé sur des cours d'eau au milieu d'anciens marais, justifie une étymologie de ce genre.

ANNŒULIN

1159. **ENNELIN** : titre de Saint-Aubert de Cambrai.

1169. **ANOLINUM** : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1177. **ANEULYN** : id.

1210. **ANULIN** : titre de Saint-Martin de Tournai.

1226. **ANEULIN** : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1258. **ANEULIN** : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.

1284. **ANNELIN** : inf. jud. du comte de Flandre.

Le cartulaire de Saint-Vaast nous parle des revenus que l'abbaye possédait au 12^e siècle sur *Anolin* ou *Aneulyn*. Un Eustache d'Ennelin figure, en 1159, comme témoin dans une charte concernant l'abbaye de Saint-Aubert à Cambrai, et rapportée par Le Carpentier dans ses *Preuves de l'histoire du Cambrésis*.

Personne n'a essayé de donner l'étymologie de ce nom ; les celtomanes l'ont eux-même passé sous silence ; trouvaient-ils le problème trop difficile à résoudre ? Nous l'ignorons : il est vrai qu'*Anolin*, *Aneulin*, *Ennelin* est d'une origine plus qu'incertaine, et qu'on ne saurait en juger, même par voie d'analogie.

Constatons seulement qu'*Anolinus* ou *Anulinus*, chez les Romains, comme *Ennelin*, chez les Germains, était un nom propre assez répandu : il y eut, sous Néron, un général nommé Annolin (*Anollinus*), qui agrandit Bavay, fit faire la chaussée qui mène de cette ville à Tournai, et jeta sur la Sambre un pont qui porte encore son nom (D'Oultreman) Annœullin tirerait-il le sien d'une circonstance semblable, du Romain ou du Germain appelé Anolin ou Ennelin, qui serait venu là s'établir le premier en ce lieu ? On pourrait le supposer, sans l'affirmer.

ANSTAING

1159. ANSTENG : titre de l'abbaye de Saint-Aubert (Lecarp.)

ANSTAINUM : Buzelin, *Gallo Fland.*

AINSTAIN, ANSTAIN, AUSTAIN : documents divers.

Alelmus de *Ansteng* est témoin dans un acte de 1159, concernant l'abbaye de Saint-Aubert, et dont nous avons parlé en l'article précédent ; c'est le seul titre ancien où nous ayons rencontré le nom de ce village.

Bullet fait dériver le nom d'*Ansteng* du celtique *ans*, près, et *ten*, forêt : étymologie toute de fantaisie.

Anstaing est d'origine germanique comme Lallaing, Fressaing, Mastaing, où la finale *ing*, abrégative d'*ingen*, pour *ingham*, indique que l'élément qui les a formés est un nom d'homme. (VOIR CES NOMS.)

Anstin (*Anstinus*), Ansteig, Ansteus, sont d'anciens noms propres qui remontent aux premiers siècles de notre ère. (Forstemann, *Altd. Namenb.*)

Antoing, en Belgique, vient, comme Antony que nous avons en France, d'Antoine, *ab Antonio*. Anstaing ne correspondrait-il pas également à nos noms d'Antenay, Antenac, Anteny, Antigny, Antignac, que le savant M. Auguste Le Prevost dit s'être formés de quelque nom d'homme ? Il est utile parfois de comparer les noms entr'eux, quoique d'origine différente, lorsqu'ils ont un élément commun et identique.

ASCQ

1164. ASCH : charte de Gérard, évêque de Tournai.

1200. AQUA : cartulaire de Loos.

1252. ASCH : id.

1274. ASCH : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1275. ASCH : id.

1387. ASCH : id.

1460. ASCQ : id.

1508. ASCQ : id.

ACQUES, AQUES, ACQ, ASQUE : documents divers.

Ce village est connu au 12^e siècle; son autel (*altare de Asch*) appartenait alors à l'abbaye de Cysoing, ainsi que le confirment des lettres de Gérard, évêque de Tournai, de l'année 1164.

Asch, *Ascq*, en latin *Aqua*, indique une situation près des eaux; il y a à Ascq des marais, des cours d'eau qui justifient cette étymologie. C'est le même nom qu'*Acq* (Pas-de-Calais) que les anciennes chartes appellent *Aquæ via*, *Ascum*, *Asc*, et qui se trouve près de la Scarpe dans une situation analogue.

Acken, qu'on prononce *Ack*, est le nom allemand d'Aix-la-Chapelle, ainsi appelé à cause de ses eaux thermales.

ATTICHES

1187. ATTICHE : titre de Saint-Piat de Seclin (Miræus).

1282. ASTICES : cartulaire du Hainaut.

ATICHIES, ATTECHIES, ATICHE : documents divers.

Bullet fait venir *Attiches* du celtique *at*, près, et de *ic*, rivière. Le celtique *aitich*, dit M. Tailliar, signifie manoir (*manerium*), d'où Attiches, Athies et peut-être Attin (*Ère celtique*).

Nous ne remonterons pas si haut pour trouver l'origine de ce mot : Attiches est comme Athies, Athée, Atheux, Athes, que l'abbé Lebœuf, Courtepée et M. Le Prevost font dériver du latin *attegix*, huttes, cabanes, chaumières. Juvénal, dit l'abbé Lebœuf, se sert de ce mot pour désigner les cabanes des Maures; il a depuis passé dans les Gaules et a été employé dans diverses provinces pour

désigner des villages, des bourgs, dont l'origine avait commencé par des cabanes de bergers, des loges de vignerons, ou par des huttes de bûcherons.

Attiches est près de la forêt de Phalempin; il a pu s'établir là, dans les premiers temps, des habitations de pauvres bûcherons, lesquelles seraient devenues le noyau de ce village.

Une bulle du pape Clément III de 1187 nous présente l'autel ou l'église d'Attiches comme appartenant alors au chapitre de Saint-Piat de Seclin.

AUBERS.

1135. OTBERTIO : cartulaire du chapitre d'Arras.

1152. OBERTIO : id.

1154. OBERTIO : id.

1156. OBERTIO : id.

1178. OBERTH : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1196. OBERCH : cartulaire de l'abbaye de Mareuil.

1210. OBERCH : titre de Saint-Amé de Douai.

1243. OBERTH : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1243. OBERT : id.

1344. AUBERCH : 1^{re} cartulaire de la dame de Cassel.

OBER, OBERE, AUBERG, AUBER, AUBERCH : docum. divers.

On a dit qu'Aubers était pour Albere, d'*Alberus*, peuplier blanc, *alberia*, *alberata*, en vieux français, *aubroye*, *aubray*, pour désigner un lieu planté de cette espèce d'arbres (Duthillœul, *Petites Histoires de Flandre*).

Nous ferons observer que ni *Alberus* ni Aubraye ne se retrouve dans aucune des anciennes formes de ce nom, que le cartulaire du chapitre d'Arras, auquel appartenait l'église d'Aubers au 12^e siècle, désigne par Othert ou Obert.

Le nom propre d'Aubert s'écrivait au moyen-âge Othert, Othberth, Obert. Auberville, Aubermenil, en Normandie, jadis Oberville, Obermenil, dans les chartes latines *Otberti villa*, *Otberti manile*, comme Oberbosc, Obermare de la même province, *Oberti boscus*, *Oberti mariscum*.

Mais, dira-t-on, pour qu'un nom d'homme devienne un nom de lieu, il faut qu'on y ajoute l'idée d'habitation ou de propriété, comme dans les exemples que nous venons

de donner. C'est une règle, il est vrai, mais qui n'a pas toujours été suivie.

Que de lieux en France portent tout simplement le nom d'un saint! Quand on dit Saint-Momelin, Saint-Georges, c'est comme si l'on disait l'hermitage de saint Momelin, la chapelle dédiée à saint Georges, première origine de ces villages.

Ancre, en Picardie, s'est appelé *Albert*, du nom d'Albert de Luynes, favori de Louis XIII, qui lui substitua cette dénomination en 1620; cela est de l'histoire. Et en Afrique, les villages de Bugeaud, Vallée, Rivet, Danremont, ne sont-ce pas là les noms de nos généraux, donnés tout simplement à des centres de population que nous avons créés?

Aubers, pourrait donc rappeler le nom de son fondateur ou de son premier possesseur *Obbertus*, *Obertus*; toutefois, il ne serait pas impossible qu'Obert, Oberch, fut une altération du mot germanique *ober*, *oberg*, qui a signifié hauteur, élévation. Cette étymologie conviendrait à la situation de ce village, qui se trouve sur une éminence du côté du couchant, vers La Ventie.

AVELIN.

1218. AVELIN : charte de Michel de Harnes.

1284. AVELINS : inf. jud. du comte de Flandre.

1284. AVELINS : id.

1377. AVELIN : cartulaire de l'Abbatte de Lille.

AVELYN : document topographique.

On ne peut faire que des conjectures sur ce nom, dont les anciennes formes ne nous révèlent pas l'origine: c'est encore ici le cas d'avoir recours à l'analogie.

Nous trouvons en Belgique une localité appelée *Sart-Dame-Aveline*; dans le Hainaut, Sart-les-Moines, qu'on nommait jadis Avelein-Sart, ce qui ne veut pas dire le sart, le défrichement du bois de noisetiers, comme on l'a prétendu; mais bien le sart d'*Ebles*, attendu qu'il est appelé dans les chartes latines *Ebali sartum*, du nom d'un seigneur de Gosselies, qui le possédait dans l'origine; en Allemagne, Avelingen, formé également d'un nom propre et dont on a pu faire chez nous Avelin, par le retranchement de la finale germanique *gen*, comme on le verra parfois pour des noms de ce genre.

Le *Domesday Book*, qui donne la liste de ceux qui ac-

compagnèrent Guillaume-le-Conquérant lors de sa descente en Angleterre, en cite plusieurs du nom d'*Avelin* ou d'*Ablin*.

Laveline, en latin *aquilina*, est le nom d'une rivière en Lorraine, que D. Calmet fait venir de *awe*, *awa*, eau (*Hist. de Lorraine*).

Avel-lin en celtique voudrait dire bois de noisetiers, d'après M. Duthillœul; il est vrai qu'en roman, *avellanier* signifie noisetier, *avellanetum*, lieu planté de noisetiers, d'*avellana*, que Servius dit avoir été fait d'*Avella*, nom d'un village de la Campanie, autour duquel on récoltait beaucoup de noisettes; il y en avait aussi beaucoup, dit Ménage, aux environs d'un autre lieu appelé Abellinum, et c'est pour cela que Pline dit qu'on les appela d'abord *abellinæ*, et ensuite *avellanæ*, d'où s'est fait le nom d'*avelines*, qu'il faut prononcer comme s'il était écrit *aveline*.

Le nom du village d'Avelin viendrait-il de là? Cela n'est pas probable, car les noms de lieu tirés des végétaux ont généralement une autre désinence dans nos contrées; Quesnoy, Tilloy, Lannoy, Fresnoy, Saulchoy, Carnois... ou Fouquières, Cattenières, Bussièrès, Bouxières, Rosières, etc. A défaut d'indications positives, il faut raisonner par analogie, et c'est ce qui nous fait croire qu'il faut voir dans Avelin plutôt un nom d'homme que celui de l'arbuste dont nous venons de parler.

BACHY.

1066. BACEDA : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1159. BACIES : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.)

1161. BACIES : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1202. BAUSERDA : titre de Saint-Pierre (Mirœus).

1380. BACEDA : id.

BACHIA : Buzelin, *Gallo Fland.*

BASSY : ancien document.

Il est parlé de ce village dans l'acte de fondation de la collégiale de Saint-Pierre de Lille en 1066 par Bau-
duin, comte de Flandre, *apud Bacedam decimam unam*;
c'est Bachy, et non La Bassée, comme on a voulu le pré-
tendre. *Baceda* est une latinisation de *Bacies*, qu'on écri-
vait précédemment, comme *Bachia* l'est de *Bachy*. On a
pensé que ce nom indiquait une situation dans un lieu
bas, *bassa sedes*.

Bachy, hameau de Serbonne, est nommé dans le cartulaire de l'Yonne *Bassiacus*, évidemment tiré *ab aliquo Basso*. *Bacilly*, dans l'Avranchin, dit M. Le Hericher, ne signifie pas lieu bas, *depressus ager*, comme le prétend Canalis, mais il se trouve formé d'un nom d'homme comme *Bassigny*, *Bassignac*. Les noms allemands de *Bachingen*, *Bachlingen*, correspondent à ceux de *Bachy*, *Bacilly*, le *Bassiacum* ou *Basiliacum* des Latins.

En composition, le doute n'est plus permis sur la valeur de ce mot : *Bachi-Villers* (Oise), en latin *Bassi vilare*, demeure de Bassus; *Baschweiler*, en Alsace, est nommé dans les anciens titres latins *Bodolis villare*, c'est toujours un nom propre qui est l'élément de cette dénomination.

Baqueville, *Bacquepuits* (Eure), *Baschi villa*, *Baschi puteus*. On n'en finirait pas si l'on voulait citer tous les noms de lieu qui se sont formés de celui de *Bassus*, en allemand *Basch*.

BAISIEUX.

1119. BAISEU : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.

1164. BASEU : titre de l'abbaye de Cysoing.

BASIU, BASIEU, BASYU, BAISSEUX, BAISIEU : doc. anc.

Le cartulaire de Saint-Bertin mentionne en 1119 un Segardus de *Baiseu* qui, avec ses trois frères, Hugo, Alardus et Ernoldus, donne à cet abbaye un *prædium* nommé *Calvasart*.

L'autel de *Baseu* est concédé en 1164 à l'abbaye de Cysoing par Gérard, évêque de Tournai.

Bais, *baix*, en vieux français, signifie bas, *bassus*; il a été dit aussi pour marais, eau stagnante, mare; *Baisieux* indiquerait donc un lieu bas et humide près des eaux.

C'est le même nom que *Baisieux*, dans le Hainaut belge, qu'on écrivait autrefois *Baizue*, et que M. Chotin dit signifier littéralement bas lieu, en roman *baislieu*.

BAUVIN.

1142. BALVIN : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1147. BALVIN : id.

1164. BALVIN : id.

1169. BALVIN : id.

1588. BOVIN : division du diocèse de Tournai (Mirœus).

BOUVIN, BAUVYN : documents divers.

Ce village faisait partie au 12^e siècle des domaines de l'abbaye de Saint-Vaast, dans les titres de laquelle il est nommé invariablement *Balvin*.

Si l'on jugeait de ce mot par son ancienne forme, on devrait croire que c'est là un nom d'homme laissé à ce lieu par l'un de ses premiers seigneurs ou possesseurs. De Balduinus, on a fait jadis Balowinus *Balvin*, comme de Baldomarus, Ballomarus, *Bomart*; de Liedwinus, *Liévin*, etc.

Mais *Bovin*, *Bouvin*, pourrait également venir, comme Bouvines, du germain *bowing*, signifiant une prairie labourée, une terre mise en culture.

Bauvin est situé près de la Deûle, et son territoire devait autrefois faire partie des marais ou prairies qui s'étendaient au loin de chaque côté de cette rivière.

Bullet fait venir Bauvin du celtique *bau*, source, et *vin*, rivière; on connaît la valeur de ces sortes d'étymologies.

BEAUCAMPS.

BELLOCAMPUS : Buzelin, *Gallo Fland.*

Nous n'avons rencontré le nom de ce village dans aucun titre ancien. Beaucamps est à peu de distance de l'ancienne voie romaine qui conduisait du pont d'Estaires à Tournai, c'est ce qui a fait dire que son nom rappelait un champ de bataille. Nous avons en France plusieurs Beaucamps ou Beauchamps, en latin *Bellus campus* qui, comme le nôtre, est un nom de situation, et désigne une belle plaine, une belle campagne.

BERSÉE.

1223. BERSÉES : cartulaire de l'abbaye de Bourbourg.

1229. BERSEIS : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1231. BIERSEES : id.

1232. BERSÉE : id.

1236. BERSÉES : id.

1284. BIERSES : inf. jud. du comte de Flandre.

1486. BERSÉES : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1526. BERSÉES : cartulaire de l'abbaye de Flines.

BERSE, BERSÉ, BERSÉES, BERSÉE : documents divers.

Ce village n'est pas connu avant le 13^e siècle; son nom a peu varié. *Bersées* ou *Bersée*, latinisé par *Berseis*, dans une donation faite en 1229 de la dime du lieu, à l'abbaye de Marquette, par la comtesse Jeanne.

Bersa, *Bersæ*, viendrait, d'après Spelman, de *bers*, loup, et le verbe *bersare*, berser, devrait s'entendre de la chasse aux cerfs, aux daims, aux sangliers, que l'on faisait en forêts closes ou parcs. Il y avait autrefois dans l'enceinte de ces parcs des réduits destinés aux berseurs ou chasseurs; c'étaient d'étroites loges, dans lesquelles il suffisait qu'un homme pût séjourner quelque temps, en conservant le libre usage de ses bras armés; elles étaient formées par une palissade solidement implantée dans le sol, et consolidées par un clayonnage serré; elles pouvaient parfaitement résister aux attaques du cerf, comme aux coups de boutoir du sanglier. (Peigné-Delacourt, *La Chasse à la haie*.)

On nommait *bersellæ*, berceaux, ces sortes d'abri ou de défense, et c'est probablement de là que nous est venu le nom du village de *Bersée*, et assurément celui de *Bersillies*, que nous verrons ci-après, villages qui auront été construits sur l'emplacement ou dans le voisinage de ces rendez-vous de chasse.

BONDUES.

4096. BONDUES : charte du tournoi d'Anchin (Mirœus).

1130. BUNDUES : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.

1457. BUNDUES : cartulaire du chapitre d'Arras.

1163. BONDUES : archives de Saint-Pierre de Gand.

1169. BONDUES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1171. BONDUES : lettre de Gaut., évêque de Tournai.

1231. BONDUES : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1236. BONDUES : id.

1246. BONDUES : id.

1284. BONDUES : cartulaire de Namur.

1353. BONDUES : cartulaire de Marquette.

1414. BONDUES : id.

BONDUY, BONDUE : documents divers.

Ce village est connu dès le 11^e siècle par ses seigneurs. Jacob de Bondues assista en 1096 au tournoi d'Anchin, et se croisa.

Gautier, évêque de Tournai, affecte en 1171 l'autel de Bondues (*altare de Bonduës*) à l'établissement d'un vicaire dans son église cathédrale.

Ce nom a peu varié, le plus souvent Bondues, parfois Bundues. On a dit que ce mot signifiait borne, limite, du latin *bonna bonda* : *bond*, en roman, correspond au latin *limes, terminus*.

Voici ce que dit Spelman sur ce mot, dont l'origine est anglo-saxon : « *Ban pro agro, territoria et agrorum extensiones circa villas, earumque circumscriptiones et limites banna, bandas et bundas vocabant, nos hodie bonda et bounda, hinc spatium privilegio aliquo insigne circa monasterium vel oedes nobilium item ban et ban-num dicebatur.* »

Ainsi, par *banna* ou *bonda*, il ne faut pas entendre seulement la limite d'un territoire, d'une juridiction quelconque, mais encore une portion de territoire qui, placée autour des monastères ou des châteaux, jouissait de privilèges particuliers.

Bondues, forme romanisée de *Bond-hausen*, *Ban-hausen*, la demeure de la limite ou du territoire privilégié; peut-être devrait-on ajouter la demeure de Bunde, Bondo, Bondius, qui a été aussi un nom propre fort en usage au 11^e siècle chez les Normands (*Domesday Book*.)

Bondoufles, village de Seine-et-Oise, est nommé dans les chartes latines *Bondulfi villa*; Bondy (Seine), *Bonisiaca villa*, également formé d'un nom d'homme.

BOURGHELLES.

1130. BOURGHIELE : lettre de Simon, évêque de Tournai (Mir.).

1197. BORGHELA : cartulaire du Hainaut.

1198. BORGHELLA : charte de Bauduin, comte de Hain. (Mir.).

1211. BORGHELLE : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1214. BURGELLA : cartulaire du Hainaut.

1226. BORGHELE : cartulaire de Loos.

1239. BORGIELE : cartulaire de Marchiennes.

1246. BURGELLA : id.

BORGHELE, BOURGELE, BOURGHELE : documents divers.

Ce village est pour la première fois nommé en 1130

dans la donation faite par Simon, évêque de Cambrai, de l'autel de ce village pour la fondation de deux grands vicariats dans son église cathédrale.

Bourghelle est un diminutif de Bourg, *Burgus*, que nous avons expliqué ci-devant au chapitre des radicaux.

BOUSBECQUES.

1143. BUSBECA : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1243. BOUSEBIECHE : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1278. BOUZBECQUE : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

BOUSEBECKE, BUSBEKE, BOUSBECQ.

Bousbecque, en flamand *Boschbeke*, ruisseau du bois, de *bosch*, *buch*, bois, et *beke*, ruisseau. Une bulle du pape Célestin II confirme en 1143 au chapitre de Saint-Pierre de Lille l'autel d'Halluin et de Bousbecque, *altare de Halluin et de Busbeca*.

Boschbeke est le *Buchbach* que l'on trouve en Allemagne.

BOUVINES.

1002. BOVINAS : charte d'Arnould, comte de Flandre (Breq.).

1107. BOVINÆ : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1164. BOUVINES : titre de l'abbaye de Cysoing.

1200. BOVINIÆ : cartulaire de Saint-Amand.

1213. BOUVINES : id.

BOVINES, BAUVINE, BOUVIN : documents divers.

C'est un village qui appartenait au commencement du 11^e siècle à l'abbaye de Saint-Amand; il lui avait été donné en 1002 par Arnould, comte de Flandre, dans un diplôme où il est nommé *villa Bovinas*.

Bouvines est comme Herinnes, Havinnes, Buvrinnes, Erquinnes, qu'on trouve en Hainaut, la romanisation de quelque mot germanique.

Il y a près de Namur aussi un village de Bouvines, qu'on écrivait autrefois *Bouvinges* et *Bovins*, comme Bauvin, que nous avons vu ci-devant. *Bouvinges* est encore l'ancien nom d'un village de la Belgique orientale, qu'on écrit aujourd'hui Buvinghem, littéralement demeure de Bovo.

Mais *Bouwing* en flamand signifie terre cultivée, labou-

rage; il correspond, dit M. Duthillœul, à notre vieux français couture, *cultura*, et c'est de là que vient Bouvines.

Bow, en hollandais culture, exploitation des champs, *Bowhuis*, grange ou hangar, *Bouwing*, *Bouwery*, agriculture, construction.

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE.

837. CANFINIUM : testament d'Evrard (Mirœus).
1164. CANFINIUM : titre de l'abbaye de Cysoing (Mirœus).
1293. CAMPHAIN : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1416. CAMPHAING : id.
1593. CAMPHAIN : id.
1622. CAMPHAIN : id.

Ce village est très ancien. Saint Evrard, fondateur de l'abbaye de Cysoing, à qui il appartenait, le donne en 837 par son testament à Adalard, son troisième fils.

Canfinium, *Canfin*, ainsi qu'on écrivait d'abord, paraît être le même nom que *Cunfin* (Aube), *Confinium*, mot latin qui signifie limite, bord, frontière. En effet, Camphin-en-Pévèle (*in Pabulā*), comme Camphin-en-Carembault, tous deux villages de l'ancienne châtellenie de Lille, sont situés, le premier sur la lisière du Tournaisis, le second sur les confins de l'Artois ou du ci-devant bailliage de Lens.

Néanmoins, la forme *Camphain*, *Camphaing*, pourrait faire croire à une origine germanique, *Kemfing*, en Allemagne, jadis *Chemphengen*; *Kemfenhausen*, autrefois *Chemphinhusen*, se sont formés, dit M. Forstemann, d'un nom d'homme, *Campo* ou *Kamfo* (*Altstd. Namemb.*) Il en est de même de *Canfington*, qu'on trouve en Angleterre près de Londres.

CAMPHIN-EN-CAREMBAULT.

966. CAMVIN : titre de Saint-Pierre de Gand (Mirœus).
1411. CAMPHIN : id.
1420. CANFIN : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1440. CAMPHINIUM : titre de Saint-Pierre de Gand (Mirœus).
1487. CAMPHINIUM : id.
1284. CAMFIN : inf. jud. du comte de Flandre.

Les titres de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand mentionnent Camphin vers le milieu du 10^e siècle; son autel, ainsi que celui de Carvin, appartenaient alors à cette abbaye.

Voir pour l'étymologie CAMPHIN-EN-PÉVELE ci-devant.

CAPINGHEM.

- 1143. CAMPINGHEM : titulaire de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
- 1159. KAMPINGHEM : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).
- 1201. CAMPINGHEM : charte de Bauduin, comte de Fland. (M.).
- 1325. CAMPINGHEM : livre de Saint-Nicolas de Lille.
- 1588. CAMPENGLEGHEM : division du diocèse de Tournai (M.).

Une bulle du pape Célestin II confirme en 1143 au chapitre de Saint-Pierre de Lille l'autel de ce village, qu'on nommait autrefois Campinghem, Kampinghem, au lieu de Capinghem. C'est un nom germanique bien caractérisé, qui ne saurait se traduire autrement que par demeure de Campe ou Campo.

CAPPELLE.

- 13^e s. CAPELLA IN PABULA : titre de l'évêché de Tournai.

CAPPELLE EN PEULE : documents divers.

Cappelle-en-Pévèle (*in Pabulā*), dans l'un des quartiers de l'ancienne chàtellenie de Lille, appelé le Pévèle (le pâturage).

Cappelle faisait partie autrefois de Templeuve; il doit son nom à une chapelle dédiée à saint Nicolas, que Wautier de Marvis, évêque de Tournai, érigea en paroisse en 1221 du consentement de l'abbé d'Anchin, patron du lieu; on l'a aussi appelé Cappelle à Watines, parce qu'elle avait été bâtie pour les habitants de cette terre (*Annuaire du Nord*, 1830).

CARNIN.

- 1187. CARNIN : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).
- 1232. CARNIN : cartulaire de Loos.

CARNYN, CARNIN : documents divers.

C'est un petit village connu à la fin du 12^e siècle par une bulle du pape Clément III du 26 avril 1187, confirmant à l'église collégiale de Seclin l'autel de Carnin, *altare de Carnin cum consimilibus redditibus*.

Ce nom ne nous présente aucune forme indicative de son origine. *Carne*, en breton, hauteur, colline, rocher, à fait *Carnac*, nom d'un bourg du Morbihan, remarquable par onze rangées de pierres granitiques, qui forment des allées perpendiculaires à la côte sur un espace de plus de 1,300 mètres.

Carne, dans certains composés latins, comme *karn*, *kern*, dans d'autres d'origine germanique, ont été pris pour des noms propres, Carneville (Manche) *Carini villa*; Karnberc et Kernbach, en Allemagne, anciennement *Garinberg*, *Gerinbach*.

La Carniole est un duché d'Allemagne qui a pris son nom des *Carni*, peuple ancien, qu'on dit avoir été une tribu de la grande nation des Scythes.

Carne, en vieux français signifie charme, *Carnois*, bois de charmes, de même que *Carnières*; à moins que ce dernier nom ne vienne de *charnier*, cimetière.

Il est probable que Carnin est la contraction de quelque mot germanique dont on trouve tant d'exemples, surtout dans l'arrondissement de Lille. *Quaregnon* et *Querenaing*, dans le Hainaut, se sont prononcés et même écrits *Carnion*, *Querning*; il est possible que Carnin soit une contraction de ce genre (Voyez QUERENAING).

CHAPELLE D'ARMENTIÈRES.

Au siècle dernier, la partie extra-muros d'Armentières formait à elle seule une paroisse, connue sous le nom de Chapelle d'Armentières, entièrement indépendante de la ville. Un décret de la Convention du 13 prairial an II réunit cette commune à celle d'Armentières; mais une ordonnance royale du 22 novembre 1820, sur la demande des habitants de la Chapelle d'Armentières, la sépara de nouveau de la ville et la rétablit à l'état de commune.

CHEMY.

1187. CHEMY : titre de Saint-Piat de Seclin.

1325. CHEMI : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

1528. CHEMIS : division du diocèse de Tournai (Mirceus).

Ce village est connu au 12^e siècle. Une bulle du pape Clément III de l'année 1187 confirme à l'église collégiale de Seclin l'autel et la dime de Chemy, *altare de Chemy cum decimatione integrâ*.

Nous avons en France des villages appelés *Chemin*, *Cheminon*, *Cheminot*, du latin *caminus*, comme d'autres, du nom de *Chemilly*, *Chemillé* (*Camilliacum*), a *Camilio*, nom d'homme; mais nous ne trouvons d'autre *Chemy* que celui du département du Nord.

On doit supposer que c'est encore là un de ces noms que le temps a défigurés complètement. *Chemi* est peut-être une romanisation d'un mot germanique, de *ghem*, *chem*, forme de *hem*, comme nous l'avons déjà vu, et signifiant demeure, habitation.

CHÉRENG.

1164. CEREN : titre de l'abbaye de Cysving (Miroëus).

1195. CHEREN : idem (Buzelin).

1261. CHERENCH : cartulaire de Loos.

1325. CHIERENCH : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

On rencontre pour la première fois le nom de *Ceren* dans des lettres de Gérard, évêque de Tournai, en 1164, qui confirment la possession de l'autel de ce village à l'abbaye de Cysoing.

Nous trouvons un *Cherain* dans le pays de Liège, qu'on écrivait autrefois *Keren*, et dans les chartes latines *Charancho*, *Caranco*, *Charango* qu'on est porté à comparer à *Cherence*, *Charencey*, *Carency* (*Carentiacum*), *ab aliquo Carentio vel Carentino*.

Mais *Cherench*, *Chereng*, a un caractère tout germanique, pour *Cherenchem* ou *Cherenghem*; on le retrouve en Angleterre, dans *Cheringeem*, du comté de Warwick, *Cherrington*, du comté de Salisbury, où cet élément est un nom propre. Un titre de l'abbaye de Saint-Bertin de 745 cite un témoin du nom de *Cherewinus* : le nom de *Garin*, *Gérin*, s'est écrit chez les peuples du Nord, *Kaerin*, *Kerin*, *Cherin* (*Altsd. Namenb.*)

COBRIEUX.

1179. COBRIU : bulle du pape Alexandre III (abb. de Cysoing).

COB-RIEU, COBRIEU : anciens documents.

Cobrieux est un nom de situation. Ce village est sur un petit ruisseau qui forme à peu près un demi-cercle et se jette dans la Marque. *Cob* est la contraction de *corb*, courbe, *curbatus*; *Cob-riu*, *curbatus-rivus*, ruisseau qui décrit une courbe.

L'autel de ce village appartenait au 12^e siècle à l'abbaye de Cysoing.

CROIX.

1187. CROIX : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).

1251. CRUCE : titre rapporté par Buzelin.

1277. CROIS : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1279. CROIS : id.

1588. CROY : division du diocèse de Tournai.

CRUX : Buzelin, *Gallo Fland.*

Croix, *a cruce*. Ce mot désignait au moyen-âge une borne, une limite, parce que les bornes que plantait le pouvoir ecclésiastique étaient surmontées d'une croix, ou parce qu'un calvaire y était érigé. Le point de rencontre de deux chemins qui se croisaient a pu également déterminer ce nom.

C'est vers la fin du 12^e siècle que le nom du village de Croix apparaît dans les titres du chapitre de Seclin.

DEULÉMONT.

1066. DOULESMONS : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mir.).

1066. DUPLICES MONTES : titre de l'abbaye de Messine, id.

1143. DEHULIESMONS : titre de Saint-Pierre (Mirœus).

1176. DUPLICES MONTES : titre de Messine (Mirœus).

1202. DOLESMONS : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1202. DOELESMONT : id.

1202. DEULESMONS : id.

1380. DOULESMONS : id.

Un des plus anciens titres qui mentionnent ce village est une charte de 1066 de Bauduin de Lille, comte de Flandre, relative à la fondation de la collégiale de Saint-Pierre, et où il est question du *Bode* de l'église de Deulémont (*Bodium ecclesiæ Doulesmons*), qu'Adèle, femme du

comte, avait donné au trésorier du chapitre pour que son revenu servit à distribuer chaque année, au jour de saint Pierre et de saint Paul, un sol à chacun des douze chanoines.

On devrait écrire *Deulemond* ou *Deulemund*; *mund*, en allemand, *mond*, en flamand ou en hollandais, signifie bouche, embouchure, *Deûle-mond*, embouchure de la Deûle. Ce village est en effet situé au confluent de la Deûle et de la Lys.

En Belgique, les noms de Tenremonde, Ruremonde, Rupelmonde, Ysselmonde, indiquent une situation à l'embouchure de la Dendre, de la Roer, de la Rupel, de l'Yssel.

Mund ou *monde* correspond au *muth*, *mouth* des Anglais. Skinner traduit Plimouth, *Plinii ostium*; Tinmouth, *Tinæ ostium*; Teignemouth, *Teignæ ostium*; Weremouth, *Vedra ostium*; Portsmouth, *Portus ostium*.

Deûlemont devrait s'exprimer en latin par *Duplæ ostium*, au lieu de *Duplices montes*, que portent abusivement certaines chartes latines.

EMMERIN.

1158. AMERING : titre de l'abbaye de Saint-Eloi.

1158. AMERIN : cartulaire du prieuré d'Aubigny.

1160. AMERIN : id.

1177. AMERIN : id.

1218. AMERIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1313. AMERIN : 3^e cartulaire du Hainaut.

Ce village est connu vers le milieu du 12^e siècle comme étant cité dans les titres de l'abbaye de Saint-Eloi et du prieuré d'Aubigny, qui en dépendait. Au nombre des autels qui appartenaient alors à cette abbaye, une bulle du pape Adrien de 1158 mentionne l'autel d'Emmerin, *altare de Amering*.

C'est un nom germanique tout-à-fait semblable à celui d'Emmering, village d'Allemagne, qu'on écrivait autrefois *Ameringhem*, *Emheringas*, littéralement demeure d'Aymard ou d'Eméri.

Le même nom propre a formé dans le même pays les noms d'Hamersheim, Hemmervelde, Hammerstad, Hammersteen; en Angleterre, ceux d'Hameringham, Hamerton, Emnierton; en France, celui d'Emerainville.

ENGLOS.

1152. ENGLOS : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1176. ENGLOS : id.

1195. ENGLOS : id.

12^e s. ENGELOS : 1^{re} cartulaire du prieuré d'Hesdin.

1200. ENGELOS : cartulaire de Loos.

1231. ENGELOS : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

ENGLES, ANGLOS : documents divers.

Buzelin dit que ce village est nommé dans les chartes latines *Engeloum*, *Engloum*, *Englosum*; ce n'est là qu'une latinisation des formes *Engelos*, *Englo*, *Englos*, par lesquelles on désigne le nom de ce village aux 12^e et 13^e siècles dans les titres de l'abbaye de Loos et de la collégiale de Saint-Pierre de Lille.

On doit d'abord se demander si c'est là un nom germanique ou latin.

Eng, *enge*, dans les anciennes langues du Nord, a signifié étroit, reserré, *eng-loos*, *enge-loos*, serait-il pour *angustus locus* ou *lucus*? (Voir Loos à l'explication des radicaux.)

D'un autre côté, *anglos*, *anglée*, *engle*, s'est dit en vieux français pour angle, coin, du latin *angulus*, angleux pour anguleux, *angulosus*, qui a beaucoup d'angles, de recoins, d'irrégularités, quand il s'agit d'une surface, d'un territoire. Anglure (Marne) est nommé en latin *Angularia* ou *Anguli Villare*, à cause de sa situation à l'angle d'une île de l'Aube.

Ou bien encore *Englos* est-il une altération du mot *enclos*? on pourrait le supposer, quand Ad. de Vallois traduit le nom de *Montenglo* par *mons inclusus*.

ENNETIÈRES.

1111. ANETIERES : titre de Saint-Pierre de Gand (Mirœus).

1140. HANETIERES : idem, idem.

1150. ANNETIERES : idem, idem.

1163. ANETIRS : idem.

1202. ANETIERES : idem.

1202. ANETHIERES : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1236. ANETHIERES : cartulaire de Loos.

1360. ANNETIERES : cartulaire de Loos.

1588. ANETIERS : division des diocèses (Mirœus).

ENTIERES, ENETIERE : documents divers.

Les archives de Saint-Pierre de Gand font mention, au commencement du 12^e siècle, d'*Anetieres*, dont l'autel, la dime et la seigneurie appartenaient alors à cette abbaye.

Nous avons dit à propos d'Armentières que les noms de lieu finissant en *ieres* indiquaient des productions de territoire, en animaux comme en végétaux ou minéraux. Plusieurs de ces noms remonteraient, d'après M. Le Prévost, à l'époque mérovingienne.

Anetieres, *Ennetieres* vient probablement du latin *aneta*, canard, qu'on nomme en patois *anette* ou *ennette*, en teuton *hente* ou *ente*. On devrait entendre par *Anetieres* un lieu où séjournaient des canards sauvages, un endroit disposé pour les prendre, une canardière. Il y a près de ce village des prairies, qui autrefois pouvaient être couvertes d'eau et attirer cette espèce de volatile.

Nous préférons cette étymologie à celle de lieu planté d'aulnes, *alnetum*, qu'on a voulu donner à ce nom.

ENNEVELIN.

1275. ANEVELIN : cartulaire de l'Abbiëtte de Lille.

1289. ANNEVELIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1387. ANEVELIN : cartulaire de l'Abbiëtte de Lille.

1404. ANEVELIN : id.

1418. ANEVELLIN : id.

1468. ANEVELLIN : id.

1636. ENNEVELIN : cartulaire de Loos.

L'autel de ce village aurait été donné en 1106 par Baudry, évêque de Tournai, à l'abbaye de Saint-Quentin d'Isles. Nous ne savons, n'en ayant pas rencontré le titre, comment ce nom s'écrivait alors; mais dans les chartes des 13^e et 14^e siècles, on trouve *Anevelin*, *Annevelin*, formes qui, pas mieux que celle d'Ennevelin, ne révèlent l'origine de ce nom.

Anevelin est peut-être un nom du même genre qu'Anneulin et Avelin, que nous avons vus ci-devant.

ERQUINGHEM-SUR-LA-LYS.

1116. HERCHENGHEM : titre de l'abbaye de St.-Amand (Mir.).
1325. ERKINGHEHEM : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.
1384. ERKINGUEHEM : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1384. ERKINGHEHEM : id.
1598. ERQUINGHEM : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
ARQUINGHEHEM : Buzelin, *Gallo Fland.*
ERKEGHEM : Grammaye, *Antiq. Fland.*
HERKINGHEM : Meyer, *Annal. Fland.*
ARQUINGEM, ARQUINGHEM : documents divers.

Erkinghem ou *Arquinghem* est en teuton ce qu'est en latin *Erquinwillers*, village du département de l'Oise, qu'on écrivait jadis *Erkinvilier*, *Arquinvilier* : l'une et l'autre de ces localités se sont ainsi appelées du nom de leur fondateur ou premier possesseur.

M. Auguste Le Prévost, que nous aimons toujours à citer en matière philologique, dit que les noms des villages d'*Arquency*, *Aarcencei*, *Archingeai*, sont d'origine gallo-romaine, et que c'est un nom d'homme ou de propriétaire qui en forme la base, ainsi que dans *Arquenay*, *Arquian*, *Harcanville*.

Ercan ou *Arcan* a été un nom propre chez les Francs; on l'a aussi écrit *Erkin* et *Erken*, d'où une foule de composés, *Erkenhert*, *Erchenald*, *Erkanolf*, *Ercanhart*, *Ercangar*, *Ercangaut*, *Erkenbert*, *Ercambald*... Un *Erkembold* était évêque de Thérouanne en 722; dans le cartulaire de Saint-Bertin, nous trouvons plusieurs religieux du nom d'*Erkengerus* et d'*Erchembaldus*.

Jean de *Herchinghem* est témoin dans une charte confirmative des possessions de l'abbaye de Saint-Amand par Bauduin, comte de Flandre, en 1116. Il y avait, au 13^e siècle, à Erquinghem, un château-fort que Philippe-le-Bel, roi de France, fit démolir.

ERQUINGHEM-LE-SEC.

1224. HERKINGHEHEM LE SEC : cartulaire de Loos.
1226. HERKINGHEHEM : id.
1226. HERCHINGHEM LE SEC : id.
1227. ERCHINGHEM LE SECH : id.

1344. ERKINGHEM : cartulaire de Loos.

1345. ERQUINGHEM : id.

1504. ARQUINGHEM LE SEC : id.

C'est un petit village qui est mentionné au 13^e siècle dans les titres de l'abbaye de Loos. La dîme en appartenait pour deux tiers à cette abbaye, pour un sixième à celle de Saint-Eloi de Noyon, et pour l'autre sixième au curé du lieu.

Même nom et même étymologie qu'Erquinghem-sur-la-Lys.

ESCOBECQUES.

1096. ESCOBEC : charte du tournoi d'Anchin (Mirœus).

1158. ESCOBEKE : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.).

1159. ESKOBEK : id., id.

1224. SCAUBEC : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1236. SCAUBEKE : id.

1531. ESCAUBEKE : id.

Au nombre des chevaliers qui se croisèrent au fameux tournoi d'Anchin en 1096 figure un *Gossuinus de Escobec*. Au 13^e siècle, *Scaubeke* est compris parmi les possessions de l'abbaye de Loos. (Bulle du pape Grégoire IX de 1236.)

On sait que *beke* en flamand, comme *bach* en allemand, veut dire ruisseau, cours d'eau. *Escobেকে* est le même mot qu'*Escobach*, ancien nom d'Eschbach, village près de Hambourg, que M. Forstemann interprète par ruisseau des frênes, de *esch*, *eschaye*, *fraxinus*, frêne.

On peut encore comparer *Scaubeke* à *Scaubercq* pour *Schawbeck*, nom d'un hameau de La Hamaide en Hainaut, qui signifie, d'après M. Chotin, noir ruisseau.

Escobecque, qu'on prononce dans le pays comme s'il était écrit *Eckobeke*, pourrait également être une variante d'Esquelbeke (*Ekelsbeke*), que nous avons vu ci-devant.

FACHES.

1104. FACIS : titre du prieuré de Fives (Mirœus).

1168. FACES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1175. **FACIS** : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1177. **FACES** : id.
1250. **FACES** : cartulaire de Notre-Dame de Condé.
1325. **FACHES** : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

Facis est une latinisation de *Faces*, *Faches*. On disait en roman terre en fache, pour terre en friche, qui n'est pas cultivée; c'est ce qui a fait croire que le nom de *Faches* donné à ce village signifiait terre inculte. (Duthillœul, *Pet. Hist. de Flandre.*)

Faches est mentionné pour la première fois dans une donation faite en 1104 à l'abbaye de Saint-Nicaise de Rheims par Herman, chanoine de Lille, avec l'agrément de Baudri, évêque de Tournai, des autels de Faches et de Fives, *altaria Santi Martini de Fivis et S. Margaritæ de Facis*.

FIVES.

870. **FIVIS** : titre de l'abbaye de Cysoing (Mirœus).
1104. **FIVIS** : donation d'Herman (Saint-Nicaise de Rh.).
1135. **ECCLESIA FIVIENSIS** : charte de Thierry d'Alsace (Mirœus).
1275. **FIUES** : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1276. **FIUE** : id.
1325. **FIUE** : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.
1335. **FIVES** : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

Fives est ancien, car il est connu au 9^e siècle par une charte de Gisle, dame de Fives, veuve d'Evrard, comte de Frioul, confirmant à l'abbaye de Cysoing la donation des biens que son mari avait faite à ce monastère. Cette charte, qui est de 870, est datée de Fives: *Actum Fivis mallo publico* ; on appelait *mallum* une assemblée tenue autrefois par nos rois ou leurs délégués; celle dont il s'agit ici était présidée par deux commissaires royaux, Reinhelin et le comte Oleric.

Buzelin dit que l'ancien nom de Fives était *Fius*, en latin, *Fiviæ*, *Fivis*. Des lettres de Bauduin, surnommé la Belle-Barbe, portent *altare in honore S. Mauritiî apud Fius* (*Gallo Fland.*)

Fiu ou *Fives* paraît être une contraction de *feudum*, fief, terre inféodée, dont la basse latinité a fait *fevum*, *fi-vum*, en vieux français *feu*, *fie*, *fieu*, et le verbe *fiéver*, donner en fief, *fivalier*, possesseur d'un fief.

Tant de terres ont été anciennement inféodées par nos rois, que Fives peut très bien en avoir été une, et rappeler par son nom sa première origine.

FLERS.

- 1066. FLES : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
- 1143. FLEIS : titre de Saint-Pierre de Lille, id.
- 1202. FLEIS : id., id.
- 1226. FLES : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1243. FLES : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.
- 1247. FLES : id.
- 1273. FLERS : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
- 1329. FLERS : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
- 1409. FLERS : id.

Flers est mentionné au 11^e siècle dans les titres de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, qui en possédait l'autel, *altare de Fleis*. (Bulle du pape Célestin II, en 1143.)

On a dit d'abord Fles ou Fleis; c'est vers la fin du 13^e siècle qu'on trouve Flers. Le verbe *fliessen*, en teuton, veut dire couler, c'est le *fluere* des Latins. Ce nom indique une situation près des eaux, près d'une rivière: Flers est sur la Marque.

Nous avons, dans l'arrondissement de Douai, un autre village du nom de Flers sur l'Escrebieux, que nous verrons ci-après.

FOREST.

FORET : ancien document topographique.

Nous n'avons trouvé le nom de ce village dans aucun titre ancien. Forest n'était autrefois qu'une succursale d'Ascq; c'est Maximilien de Gand, évêque de Tournai, qui, en 1640, l'érigea en paroisse.

Foresta, dit l'abbé Corblet, est employé dans les capitulaires avec la signification de *Forêt*.

Et feramina nostra intra Forestes, bene custodiant..... Forestes répond ici à *saltus*, et signifie terres sans culture, couvertes de halliers et de buissons. (Guérard, *Explic. du capitulaire de Villis*.)

Le mot germanique *forst*, synonyme de *nemus*, ou plu-

tôt de *saltus*, bois où le gibier abonde, a donné naissance à l'expression de *forêt*, qui s'est entendu, d'abord en France et en Angleterre, de domaines agglomérés et généralement compris dans une grande enceinte enclose par une haie. L'ouvrage de Camden sur la topographie de l'Angleterre en montre un grand nombre. En France, plusieurs villages ont retenu le nom de Forest, notamment près Lille et en Picardie. (Peigné-Delacour, *La Chasse à la haie*.)

Spelman entend le mot *foresta*, *forestum*, par *ferarium statio*, séjour des bêtes sauvages.

Il résulte de ces explications que le nom de *Forest*, *Forêt* aurait été donné à des bois spécialement destinés à la chasse, entourés d'une clôture, et que nous appelons parcs aujourd'hui.

FOURNES.

1046. FURNIS : titre de l'abbaye de St.-André du Cateau (Mir.).

1176. FORNES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1176. FURNIS : id.

1194. FORNAS : charte de Robert de Wavrin (Brecq.).

1242. FURNO : 1^{re} cartulaire d'Artois.

Fournes est connu vers le milieu du 11^e siècle ; des lettres de Gérard, évêque de Cambrai, concèdent, en 1046, à l'abbaye de Saint-André du Cateau, l'autel de Fournes, *altare de Furnis*.

Nous avons en France des villages du nom de Fours, Fournet, Fournols, Fournel, Fourneaux, qui, comme Fournes, vient de *furnus*, en germain *forn*, four, d'où notre mot fournil, endroit où l'on cuit le pain. On sait qu'il y avait jadis dans chaque village un four banal à l'usage des habitants, qui étaient tenus d'y cuire leur pain ; quelquefois il n'existait qu'un four pour plusieurs localités dépendantes d'une même seigneurie. Fournes était probablement un lieu où se trouvait une de ces manutentions, et de là vient sans doute le nom de ce village.

FRELINGHIEN.

1066. FERLINGHEM : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mir.).

1113. FERLINGHEM : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

1170. FERLINGUEHEM : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.
1236. FERLINGHEHEM : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1264. FRELINGHIEN : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1285. FRELINGHEM : id.
1312. FERLENGHIEN : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1330. FRELENGUIEN : id.
1374. FERLENGHIEN : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1441. FRÆLINGHIEN : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1448. FRELENGHIEN : cartulaire de Flines.

On trouve dans les titres de la collégiale de Saint-Pierre de Lille qu'au 11^e siècle le chapitre de cette église possédait des biens dans un endroit que divers recensements désignent par *Friedlinghem*, *Werlinghehem*, *Frelinchehem*, *Wellenguelhem*.

On ne saurait dire au juste si c'est là Frelinghien ou bien Verlinghem, autre village de l'arrondissement de Lille, que nous verrons ci-après. Dans les langues germaniques, le V ou l'F, s'employant souvent l'un pour l'autre, on a pu écrire *Verlinghem* pour *Ferlinghem*, et vice versa. Ces deux formes ne sont au reste qu'un seul et même mot, dont la préfixe paraît être un nom d'homme, suivi de la finale teutone *hem*, demeure, habitation. C'est le même nom que *Ferling-ton*, *Warling-ham*, en Angleterre; *Ferlin-hausen*, *Ferling-thorp*, *Werling*, en Allemagne.

Chez les Saxons, dit Spelman, la nation était divisée en trois classes : les nobles, les hommes libres et les serfs, *nobiles*, *ingeniules*, *serviles*; les premiers se nommaient *Edhilingi*, les seconds *Frilingi* et les troisièmes *Lazzi*. Frelinghien, d'après cela, pourrait encore s'interpréter par demeure de l'homme libre.

FRETIN.

1218. FERTIN : titre de la maison de Harnes (Dem. Pr.).
1245. FERTIN : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.
1258. FERTIN : Tailliar, *Recueil d'actes romans*
1279. FERTIN : cartulaire de l'Abbiëtte de Lille.
1283. FRETIN : id.
1360. FRETIN : id.

On ne trouve pas sur ce village de titres antérieurs au

13^e siècle; on écrivait alors *Fertin*. On a dit que ce mot signifiait en celtique près de la forêt, étymologie qui n'est pas plus fondée que celle qui le fait dériver du roman *frestes*, *fretel*, terre en friche, terre inculte.

Fertin ou *Fretin* est un nom d'origine germanique, dont le sens peut être diversement interprété. On le retrouve en Allemagne dans *Frethen* et le composé *Frettenheim*, que M. Forstemann fait venir du mot *frei*, *fri*, libre, ou d'un nom propre. Fretin peut encore être comparé à *Frethun*, dans le Boulonnais, anciennement *Werethun*, de *warectum*, landes, terre non cultivée (Spelman), ou encore à Vertin, dans le Cambrésis. (Voir ci-après ce nom.)

FROMELLES.

1169. FORMELES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1174. FORMELLAS : id.

1272. FOURMIELLES : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1325. FOURMELLES : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1367. FOURMELLES : cartulaire de l'Abbiette.

1378. FOURMIELLES : id.

1384. FOURMIELLES : id.

1407. FOURMIELLES : id.

Formeles ou *Fourmelles* n'éclaircit pas mieux que *Fromelles* l'origine de ce mot. *Formeles* est peut-être la romanisation de quelque mot germanique, de *Fortmael* qu'on pourrait comparer, pour sa finale, aux noms des villages belges de *Bomael*, *Orsmael*, *Wattermael*, *Dormael*, *Wezemael*. On n'est pas d'accord sur le sens qu'il faut donner au radical *mal*, *mael*, que Grammaye interprète un peu vaguement par *prædium. fundus*; Wendelin par *mallum publicum*, assemblée publique, lieu de justice sous les rois de la première race, mais que M. Chotin, avec plus de raison, prétend être un mot allemand signifiant borne, limite.

Quant à la préfixe *fort*, *furt*, ce mot signifie voie, passage. *Fromelles* est sur l'ancienne voie romaine de Tournai à Cassel par le pont d'Estaires. M. Grandgagnage dit qu'*Hermalle*, nom d'un village de la Belgique orientale, indique un lieu d'étape pour une armée. *Fortmael*, *Formelles* pourrait bien être la station de la voie, endroit indiqué chez les Romains par une borne milliaire.

Ce n'est là, au surplus, qu'une conjecture. Dans les noms d'origine douteuse, on ne peut procéder que par analogie, moyen qui, assurément, est loin d'être infaillible, mais qu'il vaut mieux tenter que de se livrer sans guide ni boussole à des solutions imaginaires.

GENECH.

1164. GENEZ : titre de l'abbaye de Cysoing.

1231. GENECH : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1250. GENEZ : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1280. GENECH : id.

1350. JENECH : id.

1505. JENECH : id.

GENAYA, GENECHUM : documents divers.

Voici ce que dit M. Duthillœul sur l'origine et le nom de ce village:

« Genech, autrefois Geneich, atelier public ou plutôt
» tissanderie publique, de *Gynaicum*, *Genecium* et *Geni-*
» *cium*. Les genechs étaient des établissements considé-
» rables, dans lesquels on faisait et on travaillait toutes
» sortes d'étoffes en laine et en lin, pour servir à l'habil-
» lement des armées romaines et au luxe des empereurs.
» Les capitulaires prouvent que nos rois ont eu aussi leurs
» *genechs*, où presque toutes les femmes étaient obligées
» ou d'aller travailler ou au moins d'envoyer une partie de
» leur travail, par forme de redevance. (Not. Imp. Rom.
» — *Rec. des Hist. de France*. — Ducange, *Gloss. verbo*
» *Gymnaicum*.)

» Les Romains avaient quinze procurateurs en Occi-
» dent pour diriger ces sortes d'établissements: celui
» sous lequel Genech se trouvait faisait sa résidence à
» Tournai; il est appelé dans la *Notice de l'Empire romain*:
» *procurator Gynecii Tornacensis Belgiae secundæ*; il y en
» avait d'autres à Rheims, à Trèves, etc., qui remplis-
» saient les mêmes fonctions dans leurs territoires res-
» pectifs....

» Les *genechs* dégénérèrent en lieux de débauche, et
» on les supprima; cependant, on en trouve encore des
» vestiges dans nos villages, où les filles se rassemblent
» l'hiver pour travailler en commun; c'est ce qu'on ap-
» pelle *filerie*; en Franche-Comté, *escraignes*, et en Picar-
» die, *series*. C'est, dit-on, de ces ateliers où l'on com-

- » mençait à filer sur le soir et fort avant dans la nuit, a
- » *sero nendo*, que nous sont venus les noms de sayetterie,
- » ouvrage tissé en laine; sayetteur, ouvrier qui fait cette
- » étoffe. »

Spelman dit que *Genecium* pour *Gynæceum* dérive du grec γυναικείον, formé de γυνή, *mulier*, femme; il le définit: *Locus in ædibus secretior, ubi mulieres seorsum a viris exequuntur pensa, nempe in lantificio et re vestiariâ. Papiâ Textrinum. Glossar. muliebrum. Germ. Genez-tune villa fæminea.*

Bien qu'on puisse croire d'après cela que l'origine de Genech remonte à des temps fort anciens, son nom n'est pourtant pas connu avant le 12^e siècle; le premier titre qui le mentionne est un acte confirmatif des possessions de l'abbaye de Cysoing en 1164, par Girauld, évêque de Tournai, et au nombre desquelles on trouve l'autel de *Genez*.

GONDECOURT.

- 1146. GONDULCOURT : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
- 1174. GONDEL COURT : cartulaire de l'abbaye du Mont-St.-Martin.
- 1176. GONDRECOURT : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1177. GONDEL COURT : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.
- 1187. GONDECOURT : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).
- 1201. GONDELENCOURT : titre de Saint-Amé de Douai.
- 13^e s. GONDOLCOURT : id.
- 1588. GOUDENCOURT : division du diocèse de Tournai.

Ce village nous est connu au 12^e siècle par ses seigneurs; l'un d'eux, *Robert de Gondelcort*, figure à la seconde croisade. Une bulle du pape Clément III de 1187 confirme à l'église collégiale de Seclin la possession de ses divers autels et biens, et entr'autres: *altare de Gondelcort eum omnibus redditibus.*

Gondelcort ou Gondelcort est à traduire par *Gonduini* ou *Gondualdi curtis*, cour ou ferme de Gonduin ou Gonduald, que nous disons aujourd'hui Godin et Goudal. C'est une ferme portant le nom de son propriétaire qui aura formé, sans doute, le noyau de ce village.

Noms analogues en France: Gondrecourt (Meuse), *Guntheri curtis*; Gondreville (Meurthe), *Gondulfi villa*, correspondant aux noms allemands de Gundenhof, Gundowald, Gundinglehem, Gunduldesheim, Gundolleswilare....

GRUSON.

837. GRÆCINA : testament d'Evrard (abbaye de Cysoing).
1299. GRUYSON : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1319. GRUISENS : id.
1588. GRUYSON : division du diocèse de Tournai (Mirœus).
GRUYSEN, GRUISSON, GRUSJON : documents divers.

Buzelin dit, en parlant de Gruson : *Gruysonium quod Cysionenses religiosi a S. Evrardo in testamento Græcinam vocare existimant.*

Le passage du testament du comte Evrard, auquel Buzelin fait allusion, est ainsi conçu : *Volumus ut habeat (Berangarius) cortem in Anaspis cum his omnibus quæ ibi pertinere videntur præter Græcinam.*

Græcina n'est pas autre chose qu'une mauvaise latini-sation de Gruison, qu'on a dû écrire primitivement Gruisen, Griusen : ce changement de finale a été fort fréquent dans les noms de lieu germaniques. Ainsi on a dit en Allemagne, Berghuson, Brochuson, Brochseton, Burguson, Fiskon, Ascon, Erlangon, Bellingon, pour Berghausen, Brokausen, Broxten, Borkhausen, Fischen, Aschem, Erlengen, Bellingen.

Grusen ou Gruson a une origine germanique d'autant plus probable que l'on trouve des noms allemands du même genre, et auxquels il peut être comparé. Greussen, Greussing, par exemple, nommés autrefois Griuzin, Gruzingen, Gruzenheim, Grotzingen, et que M. Forstemann fait dériver d'un nom propre, Grizo ou Grozo.

Gries, greus a aussi signifié sable, en teuton.

HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN.

1164. HALENNES : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1178. HALENNES : id.
1201. ALENNES : id.
1220. HALENNES : id.

Le cartulaire de Loos mentionne ce village au 12^e siècle; c'était alors une des propriétés de cette abbaye, ainsi que le confirme une bulle du pape Alexandre de l'an 1164.

Ce nom s'écrivait alors de la même façon qu'aujourd'hui. Doit-on le comparer à celui d'Alennes, dont il est

parlé ci-devant, ou est-il, ce qui est plus probable, une romanisation du germain *Hal*, *Hall*, nom commun à plusieurs localités belges et allemandes, qu'on écrit en flamand *Hallen*, en latin *Halla* et *Hallena*?

M. Chotin dit que le nom de la ville de Hal, dans le Brabant, veut dire demeure, marché; le mot allemand *halle*, ajoute-t-il, est aussi identique à porche, portique, hangar, et le mot saxon *healle*, à cour, palais, *aula*, *palatium*.

Notre mot halle viendrait, selon Ducange, de ce que ces sortes d'édifices étaient originellement couvertes de branches sèches : *halla est propriè locus contectus hallis, id est, ramalibus siccis, inde etymologia*, tandis que Becanus le dérive d'un mot germanique, *hallen*, conserver, parce que ces grands établissements, qui renfermaient beaucoup de marchandises et qui servaient aussi parfois à des assemblées publiques, étaient destinés, par leur nature, à abriter hommes et choses.

Si l'on pèse bien l'acception primitive de ce mot, dit encore M. Chotin, on est porté à croire que les établissements qu'il désigne, tels qu'une halle, un marché, remontent vers les temps de l'occupation du pays par les Romains, ou à une époque postérieure à ces temps-là.

Hallennes est auprès de l'ancienne voie romaine qui allait de Cassel à Tournai par le pont d'Estaires; était-ce là, dès le principe, un lieu d'entrepôt ou un magasin de denrées et de marchandises comme en ont établi sur différents points les conquérants des Gaules? cela serait possible, quoiqu'on ne pût rien affirmer à cet égard.

HALLUIN.

1066. HALUIN : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1148. HALUWIN : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1159. HALEUWIN : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).

1202. HALUIN : 2^e cartulaire de Flandre.

1264. HALLUIN : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1267. HALUYN : cartulaire de Saint-Pierre.

1296. HALLUIN : cartulaire du Hainaut.

HALLEWIN, HALEWIN : documents divers.

Le bourg d'*Haleuwin*, *Haluin* ou *Halewin*, dit Le Carpentier dans son *Histoire du Cambrésis*, est anciennement connu par ses seigneurs, qui y possédaient un superbe château, assis sur les bords de la Lys. L'un d'eux, et le

premier que l'histoire mentionne, était Francon de Halewin, qui fut nommé gouverneur de Flandre en 1054.

Parmi les biens qui formèrent la dotation de la collégiale de Saint-Pierre, on trouve : *Haluin IV mansos et VI bonarios. (1066, Dipl. de Bauduin, comte de Fl.)*

Le nom d'Halluin a été interprété par maison blanche, de *hal*, cabane, chaumière, et *gwin, win*, blanc. Cette étymologie est d'autant moins probable qu'elle est contraire au génie des langues germanique et latine, qui placent toujours, dans les mots composés, l'attribut ou l'adjectif avant le substantif.

Haleuvinus, Haleuingus, ont été des noms d'homme aux 9^e et 10^e siècles (*Altsd. Namemb.*) Si ce n'est pas un nom de ce genre qui a pu être laissé à ce village par le premier maître ou propriétaire des lieux, renonçons à nous occuper de ce mot, plutôt que de le livrer à des solutions purement hypothétiques et souvent si abusives en pareille matière.

HANTAY.

1123. HAUTAY : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.

1123. HONTAY : titre de Saint-Bertin, tiré de Mirœus.

1124. HAUTAY : cartulaire de Saint-Bertin.

1139. HAUTAY : id.

1144. HAUTAY : id.

1505. HAUTAY et HANTAY : obituaire d'Arras.

Ce village était cité autrefois pour la longévité de ses habitants qui, pour la plupart, dit Buzelin, devenaient centenaires, *Hantayum cujus incolæ diuturnam agitant vitam ac plerique centesimum ducunt annum. (Gallo Fland.)*

On a prétendu qu'Hantay devait son origine aux Saxons que Charlemagne y fit transporter pour la culture des terres, et son nom à un canal qu'ils creusèrent pour faire écouler les eaux de ce terrain marécageux, de *hand*, main, et *ay*, eau, ou *teich*, canal. (Derode, *Hist. de Lille*. — Duthillœul, *Pet. Hist. de Fl.*)

Le nom de ce village ne se rencontre dans les anciens monuments qu'au commencement du 12^e siècle; le cartulaire de Saint-Bertin contient des lettres de Robert, évêque d'Arras, par lesquelles ce prélat accorde en 1123 à cette abbaye l'autel d'Hantay, *altarium nomine nuncupatum Hautay*.

Hautay, Hontay, Hantay, voilà les trois manières d'écrire autrefois ce nom; quelle est la véritable? Il faut remarquer que dans le cartulaire de Saint-Bertin, il est écrit invariablement *Hautay*, et dans un obituaire de la cathédrale d'Arras du 16^e siècle *Hautay* et *Hantay*. Quant à *Hontay* de la charte rapportée par Mirœus, il est presumable que c'est là une faute de copiste, qui, du reste, ne s'est pas reproduite ailleurs.

Si, comme on doit le supposer, le nom primitif est *Hautay*, on pourrait le croire d'origine romane, comme le nom des villages d'Entraigues, d'Entrages, en latin *inter aquas*, indiquant une situation au milieu des eaux. *Hautay* devrait peut-être se traduire par *alta aqua*, eau profonde, par rapport aux marais et à la profondeur des eaux qui baignaient autrefois l'endroit près duquel ce village s'établit.

Bullet interprète *Hantay* par *hant*, maison, habitation, et *ay*, rivière, habitation près d'une rivière. Il est certain que la finale *ai*, *ay*, indique une situation près de l'eau, mais, ce qui est moins facile à déterminer, c'est le sens du monosyllabe *haut* ou *hant* qui sert de préfixe à ce nom.

Hantay en patois se prononce *intay*. Les paysans disent *intayer* pour embourber.

HELLEMES.

1174. HELEMES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1200. HELEMES : id.

1276. HIELEMES : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1318. HELLESMES : id.

1319. HIELLEMES : id.

1348. HIELLAMES : id.

1354. HELLEMES : id.

1360. HILLEMES : id.

1371. HIELLEMES : id.

Helemes ou *Hellemmes* est la forme romane donnée au mot germanique *Helhem*. On a écrit en français *Helemmes* pour *Helhem*, comme *Wazemmes* pour *Washem*.

Helhem est un composé du teuton *hem*, demeure, maison, et de *hel*, *heil*, pour *heilag*, *sacer*, *sanctus* et parfois *sanus*, *salubris*. *Helfaut* (Pas-de-Calais), jadis *Helecsfeld*, *sanctus campus*; *Heilborn*, en Allemagne, qu'on écrivait

autrefois *Heiligbrunn*, *fons sacer*; Helechen, en Belgique, *Domus sancta*, d'après Grammaye.

Heil-hem, demeure sainte, nom qui a pu être donné dans les premiers temps à ce lieu par le séjour d'un pieux cénobite, ou par le dépôt qu'on y aurait fait des reliques de quelque saint personnage.

L'église d'Hellemmes était sous l'invocation de saint Denis l'aréopagiste. On y a fait longtemps un pèlerinage en l'honneur de saint Guislain.

HEM.

1096. HEMS : charte du tournoi d'Anchin (Mirœus).

1480. HEM : titre de l'évêché de Tournai (Buzelin).

HAM, HEM : documents divers.

Nous avons dit que *hem* est un nom germanique appellatif d'habitation donné à un endroit quand on commença à y demeurer.

Amand de Hems assistait en 1096 au tournoi d'Anchin et fut un des chevaliers qui se croisèrent à cette époque.

L'église de Hem et une partie du village furent brûlées en 1480 dans la guerre que l'archiduc Maximilien eut à soutenir contre Louis XI. L'église fut rebâtie quelque temps après par les soins de Ferry de Clugny, évêque de Tournai. (Buzelin.)

Saint Cornil était autrefois vénéré à Hem. Dans les pèlerinages qu'on y faisait, les offrandes étaient généralement des coqs.

HÉRIN.

1159. HERINS : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).

1231. HIERIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1279. HIERIN : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

HERRIN, HERYN, HERNIN : documents divers.

Hierin est pour Herin, comme on a aussi écrit Hiellemmes, Hierlies, pour Hellemmes, Herlies.

Haer, *her*, en composition *heren*, signifiait, dans les langues du Nord, seigneur, chef, guerrier, d'où Herenhout, *Heroum sylva*; Heren-tal, *Heroum vallis* (Grammaye).

M. Forstemann dit qu'*Herin*, dans les noms allemands d'Herin-hein, Herin-huse, Herinc-hove, représente un nom

d'homme, peut-être *Herinus* ou *Eringus*, formé en tous cas du radical *haer*, *her*, dont nous venons de parler.

Herin a dû s'écrire originairement *Herhem*, *Herhein*, ou plutôt *Heringhem*, *Heringen*, dont on aura fait *Hering*, *Herin* par le retranchement de la dernière syllabe. Ces sortes d'abréviations, qui se rencontrent rarement dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, où l'idiôme germanique a conservé plus longtemps son empire, sont très fréquentes dans ceux de Lille, de Douai et de Valenciennes, où cet idiôme s'est profondément modifié sous l'influence toujours croissante de la langue française. En effet, d'un côté les noms ont conservé intacte leur finale caractéristique *hem*, *inghem*, tandis que de l'autre cette finale a disparu ou plutôt s'est contractée en *in*, *ing*, qui en est l'équivalent : cela est d'autant plus vrai qu'on peut facilement se convaincre que là où la désinence *inghem* apparaît, celle d'*ing* ou *in* ne s'y trouve pas, et que celle-ci ne se montre que dans les contrées où la première a disparu.

Hérin, forme présumée d'*Heringhem*, voudrait donc dire demeure du maître ou du seigneur, ou bien demeure de quelque seigneur du nom d'*Herinus*.

HERLIES.

- 1135. **HERLIIS** : cartulaire du chapitre d'Arras.
- 1152. **HERLIIS** : cartulaire de Saint-Barthélemi de Béthune.
- 1156. **HERLIIS** : cartulaire du chapitre d'Arras.
- 1178. **HERLIES** : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1188. **HERLIES** : cartulaire de l'abbaye de Mareuil.
- 1292. **HIERLIES** : 1^{er} cartulaire de Flandre.
- 1325. **HIERLIES** : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

HARILEGIAS : *Gest. episcop. Camerac.*

HERLYE, **ERLY**, **HERLYES** : documents divers.

Le cartulaire de la cathédrale d'Arras mentionne **Herlies** au commencement du 12^e siècle. Une bulle du pape Clément III confirme en 1188 la dîme de ce village à l'abbaye de Mareuil.

La terre d'**Herlies** faisait partie au 13^e siècle du gros du fief du châtelain de Lille.

Herlies est, comme **Herly** (Pas-de-Calais), un mot d'ori-

gine anglo-saxonne, que l'on retrouve dans Herley, nom commun à plusieurs localités en Angleterre.

Nous avons dit ailleurs que la finale *ley*, *ly*, fort fréquente dans les noms de lieu de ce pays, devait s'entendre, d'après Spelman, par *locus*, lieu; ou, d'après Skinner, par *campus*, *pascuum*, champ, pâturage, commun. Quant à la préfixe *her*, forme de *haer*, *hari*, nous avons vu que ce mot signifiait, dans les anciennes langues du Nord, souvent maître, seigneur, guerrier, d'où le latin *herus*, *heros*, et quelquefois *exercitus*, armée. Herford, *via exercituum*; Harewick, *propugnaculum* (Skinner); Hersselt, jadis Hersele, *sedes heroum* (Grammaye), ou *sedes Domini* (Kreglinger).

Herlies ou *Herly*, forme d'*Herley*, serait à traduire par champ des armées, mais plus probablement champ ou domaine du seigneur. Ceux qui ont interprété *Herly* par bois du seigneur l'ont fait venir du latin *herus*, maître, et *leia*, bois; mais tout porte à croire que ce nom est d'origine germanique. Le radical *hari*, *har*, *her* a formé une foule de noms de lieu en Belgique, en Allemagne, en Angleterre: Herbach, Herfeld, Hervelt, Herberg, Heerbruck, Harland, Harburg, Herford (*Herivordia*), Herstal, (*Haristallium*), Hermal (*Harimala*); il en est de même d'*Herlies* (*Harilegias*).

HOUPLIN.

1174. HOPLIN : archives de Saint-Amé de Douai.

1184. HOPLIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1237. HOUPLIN : archives de Saint-Amé.

1275. HOUPELIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1284. HAPOULIN : inf. judic. du comte de Flandre.

Hoplin, comme on l'écrivait au 12^e siècle, est un nom d'origine germanique; on pourra s'en convaincre par les divers exemples que nous allons citer.

Du radical *up*, *op*, *super*, *sursum*, *opper*, *superior*, se sont formés en Belgique *Op-wick*, *superior vicas*; *Op-velp*, *superior velpa*; *Oppre-bais*, *superior palus* (Grammaye); *Op-lenter*, *superior lentra* (Mirœus); *Op-hem*, demeure d'en haut, par opposition à *Nederkem*, demeure d'en bas (Chotin.)

Spelman traduit le nom anglo-saxon d'*Upland* par *superior terra*, terre élevée, *vel ut alii loquuntur*, *terra firma*, *hoc est*, *paludosæ contraria*, ou, si l'on préfère, terre

ferme, par opposition à celle qui est de nature marécageuse.

Hoop, en teuton, a encore signifié hauteur, digue, *cumulus*, *agger*; *Hoopelinck*, *cumulatim*.

Hoplin, considéré sous l'une de ces trois formes, *Opelhein*, *superior domus*, ou *Ope-lehen*, *Ope-len*, *Op-lin*, *superius prædium*, ou enfin *Op-land*, *superior terra*, indiquera toujours une situation élevée, par rapport sans doute aux marais de la Deûle qui sont près de là. C'est le même sens qu'il faut attacher au nom du village d'Houplines, situé sur une hauteur et baigné par les eaux de la Lys.

HOUPLINES.

- 1229. HOPELINES : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
- 1248. HOUELINES : titre du prieuré d'Houplines (Miræus).
- 1260. HOPELINES : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
- 1283. HOUELINES : 1^{re} cartulaire de Flandre.
- 1306. HOUPLINES : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

Il y avait à Houplines au 13^e siècle un prieuré qui appartenait à l'abbaye de Saint-Basle, près Rheims, et dont dépendait l'autel de ce village.

Voir, pour l'étymologie d'Houplines, le nom d'Houplin ci-devant.

ILLIES.

- 972. ILLEGIAS : cartulaire de Saint-Pierre de Gand.
- 1152. ILLIS : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.
- 1175. ILGLÆ : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1178. ILGIES : id.
- 1201. ILGIES : id.
- 1459. YLLIES : id.

ILLY, ILLI, ILYES, ILLYES : documents divers.

Ce village est connu au 10^e siècle. Un diplôme d'Arnould II, comte de Flandre, rapporté par Miræus, confirme en 972 au profit de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, la donation à elle faite par son père, du fief de Harnes, avec tout ce qui en dépend, dans les lieux suivants :

in Novavillā (Neuville), *in Henninio* (Henin), *in Genellā* (Noyelles), *in Lens*, *in Salon* (Sallau), *in Salleiā* (Sailly), *in Huvil*, *in Florinio* (Flers), *in Lorgias* (Lorgies), *in Illegias* (Illies).

On a tiré les noms d'Illiers, Illois, Illies, en Normandie, de *loia*, *leia*, *lia*, bois, terme de basse latinité, que Ducange définit par portion de forêt divisée par des chemins, *pars Sylvæ suis viis definita*, d'où Saint-Germain-en-Laye, *id est, in Sylvis suis Suburbanum*.

Mais Illies, *Illegias*, est, comme Herlies, *Harilegias*, un mot qui nous paraît être plutôt germanique que latin; c'est le *iglei* des Anglo-Saxons, *insulæ campus*, dit Benson, *loci nomen campum insularem notans*, de *ley*, *ly*, lieu, champ, pâturage, et *ig*, eau. (*Vocab. angl.-saxon.*)

Quand on considère la situation de ce village sur une éminence entourée de terrains bas, qui devaient être autrefois des marais ou des prairies couvertes d'eau, on peut dire que cette situation justifie l'étymologie donnée à Illies, de lieu entouré d'eau.

Illiers (Eure), est nommé en latin *Islaris*, *insularis villa*, habitation en forme d'île. (Ad. de Valois, *Not. Gall.*)

LAMBERSART.

1143. LAMBERSART : titre de Saint-Pierre de Lille (Miræus).

1211. LAMBSART : cartulaire de Saint-Pierre.

1236. LAMBIERSART : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1190. LAMBER-SART : cartulaire de Namur.

On trouve ce village mentionné pour la première fois au 12^e siècle dans les titres de Saint-Pierre, auquel son autel appartenait, ainsi que cela résulte d'une bulle confirmative de 1143 donnée par le pape Célestin II.

Lambersart, *Lamberti sartum*, le sart, le défrichement de Lambert, du nom de celui qui mit le premier ce lieu en culture, et près duquel ce village se forma.

LEERS.

1106 LEERS : lettres de Baudry, évêque de Tournai.

L'autel de Leers fut donné en 1106 par Baudry, évêque de Tournai, à l'abbaye d'Hasnon, qui déjà possédait la seigneurie du lieu.

Leers, terre inculte, pâture. (Voir l'explication de ce mot aux radicaux.)

LESQUIN.

1066. LECHIN : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
1096. LESCIN : titre de Saint-Pierre de Lille.
1143. LESCHIN : id., id.
1155. LESCHIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1168. LESCHIN : id.
1176. LESCIN : id.
1200. LESKIN : id.
1229. LESKIN : id.
1235. LESKIN : cartulaire de Saint-Pierre
1251. LIECHIN : cartulaire de Loos.
1332. LESQUIN : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1377. L'ESKIN : cartulaire de l'Abbiëtte de Lille.
1404. LESQUIN : cartulaire de Marquette.
LEQUIN, LECQUIN, LESQUIN : documents divers.

L'existence de Lesquin se révèle vers le milieu du 11^e siècle, dans l'acte de fondation de la collégiale de Saint-Pierre à Lille : *in Lechin III mansos et IV bonarios*. (1066. Diplôme de Bauduin, comte de Flandre.)

On a dit que *Lechin* était pour *le chin*, le clos. Si c'était là un nom latin ou roman, peut-être pourrait-on le comparer à *Lequin*, hameau de Presles (Seine-et-Oise), qui est désigné en latin, dit l'abbé Lebœuf, par *cuneus*, le coin, *angulus*.

Mais *Lechin*, *Lekin* est plus vraisemblablement un nom d'origine germanique et paraît être pour *Lekem*, *Lec-hem*, composé de la finale *hem*, *hein*, demeure, habitation, et d'une préfixe qui a été diversement interprétée dans les noms de ce genre ; *Lekem*, village de la Flandre occidentale, demeure humide, de *leken*, suinter (De Smet); *Laeken*, dans le Brabant, petit lac (Chotin); *Lechfeld*, en Allemagne, champ de pierres (Forstemann).

Ajoutons aussi que, chez les peuples du Nord, on appelait *Lechem*, un fief, un bien inféodé, c'est-à-dire un fonds qui obligeait celui qui en était le détenteur à rendre foi et hommage à la personne de qui il l'avait reçu.

Après cela, rien de certain sur ce nom, si ce n'est son origine germanique.

LES MOULINS.

C'était une commune formée, dans ces derniers temps, d'une portion d'un des faubourgs de Lille, et qui avait emprunté son nom à la quantité de moulins à vent qui s'y trouvaient.

La commune des Moulins fait aujourd'hui partie de Lille même, comme devant être compris dans sa nouvelle enceinte.

LEZENNES.

- 1200. LESANES : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1218. LISANES : id.
- 1233. LE SANES : id.
- 1233. LESANES : id.
- 1233. LE SENNES : id.
- 1234. LESANA : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
- 1319. LEZANES : cartulaire de l'Abbiette-de Lille.
- 1332. LEZENNES : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
- 1354. LE SANES : cartulaire de l'Abbiette.
- 1372. LESANES : id.

On a dit que Lezennes signifiait, en celtique, près de la source d'une rivière, *Lez-en*; ou près de l'île, *Les-enes*; ou encore qu'il venait du saxon, *lec-gan*, placé par couches, comme le sont les pierres que l'on tire à Lezennes. (Bullet. — Duthillœul.)

Toutes ces étymologies, qui ne sont rien moins que claires, ne prouvent qu'une chose, c'est que l'origine de ce mot nous échappe sous les altérations qu'il a dû subir.

Nous n'avons trouvé ce village mentionné qu'au 13^e siècle, dans les titres de l'abbaye de Loos; c'est déjà un peu tard pour que son nom ait conservé sa forme primitive. Il est écrit alors Lesanes, Lisane, ou en deux mots, Le Sanes, Le Sennes, ce qui indique clairement qu'on ne savait déjà plus à cette époque comment on devait l'écrire.

Sans nous livrer à plus de conjectures qu'il n'est besoin

sur l'étymologie de ce nom, observons seulement que Lezennes, tel qu'on l'a écrit aujourd'hui, paraît être, comme Hallenes, que nous avons vu ci-devant, une romanisation de quelque mot germanique.

Si l'on pouvait supposer à Lezennes une origine latine, comme à Marchiennes et à Valenciennes que nous verrons ci-après, nous l'aurions comparé aux noms que nous avons en France, de Lezignan, Lesigny, *Liciniacum*, que Ad. de Valois tire d'un nom d'homme, *a Licinio*; *Lezin* ayant été dit en roman, d'après Roquefort, pour *Licinius*.

LIGNY.

1168. LATINIACO : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1174. LINIACO : id.

LAINGNI, LEGNI, LIGNI : documents divers.

Ligny était autrefois un bien petit village, puisqu'en 1553 il ne comptait encore que six feux. Le cartulaire de Loos nous le fait connaître au 12^e siècle par un de ses seigneurs, *Robertus de Latiniaco*, qui figure comme témoin dans une charte de 1168 de Philippe, comte de Flandre, en faveur de cette abbaye. Le même personnage est nommé *Robertus de Liniaco* quelques années plus tard dans un autre titre compris au même cartulaire.

Latiniacum, habitation ou domaine de Latinus, du nom de quelque Romain qui vint là le premier s'établir. De *Latini* on a fait, par contraction, *Lagni*, *Laigny*, *Legny*, *Ligny*, comme de Montagny (*a Montano*), Monteigny, Montigny.

Ligny-le-Ribaut (Loiret) est nommé en 497 *Latinia-cum*; en 836, *curtis Litiniacensis*; en 1258, *Ligniacum*; c'est ainsi, dit M. De Billy, dans son Essai sur les noms de lieu de l'Orléanais, que le nom primitif de *Latinia-cum* s'est contracté uniformément sur divers points de la France en *Ligny*, *Lagny*, *Lagneville*.

C'est donc à tort que l'on a fait venir généralement le nom de nos villages de Ligny, de *lignum*, bois. La forme primitive du mot ne laisse aucun doute à cet égard.

LINSELLES.

1120. LINCELE : titre de Saint-Nicolas de Furnes (Mirœus).

1294. LINSIELES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1325. LINSIELLES : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

1330. LINSELLES : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1421. LINSSIELLES : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

LEINSCELE, LINSELE : documents divers.

Un Evroclus de Lincele est témoin dans l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Nicolas de Furnes, en 1120. C'est le titre le plus ancien qui mentionne ce village, dont le nom a été interprété par Bullet comme signifiant habitation près de la forêt, du celtique *lin*, forêt, et *sal*, *sel*, près, ou *sall*, *cell*, habitation. M. Duthillœul le traduit par longue habitation, de *leug*, long, et *zeele*, habitation.

Il serait fort difficile de dire au juste ce que signifie la préfixe *lin*, qui ne se trouve nullement expliquée par les anciennes formes du nom.

LOMME.

1066. VILLA ULMA : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1171. HULMO : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1177. HULMO : id.

1200. ULMO : id.

1202. ULMA : 2^e cartulaire de Flandre.

1243. ULMUS : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1243. VILLA ULMA : id.

LOME, LOUMES : documents divers.

Lomme est cité pour la première fois dans l'acte de fondation de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, à laquelle Bauduin, comte de Flandre, donne, entr'autres biens, des terres sur ce village, *in territorio Islensi, in villa quæ dicitur Ulma VIII mansos terræ*.

Les anciennes formes latines de ce nom indiquent assez qu'il vient de *ulmus*, orme; le déplacement de la lettre *l*, reportée en avant du mot, a fait *Luma*, *Lome*, *Lomme*, comme de *Alnoi*, Lannoy. Le village de Lommoye (Seine-et-Oise) est nommé en latin *Ulmetum*, lieu planté d'ormes.

LOMPRET.

1143. LONGO PRATO : titre de Saint-Pierre (Mirœus).

1200. LONG PREID : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1235. LONC PRET : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.
1235. LONCPRET : id.
LONPRÉ, LOMPRÉ : documents divers.

Ce village est connu vers le milieu du 12^e siècle par une bulle du pape Célestin II, qui confirme au chapitre de Saint-Pierre de Lille en 1143 l'autel de Lompré, *altare de Longo prato*.

Long pré, nom de situation. Nous avons en France des Longchamps, des Longpont, des Longueville, Longeau, Longué, Longroy.... qu'on retrouve en Allemagne dans Lengefeld, Lenfurt, Langheim, Langenbach, Lengdorf, Langwaden, Langenroth; en Angleterre dans Longvile, Lunghofen, Langport, Langworth : nouvel exemple de la correspondance des noms entr'eux, quoique d'origine différente.

LOOS.

1147. Los : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1152. Loz : id.
1155. Los : id.
1164. LAUS : id.
1168. Los : id.
1175. LAUS : id.
1236. Loz : id.
1240. LAWE : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.
1243. LAUE : id.
1273. Lo : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1280. LAUDE : cartulaire de Notre-Dame de Condé.
1561. LHOTZ : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.

Loos n'est connu que du moment de la fondation de son monastère. Une charte de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, du 7 juin 1147, autorise les religieux de Clairvaux à bâtir à *Los*, sur un fonds qu'ils ayaient acheté à un nommé Bernard d'Annequin, une maison qui devint ensuite le siège d'une célèbre abbaye.

Los, *Lo*, qu'on a latinisé par *Laus*, est un mot qui, comme nous l'avons dit dans l'explication des radicaux, a divisé les auteurs sur son origine et sa signification ; il

a été le plus souvent interprété par *lucus* ou *locus*, et spécialement, d'après Kilian et Becanus, par *locus altus adjacentis stagnis torrentibus vel paludibus*, lieu élevé près des étangs ou des marais.

Loos est placé près de la Deûle, sur le bord des marais qui longent cette rivière. C'est une étymologie qui convient très bien à cette situation.

LOUVIL.

1164. LOUVILIUM : titre de l'abbaye de Cysoing.

1186. LOVILIUM : id.

12^e s. LOVEGIAS : cartulaire de l'église de Cambrai.

1219. LOUVY : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.

Le nom de ce village se rencontre, pour la première fois, dans des lettres de Gérard, évêque de Tournai, qui confirme, en 1164, à l'abbaye de Cysoing, entr'autres possessions, l'autel de Louvil, *altare de Louvilio*.

Louvilium ou *Lovilium* n'est qu'une latinisation du mot *Louvil*, qui doit se traduire, comme les *Louville* ou *Leuville* que nous avons en France, par *Lupi villa*, habitation de Loup, nom de celui qui fixa sans doute le premier sa résidence en ce lieu.

Louville (Eure-et-Loire) est appelé en latin *Ludovici villa*, habitation de Louis. C'est, en tous cas, un nom d'homme qui forme l'élément de cette sorte de dénomination locale.

LYS-LEZ-LANNOY.

1164. LIS : titre de l'abbaye de Cysoing.

LYSA : Buzelin : *Gallo Fland.*

Il est fait mention de l'autel de ce village, *altare de Lis*, dans des lettres de Gérard, évêque de Tournai, rappelées ci-devant, et confirmant en 1164 les diverses possessions de l'abbaye de Cysoing.

MM. Willems et Forstemann disent que le nom de la rivière la *Lys*, qu'on a aussi écrit *Leise*, *Lis*, en flamand *Ley*, vient de *lede*, *lée*, *ductus aquæ*, conduit d'eau, canal. Lys-lez-Lannoy est sur un ruisseau appelé le Riez Delbecq. Mais *ley*, *ly*, en anglo-saxon, a signifié *pascuum*, commun, pâturage, comme aussi *leda*, terme de basse

latinité, dont on a fait *leia*, *lia*, a voulu dire bois, mais plus particulièrement passage, chemin dans les bois.

C'est à l'une ou l'autre de ces étymologies qu'il faut rapporter le nom du village qui nous occupe ici.

MAISNIL (LE).

1147. MAISNIL : titre de l'abbaye de Loos (Mirœus).

1171. MENNIL : cartulaire de Loos.

1187. MESNIL : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).

1244. MAISNILIUM : cartulaire de Loos.

Ce nom de Maisnil, donné en France à une foule de localités, vient du latin *mānsio*, par le diminutif *mansionile*, c'est-à-dire *parva mansio*, petite habitation. *Major mansus manerium dicitur, augustum vero Mesnilum.* (Rob. Cenalis, *Hierarchia Neustriæ*.)

Le *mansionilis* était, sous les rois de la première race, un petit manse formé de grange et d'écuries, avec cour, jardin, et quelquefois composé aussi d'une habitation. (Guerard, *Explic. du capitul. de Villis*.)

Le mot *Mesnil*, d'après Huet, viendrait plutôt de *manile*, formé du verbe *maneo*, demeurer, habiter, comme *sedile* de *sedeo*, *cubile* de *cubo*.

Le Maisnil doit être très ancien; il est situé sur la voie militaire de Cassel à Tournai par le pont d'Estaires. Meyer croit que c'était là une station romaine,

MARCQ.

1066. MARCHA : 2^e cartulaire de Flandre.

1100. MARCHA : titre de l'église de Tournai (Mirœus).

1175. MARCHA : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1204. MARCHA : id.

1246. MARKE : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1269. MARKA : id.

1296. MARKE : id.

1316. MARCQ : id.

in Marcham sexdecim bonaria et tres partes unius bonarii, dans l'énumération des biens concédés en 1066 par

Bauduin, comte de Flandre, au chapitre de Saint-Pierre de Lille.

L'église de Marcq appartenait en 1100 à la cathédrale de Tournai.

Ce village est situé sur la rive droite de la Marque : nul doute que ce soit de cette rivière qu'il ait tiré son nom.

MARQUETTE.

1221. MARCHETE : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1227. MARKETTE : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1232. MARKETE : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1233. MARKETTA : id.

1269. MARKETTE : id.

1276. MARQUETTA : id.

Ce village a emprunté son nom à celui de Marcq, qui est dans son voisinage. Marquette est, comme si l'on disait Petit-Marcq ou Marcq-le-Petit.

Marquette n'est pas connu avant le 13^e siècle ; il n'en est question que quand Jeanne, comtesse de Flandre, établit, en 1226, d'abord à Marcq, et transfère quelques années plus tard à Marquette, une abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux.

MARQUILLIES.

1164. MARCHELGIES : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1169. MARKELIES : id.

1178. MARKELGIES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1220. MARCHELLIES : id.

1279. MARQUILLIES : lettre de Jean, évêque de Tournai (Mir.)

1505. MARQUELLIES : obituaire d'Arras.

MARKILY, MARQUILY, MARQUILLI : documents divers.

Marquillies est connu au 12^e siècle par ses seigneurs, dont quelques-uns laissèrent un nom dans l'histoire : Eustache de Marquillies succomba à la bataille de Bouvines, après des prodiges de valeur.

On a fait à Marquillies l'honneur d'une étymologie celtique, en le dérivant de *mar*, rivière, et *killi*, habitation

(Bullet), ou de *marck*, bornes, *il*, malheur, et *ly*, champ, bornes du champ de malheur (Duthillœul.)

Il est bien plus simple et rationnel de voir dans *Marchelgies* ou *Markillies* le mot *marck*, *marcha*, limite, frontière, extrémité, auquel on a ajouté celui d'*illies* (*Illegiæ*), qui est le nom d'un village voisin; *Marck-Illies* serait à traduire par frontière, extrémité d'Illies.

On pourrait se demander encore, si par le changement, fort fréquent dans nos contrées, du *c* ou *ch* en *k* ou *q*, *Markilly* ou *Marquilly* ne serait pas le même mot que *Marcilly*, *Marcilliacum*, nom de plusieurs localités en France, formé, d'après Ad. De Valois, d'un nom d'homme, à *Marcello* vel *Marcilio*. Les anciens noms allemands de *Marchilingen*, *Markilig-thorp* ont également pour élément un nom propre. (Forstemann, *Altdeus. Namembuch.*)

MERIGNIES.

1147. MEREGNIES : cartulaire de Saint-Vaast.

1164. MERENNIIS : id.

1167. MEUREGNIEN : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1169. MERENIES : cartulaire de Saint-Vaast.

Mérignies est le *Meringhem* des Allemands; c'est la forme romane substituée à la forme germanique, ou, en d'autres termes, c'est le mot germanique romanisé. Il en est de même des villages du Hainaut belge qu'on nommait jadis *Papenghem*, *Merveeghem*, *Oulginien* ou *Hollenien*, et qu'on appelle de nos jours *Papignies*, *Mevregnies*, *Ollignies*.

Dans les dénominations de ce genre, c'est souvent un nom propre qui en est la base : ainsi *Mérignies* ou *Meringhem* n'est pas à traduire par demeure au marais, dans un terrain marécageux, mais bien par demeure de *Meurein* ou de tout autre nom semblable.

Mérignies est cité au 12^e siècle dans les titres de l'abbaye de Saint-Vaast.

MONCHEAUX.

1111. MONCELLIS : titre de Saint-Pierre de Lille.

MONCEAUX, MONCEAULX, MONCHAU : documents divers.

L'autel de ce village appartenait au commencement du

12^e siècle au chapitre de Saint-Pierre de Lille, comme lui ayant été concédé par Lambert I^{er}, évêque d'Arras, en vertu de lettres de l'an 1111, où il est dit : *Concedo ecclesiæ B. Petri de Insulâ altare de Moncellis.*

Moncheaux, petit mont, nom résultant de la situation de ce village sur une petite hauteur, à droite de la route de Douai à Lille.

MONS-EN-PÉVÈLE.

673. MONTES : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1142. MONTES IN PEULA : id.

1169. MONS : id.

1284. MONS EN PEULE : inf. judic. du comte de Flandre.

MONS PABULANUS : Buzelin, *Gallo Fland.*

MONS PABULÆ : Meyer, *Annales Fland.*

Mons-en-Pévèle est un des plus anciens villages de l'arrondissement de Lille. Le roi Thierry I^{er} le donne à l'abbaye de Saint-Vaast par un diplôme de 673, où il est nommé : *in Pabulâ Montes.*

C'est sur le territoire de Mons-en-Pévèle que Philippe-le-Bel remporta en 1304 une éclatante victoire sur les Flamands.

Mons in pabulâ, nom de situation, mont au milieu des prairies; ou mieux dans le Pévèle, l'un des quartiers de l'ancienne châtellenie de Lille, ainsi appelé autrefois à cause de ses nombreux pâturages.

MONS-EN-BARŒUL.

Aucun titre ancien ne mentionne ce village, dont le nom tout français se comprend aisément. Pour le distinguer de Mons-en-Pévèle, on l'a surnommé Mons-en-Barœul.

Barœul est un hameau de Marcq; il aurait été aussi, d'après M. Duthillœul, le nom d'une petite contrée dont le village qui nous occupe ici, aurait fait partie.

MOUCHIN.

847. MUSCINIUM : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1033. **MONCHIN** : titre de Saint-André du Cateau (Mirœus).
1133. **MOSCINIUM** : cartulaire de Saint-Amand.
1227. **MOUSCIN** : id.
1233. **MOUSCIN** : id.
1289. **MOUCHIN** : 1^{re} cartulaire du Hainaut.

Ce village est connu au 9^e siècle. Charles-le-Chauve, par un diplôme du 23 mars 847, affecte aux religieux de Saint-Amand la neuvième partie de son revenu ; il le nomme *Muscinium*, ce qui n'indique pas que ce soit un mot latin, mais plutôt un mot germanique latinisé.

Nous avons déjà dit que dans un pays où la grande majorité des noms appartient à l'idiôme des peuples du Nord, la finale *chin*, *chim*, était une forme de *hem*, *hein*, par la correspondance du *ch* franc avec le *h* haut allemand. Ainsi, en Belgique, Beauvechain, Chisechein, Bechechim, Gottechain, s'écrivaient autrefois Bavenchem, Kiesechem, Bochechem, Gottechem ; de même *Mouchin* est probablement une forme de *Mosheim*, *Moshein*, qu'on peut comparer aux noms allemands de *Moseim*, *Moosheim*, *Moosen*, *Muysen*, qui indiquent, d'après M. Forstemann, une habitation dans un lieu marécageux, de *hem*, demeure, et de *mos*, *mose*, marais, fange, *palus*, *lutum*.

Les prairies que l'on voit encore à Mouchin et qui pouvaient être dans les premiers temps des marais ou des terrains fangeux, viennent à l'appui de l'étymologie que nous venons de donner.

MOUVEAUX.

1167. **MOUVAULX** : titre de l'évêché de Tournai.
1171. **MOUVAUX** : id.
1235. **MOUVAUX** : cartulaire de Marquette.
1588. **MOUVAUX** : division du diocèse de Tournai.
MOUVAULTIUM : Buzelin, *Gallo Fland.*

On a interprété ce nom par *moult-veaux*, beaucoup de vallées ; en effet, le territoire de ce village est assez accidenté. Mouvaux pourrait encore signifier vallée humide et fangeuse, *vallis mossa*, *id est*, *stagnosa*, *uliginosa*, de la nature et de l'état de son sol dans les premiers temps.

Il est question de ce village au 12^e siècle dans des lettres de Wantier, évêque de Tournai, qui en donne l'autel

en 1167 pour la fondation de son anniversaire, et d'une prébende sacerdotale dans son église cathédrale.

NEUVILLE (LA).

1330. LA NOËFVILLE : cartulaire de l'abbaye de Flines.

Ce village n'était autrefois qu'un hameau dépendant de Phalempin. La Neuville, *Nova villa*, littéralement la nouvelle demeure. Nous avons en France plus de cent localités ainsi appelées; c'est probablement la reconstruction de ces villages, après un incendie ou un autre malheur, qui a pu leur faire donner un nom de ce genre.

NEUVILLE-EN-FERRAIN.

1651. NOËUVILLE EN FERIN : buffet de Saint-Vaast.

NOVA VILLA : Buzelin, *Gallo Fland.*

Même nom que La Neuville ci-devant. Le Ferrain, où ce village est situé, était un des cinq quartiers de l'ancienne châtellenie de Lille; son nom, d'après M. Duthilœul, voudrait dire terre à fourrage, du celtique *foder*, d'où le bas-latin *fodrum*, le vieux français *feurre*, fourrage, et *ing*; terre. Nous laissons à l'auteur la responsabilité de son étymologie.

NOYELLES-LEZ-SECLIN.

870. NIVILLA : titre de l'abbaye de Cysoing (Mirœus).

1152. NOELA : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1164. NOELLA : id.

1169. NIVELLA : id.

1174. NIVELLA : id.

1177. NIGILLA : id.

1264. NIGELLA : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

Ce village est ancien, puisqu'il est connu déjà au 9^e siècle. Une donation, faite en 870 par Gisle, sœur de Charles-le-Chauve, à l'abbaye de Cysoing, porte: *Mansum unum cum bunuariis terræ XII in pago Medenentisse, in villâ*

Nivillâ situm. C'est bien Noyelles, situé dans le Mé-lantois.

Noyelles est un nom tiré d'une situation dans une prairie basse, sujette à inondation. Voyez à l'explication des radicaux le mot *noda*, *noa*, source des noms de Noyelles, Nielles, Nivelles, Nesle.

OSTRICOURT.

1115. OSTRICORT : titre de Saint-Amé de Douai (Mirœus).

1230. OSTRICORT : cartulaire de Bourbourg, N° 165.

OSTICORT : cartulaire du chapitre d'Arras.

AUTRICOURT, ATRICOUR : documents divers.

Robert, évêque d'Arras, donne, en 1115, au chapitre de Saint-Amé de Douai, l'autel d'Ostricourt, *altare de Ostricort*. C'est le titre le plus ancien où ce village est cité.

Ostricourt appartenait au châtelain de Lille qui, au 13^e siècle, avait le droit de faire marcher, dans ses guerres personnelles ou celles de ses amis, tous les hommes des terres possédées par l'abbaye de Saint-Vaast dans la châtellenie de Lille, à la condition de ne pouvoir les faire dépasser Ostricourt.

Ostri-court, est un nom formé de *cor*, *cur*, *curtis*, cour, ferme, et d'une préfixe qui peut s'entendre de deux manières différentes; *ost*, en composition *oster*, *auster*, *ostre*, a signifié chez les anciens peuples du Nord orient, d'où les noms allemands de Osterveld, *orientalis ager*; Osterwick, *orientalis vicus*; en Belgique, Oosterzeele, *orientalis aula*; Oostmalle, *orientale mallum*. Autriche, en tudesque, *Ost-reich*, veut dire empire de l'Est.

La situation du village d'Ostricourt est à l'extrémité orientale de l'Artois, sur l'ancienne voie romaine d'Arras à Tournai.

Mais *auster* a signifié aussi midi : *auster*, en latin, est le vent du midi; Oostkerke, en Belgique, *australe fanum* (Grammaye); Autretot, en Normandie, *Tofta ad austrum* (Duplessis). En interprétant Ostricourt par ferme au midi, ce serait parce qu'on voudrait reconnaître à ce nom une origine gallo-romaine ou latine, et que cette dénomination lui viendrait de la situation de ce village à l'extrémité méridionale de la châtellenie de Lille.

Dans tous les cas, on ne saurait jamais admettre l'étymologie trop compliquée et peu vraisemblable qu'on a

donnée à Ostricourt, d'*Ostracariorum curtis*, cour ou atelier des fabricants de tuiles, ou de *Ost-tricht-cor*, cour du passage à l'orient. (Duthillœul, *Pet. Hist.*)

En général, les noms de lieu sont simples comme l'idée qui a présidé à leur formation, et ce serait s'abuser étrangement si, par une décomposition arbitraire de ces noms, on voulait y trouver plus de choses qu'ils n'en contiennent réellement.

PÉRENCHIES.

1143. PERENCHIES : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
1177. PERENCHIEZ : cartulaire de Saint-Vaast.
1214. PERENKIERES : cartulaire du Mont-Saint-Martin.
1214. PARENKIERES : id.
1240. PIERENCHIES : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

Il est question pour la première fois de Pérenchies dans un synode tenu à Tournai en 1101, où Baudri, évêque de Tournai et de Noyon, donne à l'église de Saint-Pierre de Lille la cure de Pérenchies, à la charge d'en employer les revenus au soulagement des pauvres.

La carte de Cassini appelle ce village Pereñchicourt ; c'est le nom laissé à ce lieu, de celui qui le premier vint là fixer sa résidence ou y créer un établissement.

Le nom de Petrus a fait *Piërus*, *pierinus*, *Petrocinius*. Pérenchies, a *Petrocinio*, comme Percy, *Patriciacum*, a *Patricio*; Perrigny, *Paterniacum*, a *Paterno*. (Ad. De Valois, *Not. Gall.*)

PÉRONNE.

1123. PERONA VILLA : cartulaire de Marchiennes.
1142. PERONA : id.
1184. PERONIS VILLA : id.
1246. PERONNA VILLA : charte de Marguerite, comtesse de Hainaut (Mirœus).
1260. PIÉRONNE : cartulaire de l'Abbiëtte de Lille.
1292. PIÉRONNE : 1^{re} cartulaire de Flandre.
1408. PIÉRONE : cartulaire de l'Abbiëtte.

Nous avons en France la ville de Péronne, nommée dans les chartes latines *Mons cygnorum*; en Belgique, Pérone-lez-Binche, Pironchamps, que M. Chotin suppose avoir été des lieux où l'on élevait des oies : *Pirons*, *Perons* signifiant en roman oies, oisons.

Mais le nom du village qui nous occupe ici semble plutôt s'être formé d'un nom d'homme : *Perona villa*, *Peronis villa*, comme Péronne est désigné en latin, correspond à Peronville, nom d'un village d'Eure-et-Loire qui a été interprété par demeure de Piéron. Pieronne s'est dit pour Pieron; nous trouvons en 1325, dans un manuscrit de Saint-Nicolas de Lille, un Pierrone de Torkoing.

PHALEMPIN.

1039. PHALEMPIN : titre de fond. de l'abbaye de ce nom (Mirœus).

1090. FALEMPIN : ch. de Robert, comte de Flandre (Mirœus).

1108. FANOPINENSIS ECCLESIA : lettres de l'évêque Balderic (id.)

1236. PHALEMPIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1273. FALEMPIN : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1279. FALEMPIN : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1281. FALEMPIN : cartulaire de Flandre.

FANUM PINI : chez les auteurs latins.

C'est un lieu ancien qui fut le fief principal des châtelains de Lille. Le premier d'entr'eux, Saswalon, institua en 1039, à Phalempin, un chapitre qui devint ensuite une abbaye de chanoines réguliers.

Voici ce que dit Gazet, dans son *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, sur l'origine de Phalempin : « Quant à la » fondation de Fallempin, on remarque aux anciennes » histoires, qu'en ce lieu il y avait un temple des gentils » et proche de là un pin qui était dédié au diable; et saint » Martin passant par là leur voulut persuader de ruer par » terre et le temple et le pin, ce qu'il ne put obtenir par » ses remontrances et prédications s'il ne se mettrait des- » sous quand on l'abattrait. Saint Martin accepta la con- » dition pour la gloire de Dieu et la conversion de ce » peuple; se confiant en la puissance de Dieu et estant là » du costé où devait tomber le pin au bon plaisir des » habitants, comme l'arbre s'inclina de ce côté là, saint » Martin fit le signe de la croix et aussitôt le pin se tourna » d'un autre côté et furent presque accablés ceux qui » s'imaginaient être en lieu assurés, et partant suivant

- » cette histoire il semble qu'il faudrait nommer ce lieu
» *Fanenpin*, selon l'étymologie pour ce que *fanum* signifie
» un temple. »

Fanum pini, le Temple du Pin, aurait fait d'abord *Fanenpin*, puis *Falempin*, par la substitution d'une lettre à une autre, comme on a fait de *Bononia*, Boulogne; de *Graveningen*, Gravelines; de *Castrum Nantonis*, Château-Landon.

PONT-A-MARCQ.

1108. **MARCHA** : lettres de l'évêque Balderic (Mirœus).
1176. **PONS DE MARCHA** : cartulaire de Loos.
1248. **PONT DE MARKE** : inf. jud. du comte de Flandre.

Balderic ou Baudry, évêque de Tournai, confirme, en 1108, à l'abbaye de Phalempin, l'alleu de Marcq, *alodium de Marcha*.

On a appelé d'abord ce village tout simplement Marcq, puis Pont-à-Marcq, nom qui lui vient de la rivière la Marque qui y passe. Un péage était autrefois établi là sur le pont de cette rivière, mais il fut supprimé en 1738 par arrêt du conseil des Etats de la Flandre wallonne.

PRÉMESQUES.

1143. **PRIMECA** : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
1152. **PREMEKA** : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1159. **PRIMESKE** : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.)
1164. **PRIMECA** : cartulaire de Loos.
1174. **MALO PRATO** : id.
1177. **PREMECCA** : id.
1236. **PRIMEKE** : id.
1267. **PREMEKE** : id.
1588. **PRIMESQUE** : division du diocèse de Tournai (Mirœus).

Nous avons rencontré le nom de ce village pour la première fois dans une bulle du pape Célestin II, du 3 mars 1143, confirmant la donation de son autel, *altare de Primeca*, au chapitre de Saint-Pierre de Lille.

Primeke, *Premeke* semblerait appartenir, au moins par sa finale, à cette catégorie de noms germaniques dont

nous avons parlé dans notre article sur Arneke, de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Mais l'interprétation latine de *Malo prato*, qu'en donne une charte de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en faveur de l'abbaye de Loos, en 1174, ferait supposer que c'est là un mot roman, *prey mesche*, pré méchant, c'est-à-dire mauvais pré; *Premeca* ou *Primeca* ne serait en ce cas qu'une latinisation insignifiante et sans valeur du nom tel qu'on le prononce. Les chartes latines nous fournissent beaucoup d'exemples de ce genre.

PROVIN.

1164. PROVIM : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1169. PROVEN : id.

1588. PROUVIN : division du diocèse de Tournai (Mirœus).

1651. PROUIN : manuscrit du buffet de Saint-Vaast.

PROVEN, PROUWIN, PROUVINE : documents divers.

La ville de Provins (Seine-et-Marne) devrait, dit-on, son nom à quelqu'empereur romain, Probus ou Probinus, qui l'aurait bâtie.

Une pareille origine n'est pas à supposer pour le modeste village qui nous occupe ici. Il y a en Belgique, dans la Flandre occidentale, aussi un village de *Proven*; ce mot, dit M. De Smet, signifie prébende, mais comment appliquer ce nom à des lieux ou à des villages?

Proeven en vieil allemand, *provenda* en bas-latin, tout en signifiant prébende, s'est entendu aussi des biens qui en étaient chargés. Ce nom doit rappeler ici quelque bénéfice ecclésiastique; Provin dépendait du buffet de Saint-Vaast, et il est probable que des terres, affectées originellement à l'alimentation des religieux, aient pu donner leur nom au village qui se forma dans les environs.

Cette étymologie nous paraît plus admissible que celle qui voudrait faire de Provin un nom de situation, un mot composé, dont la finale *ven* signifierait, en german, marais, tourbière.

RADINGHEM.

1168. RADINGUEHEM : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1168. RADINGAEHAN : id.

1318. RADINGHEHEM : intitulaire de l'abbaye de Loos.

1429. RADIGHEM : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

Plusieurs seigneurs de Radinghem figurent comme témoins dans les titres de l'abbaye de Loos vers le milieu du 12^e siècle.

C'est une habitation construite par un appelé *Rado* ou *Raduin*, qui aura été le noyau de ce village et qui lui aura donné son nom.

M. Forstemann nous montre d'anciens noms de lieu allemands, Radingen, Radinheim, Radengheim, Radilnheim, Radenbeke, Radenesthorp, etc., comme s'étant formés d'un nom d'homme *Rado*, *Rato*, type d'une foule d'autres, tels que Raduin, Radegonde, Radulfe, Radiger, Radobert, Radbod, Rathier, Ratfrid....

Radinghem est le nom germanique correspondant aux noms latins de Radonvillers (Aube), *Radonis villare* (Pouillé de Troyes); Radicatel, en Normandie, *Ratheri* ou *Radingi castrum*, dans les chartes rapportées par l'abbé Duplessis. (*Descript. de la Haute et Basse-Normandie.*)

RONCHIN.

877. RUNCINIUM : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1046. RONCINIUM : id.

1123. RONCINIUM : id.

1146. ROMCINIUM : id.

1184. RUNCINIUM : id.

1195. RUNCINIUM : id.

1219. RONCHIN : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1246. RONCHINIUM : cartulaire de Marchiennes.

1367. RONCHIN : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

C'est un ancien village qui fut donné en 877 par Charles-le-Chauve à l'abbaye de Marchiennes; le diplôme porte *villa Runcinium*, qu'on trouve aussi écrit, dans d'autres titres, *Rumcinium*.

On a voulu dire, d'après une certaine consonnance de mots, que *Ronchin* signifiait lieu plein de *ronces*. Si telle avait été l'origine de ce nom, on eût prononcé Ronkin, le *c* ou *ch* s'étant toujours changé dans nos contrées en *k* ou *q*.

Mais Ronchin est un mot germanique comme Mouchin,

que nous avons vu dans un article précédent, et où nous avons démontré par des exemples que la finale *chin* est chez nous une forme du *ghem* ou *hem* allemand.

Ronchin est pour *Runshem* ou *Ronshein*, qu'on a latinisé par *Runcinium*, *Ronchinium*, de *hem*, *hein*, demeure, habitation, et d'une préfixe qui serait un nom d'homme, si on la comparait à celle des noms du même genre, donnée par l'*Altdeutsches Namenbuch* de Forstemann, *Ronshausen*, originellement *Rohinges-hus*; *Runstädt*, *Runenstede*; *Rondorf*, *Rumoltes-dorf*; *Rumsheim*, *Rumes-heim*, *Ruming-heim*.

Nous avons déjà dit que dans les composés germaniques le mot qui précède l'appellatif *hem* ou *hove* représente le plus souvent un nom propre. Ainsi *Rox*, *Ruchs*, *Reischs*, est pour *Roger*, *Richard*, *Roch*, *Ricuin*, dans les noms de lieu allemands de *Roxheim*, *Roxem*, *Ruchsem*, *Reischshofen*, qu'on écrivait primitivement *Rogersheim*, *Richardshem*, *Rochisheim*, *Richeneshoven*. Pourquoi n'en pourrait-il pas être de même pour *Ronshem*, *Runshhein*, *Ronchin*, où la préfixe *runs*, *rons* peut être la contraction ou l'abréviation de quelque nom d'homme?

RONCQ.

1143. *RUNCH* : titre de Saint-Pierre de Lille (Miræus).

1209. *Ronc* : id.

1330. *Roncq* : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1516. *Roncq* : id.

C'est encore là un nom qui, par l'altération qu'il a dû subir, a perdu le caractère germanique qui lui était propre. *Runch* est probablement pour *Rucken* ou *Runchem*, comme de nos jours nous disons *Berthe*, *Bourthes*, *Bierne* pour *Berthem*, *Burthem*, *Bieren* qu'on écrivait autrefois.

Rucken indiquerait une situation élevée sur le versant d'un mont, d'un bois, *Dorsum montis vel nemoris, locus editior* (Scherzius), tandis que *Runchem* viendrait plutôt d'un nom d'homme, de *Runch*, *Runike*, *Runeke*, *Runicus*, qui étaient des noms propres fort en usage au 7^e siècle chez les Francs.

Au surplus, rien de certain sur ce nom, si ce n'est son origine germanique.

Le village de *Roncq* est connu au 12^e siècle; son autel appartenait alors au chapitre de Saint-Pierre de Lille.

SAILLY-LEZ-LANNOY.

Nous n'avons trouvé ce village mentionné dans aucun titre ancien. Il y a en France beaucoup de localités du nom de *Sailly*, que les chartes latines désignent par *Salicetum*, *Salictum*, *Salicia*, *Salegia*, etc., signifiant lieu planté de saules, à *salicibus*. C'est sans doute sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un bois de cette espèce d'arbre que toutes ces localités ont pris leur origine et leur nom.

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS.

- 972. SYNGIN : titre de l'abbaye de Saint-Quentin en l'Isle.
- 1131. SENGHIN : titre de l'abbaye de Saint-Amand (Mirœus).
- 1146. SENGHIN EN MELLANTOIS : 1^{re} cartulaire de Flandre.
- 1232. SENGHIN : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
- 1279. SENGHIN : cartulaire de l'Abbiëtte de Lille.
- 1341. SAINGHIN : cartulaire de Marquette.
- 1357. SENGHIN : cartulaire de l'Abbiëtte.
- 1408. SENGHIN : id.

Le plus ancien document qui rappelle ce village est un diplôme de Lothaire, de 976, par lequel ce prince confirme les possessions de l'abbaye de Saint-Quentin en l'Isle et dont faisait partie Sainghin-en-Mélantois, *villa Syngin sita in pago metedensi*.

Quand Guillaume Breton dit dans son récit sur la bataille de Bouvines : *Sanguineum a Zephyro Cæsonam spectat ab Euro*, il ne fait que latiniser par *Sanguineum* le nom de Sainghin, qui est d'origine germanique, et identique à Singhem de l'arrondissement de Courtrai (Belgique), à Singem du district d'Audenarde, à Sengen, en Allemagne, près Durlach. Or, les formes primitives de ces divers noms étaient *Siggingehem*, *Siggenheim*, *Sigginchem*, composés du mot *hem*, *hein*, demeure, habitation, et d'une préfixe qui ne peut être qu'un nom d'homme *Sigewin*, *Siguin*, *Segewin* ou *Seguin*. (*Altd. Namenbuch*.)

C'est là une nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit, de l'avantage qu'on trouve à comparer les noms entr'eux pour en découvrir l'origine et la signification.

SAINGHIN-EN-WEPPES.

1070. SANGUIN : titre de la collégiale de Lens (Mirœus).

1070. SENGUIN : id.

1157. SENGHIN : cartulaire du chapitre d'Arras.

1177. SENGIN : cartulaire de Saint-Vaast.

1177. SENGGIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1195. SENGIN : id.

1244. SENGHIN : id.

1294. SEINGHIN : id.

SINGHEM : Mirœus, *Opera diplom.*

SENGHINIACUM : chronique de Lambert d'Ardres.

SAINEGHEM, SAINEGHIN, CHYNGYN : documents divers.

Sainghin-en-Weppes, ainsi surnommé parce qu'il faisait partie d'un des quartiers de l'ancienne châtellenie de Lille, appelé le Weppe, *ad Vesperam*, comme si l'on disait le quartier de l'occident, du couchant.

Sainghin est connu au 11^e siècle ; son nom est cité dans une donation faite en 1070 par Eustache, comte de Boulogne, à la collégiale de Lens, *Sanguin duo curtilia cum terrâ arabili*.

Voyez pour l'étymologie SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS.

SALOMÉ.

1123. SALOMES : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.

1139. SALOMONES : id.

1239. SALOMES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1421. SALOMMEZ : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1569. SALOMMIEZ : cartulaire de Loos.

Le cartulaire de Saint-Bertin contient la donation de l'église de *Salomés*, faite en 1123 à cette abbaye par Robert, évêque d'Arras. Aubert Lemire, qui rapporte aussi cette pièce, écrit *Salomaris*, au lieu de *Salomés* : c'est sans doute là une faute de copiste, comme on en rencontre souvent chez cet auteur.

Dans la bulle du pape Innocent, en date du 26 avril 1139, confirmant la donation dont il vient d'être parlé,

c'est *Salomones* que l'on trouve : *in parochiâ Atrebatensi ecclesiam de Salomones*.

Quelle que soit la forme qu'on adopte, *Salomes* ou *Salomones*, on sera plus tenté de voir là un nom d'homme qu'autre chose. Salomez et Salomon ont été des noms bibliques qui sont arrivés jusqu'à nous : il n'y a rien d'étonnant qu'un personnage ainsi appelé, ayant dès le principe une habitation construite en cet endroit, ait pu donner son nom au village, qui par la suite, y prit naissance. C'est là l'histoire de beaucoup de nos localités, et même d'un certain nombre de nos villes : leur origine ne tient pas à d'autre cause.

SANTES.

1159. SANTES : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).

1243. SANTES : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

SANTA : Buzelin, *Gallo Fland.*

Ce village est situé près des marais qui bordent la Deûle; c'est ce qui a fait dire sans doute à Bullet que son nom en celtique signifiait près d'une rivière, de *sant*, *san*, près, et *es*, rivière.

M. Tailliar dit que le celtique *san* signifie élévation dans Santes, Sancy, Santin. Nouvelle preuve du peu d'accord que les partisans du celtique trouvent entr'eux.

Santes est encore un nom qu'il faut juger par analogie si l'on veut en éclaircir l'origine. Dans le patois du pays, on dit *Saintes* pour *Santes*, c'est évidemment le même mot que *Saintes*, nom d'un village en Belgique, dans le Brabant, qu'on écrivait précédemment *Santes*, *Sainctes*, *Santhes*, en latin *Sanctæ*, *Santhesium*; en flamand, *Santen*. Ce lieu se serait ainsi appelé, dit M. Chotin, de ce que sainte Renelde ou Renelle y souffrit le martyre avec saint Grimoald et saint Gundulphe, du temps du roi Dagobert, vers 630.

Nous avons vu que *Grande-Synthe*, village de l'arrondissement de Dunkerque, en latin *Sanctum*, *Sancti templum*, avait tiré son nom d'une relique, d'une parcelle de la vraie croix, déposée là dans une chapelle.

Par *Sancta*, on a entendu reliques de saints; *reliquiæ sanctorum* (Ducange), un lieu où elles étaient déposées, et où on allait prier les saints, de là le nom de *Sains* donné à plusieurs villages en France et qu'on désigne généralement en latin par *Sanctis*. Santes nous paraît être un nom de ce genre.

SEQUEDIN.

1143. SEGEDIN : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1221. SEGHEdin : cartulaire de Saint-Pierre.

1229. SEKEDIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1251. SEGHEdin : id.

1280. SEGEDIN : id.

1300. SEGHEdin : cartulaire de Saint-Pierre.

1410. SEQUEDIN : cartulaire de Loos.

Il est question pour la première fois de Sequedin dans une bulle du pape Célestin II, qui confirme, en 1143, la donation que Simon, évêque de Tournai, avait faite de l'autel de ce village au chapitre de Saint-Pierre de Lille.

Nous avons en France les noms des villages de Sequedhart, *siccus fustis*; Secheprey, *siccum pratum*; Sechamps, *siccus campus*; Villeseque, *villa sicca*, etc. Mais tous ces noms sont latins, et Sequedin ne paraît pas avoir la même origine; on l'écrivait d'ailleurs anciennement *Segedin*, *Seghedin*, dont on a fait ensuite *Sekedin*, *Sequedin*, à l'instar des anciens noms de lieu allemands de Siggengen, Siggenheim, Siggenhusen, qu'on écrit aujourd'hui Sickingen, Seckenghem, Sickenhausen, la lettre *k* ou *q* s'étant souvent substituée au *g* dans les mots germaniques.

Les noms que nous venons de citer ont pour élément, d'après M. Forstemann, un nom d'homme, *Sigo*, *Sego*, qui a formé ceux de *Sigedeus*, *Sigudius*, *Sigovinus* ou *Sigoldinus*. Peut-on rapporter à un nom de ce genre *Segedin* ou *Seghedin*, anciennes formes de Sequedin? On ne saurait le dire, car nous n'avons aucun exemple à donner à l'appui de ce rapprochement.

TEMPLEMARS.

1090. TEMPLEMARD : titre de l'évêché de Tournai (Mirœus).

1271. TEMPLEMARS : cartulaire de l'Abbiëtte de Lille.

1325. TEMPLEIMARCH : manuscrit de Saint-Nicolas.

1334. TEMPLEMARCH : cartulaire de l'Abbiëtte.

1360. TEMPLEMARCH : id.

1430. TEMPLEMARS : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

TEMPLE MARS, TEMPELMARE : documents divers.

On a prétendu que le nom de ce village lui était venu d'un temple qui existait là autrefois, consacré au dieu Mars. Les auteurs latins nomment généralement Templemars *Templum Martis*. Guillaume Breton dit de ce lieu, qui fut saccagé par les Français, lors de la bataille de Bouvines : *Nec Martis Templum nec clade Perona carebat*.

Le plus ancien document qui fasse mention de Templemars est la donation faite en 1090 par Radbod, évêque de Tournai, de l'autel de ce village, pour faire partie d'un canonicat qu'il venait de fonder dans son église cathédrale.

TEMPLEUVE.

- 877. TEMPLOVIUM : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
- 1108. TEMPLUVIUM : titre de l'abbaye de Phalempin (Mirœus).
- 1159. TEMPELEUVE : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.)
- 1164. TEMPLOVIA : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1204. TEMPLOVIUM : id.
- 1250. TEMPLUVE : cartulaire de l'abbaye de Flines.
- 1290. TEMPLUVIA : id.
- 1291. TEMPLUEUE : cartulaire de Namur.
- 1361. TEMPLOEUE : cartulaire de Flines.

Templeuve n'était au 9^e siècle qu'une dépendance de Ronchin, car la donation faite à l'abbaye de Marchiennes en 877 par Charles-le-Chauve porte ces mots : *Pari etiam tenore largimur in pago medenensense villam Runcinium cum appendice villa Templovio*.

Templovium est également le nom latin donné à un autre Templeuve de l'arrondissement de Tournai, qu'un titre de 900 désigne aussi par *Templum Jovis*, Temple de Jupiter. On devrait donc induire de là que, dans ces deux villages, ou plutôt sur leur emplacement, il y avait autrefois des temples consacrés au maître des Dieux.

Templeux (Somme), en latin *Templeuzium*, *Templeuxium*, doit s'entendre, d'après M. De Cagny, par temple d'Esus.

Peut-être ne devrait-on voir dans Templeuve, comme dans Templeux, qu'un établissement de Templiers ? Cela serait assez probable, quand on trouve en France tant de lieux qui se nomment encore le Temple, et qui, de l'aveu de tout le monde, rappellent la célèbre corporation religieuse que nous venons de nommer.

THUMERIES.

1187. THUMERIES : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).

TUMIERES, TEUMERIE : documents divers.

On a imaginé que Thumeries était une altération de Thum-herich, *domus herilis*, maison seigneuriale. Si telle était l'origine de ce mot, on l'eût écrit *her-thun* ou *heri-thun*, au lieu de *thun-heri*, conformément au génie des langues germaniques, qui, dans les composés, placent toujours l'attribut ou le qualificatif avant le nom.

Mais Thumeries est ici pour Domeries : *Thumerey*, en vieil allemand, *Domerye*, en bas-saxon, *Domerie*, en vieux français, est un mot qui signifie église, bénéfice particulier qui donnait le titre de *dom* ou seigneur à celui qui en était pourvu. Il était aussi employé, selon Schilter, pour désigner la situation des biens et revenus d'un chapitre de chanoines.

Tout le village de Thumeries, autel, justice, terrage, appartenait aux chanoines de Seclin ; c'était leur domaine particulier, leur *domerie*, dès le 12^e siècle, ainsi qu'il résulte d'une bulle confirmative du pape Clément III, de l'année 1187, où on lit : *Villam de Thumeries cum altare, cum justitiâ, cum terragio et cæteris redditibus*.

Cette étymologie nous semble préférable à celle qui ferait de Thumeries, Tumieres, un nom de situation sur des hauteurs, *a tumbâ*.

TOUFFLERS.

1164. TOFLERS : titre de l'abbaye de Cyscing.

1226. TOFFLERS : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1247. TOUFFLERS : id.

TOUFLEERS, TOUFLES : documents divers.

Par lettres de l'année 1130, Simon, évêque de Tournai, donne pour la fondation de deux grands vicariats en sa cathédrale, différents biens, au nombre desquels on trouve *terra quam tenet (Movinus) juxtâ D'affliers*.

Cette charte est rapportée par Aubert Lemire, et Foppens, dans ses *Annotations*, dit que D'affliers est Toufflers. On pourrait en douter, car on ne voit pas bien l'affinité que l'on voudrait établir entre ces deux mots.

Toufflers est nommé *Toflers* en 1164, dans l'acte par

lequel Girauld, évêque de Tournai, confirme à l'abbaye de Cysoing l'autel de ce village,

Leers et Toufflers sont deux villages voisins, et il est présumable que le nom du premier n'a pas été étranger à la formation du nom de l'autre. Le mot germanique *laer*, *leer*, *ler*, signifie, comme nous l'avons déjà dit, terre inculte, pâturage; il a été employé seul pour servir de nom à quelques lieux, comme aussi il est entré en composition pour en dénommer certains autres. Nous citerons parmi ces derniers les noms des villages belges de *Mespelaere*, que M. Willems traduit par terre inculte aux néfliers; *Botte-laere*, terrain vague aux buissons. De même Toufflers, *Toft-laere*, pourrait s'interpréter par plaine remplie de petits arbres, de touffes de bois, du saxon *toft*, *tuft*, d'après Skinner, *locus arboribus minusculis consitus*. Toutefois, il ne serait pas impossible que cette préfixe fût l'altération de quelque nom d'homme, comme dans *Ber-laere*, *Aerlslaere*, que M. Kreglinger traduit par le lare de Berthoud, le lare d'Arnold.

TOURMIGNIES.

1187. TOURMEGNIES : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).

1222. THORMENGNIÉS : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1337. TOURMINGNIÉS : cartulaire de l'abbaye de Loos.

TORMENGNY, TORMENGY : documents divers.

Bullet semble tirer le nom de ce village de sa situation sur les bords de la Marque, quand il le fait dériver du celtique *tor*, *tour*, embouchure, et *maigni*, *maigny*, habitation.

Tourmengnies, *Tormengy* révèle plutôt une origine germanique; il appartient à cette classe de noms, tels que *Mérignies*, *Mevregnies*, *Papignies*, dont nous avons déjà parlé, et qu'on écrivait primitivement *Meringhem*, *Merveghem*, *Papenghem*. *Tourmignies* serait, à notre avis, la forme romane de *Turmingien*, *Turminghem*, et devrait signifier demeure ou habitation de *Turmin*, *Turminus*. C'est un nom propre que l'on rencontre assez fréquemment chez les Normands au temps de Guillaume-le-Conquérant.

Tourmignies nous est connu à la fin du 12^e siècle. Son autel appartenait alors au chapitre de Saint-Piat de Seclin.

TRESSIN.

1187. TRESSIN : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).

1223. TRESIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1226. TRESSIN : id.

1241. TRESEN : id.

1295. TRISSIN : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1319. TRESEN : id.

TRESENES, TRESSENES : documents divers.

On s'est mépris étrangement sur l'origine de ce nom quand on l'a fait venir du celtique *sin*, forêt, ou du latin *tres sinus*, de la situation de ce village au milieu de trois marais autrefois inondés par la Marque.

Tressin est un mot d'origine germanique, comme tous les noms de lieu en général, qui dans le Nord finissent en *in*. Driesch, dont on a fait dreise, treise, tris, signifiait chez les Germains une terre en friche. On appelle dans le Hainaut *trieux*, dans le pays de Liège *tri*, *trixe*, *trixhe*, des terrains communaux soumis à la vaine pâture. C'est de ce radical que se sont formés, d'après M. Forstmann, les noms des villages allemands de Driesch, Trais, Treis et celui de *Treisen*, près Coblentz, qui est le même que notre *Trésen*, Tressin.

Tressin est cité à la fin du 12^e siècle dans les titres du chapitre de Seclin, qui en possédait l'autel.

VENDEVILLE.

1245. VENDUILE : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1325. VENDUILE : manuscrit de Saint-Nicolas.

1349. VENDVILLE : Pouillé de Cambrai.

Vendeville n'était qu'un hameau, il n'y a pas encore longtemps.

Grammaye et après lui d'autres écrivains ont prétendu que ce nom rappelait en ces lieux un séjour des Vandales, *Vandalorum villa*.

Nous pensons qu'il serait mieux d'y voir tout simplement le nom de celui qui vint là créer un premier établissement, comme dans Vanderville (Meurthe), *Wandini villa*, *Waldini villa*; Vandelainville (*idem*), *Wandeli villa*; Wandelecourt (Oise), *Baldini curtis*.

Les noms propres de Wende, Wendin, Wendulf, Wandel, Wendelin (*Wandalus, Wandelinus*), se rencontrent fréquemment dans les titres des 8^e et 9^e siècles : s'ils se sont formés d'un nom de peuple, ils n'en sont pas moins devenus ensuite des noms de famille, et il est plus rationnel d'interpréter Vendeville par demeure de Wendin ou Wendelin, que par demeure des Vandales, étymologie qu'on ne pourrait fonder, d'ailleurs, sur la moindre preuve historique.

VERLINGHEM.

- 1143. WERLENGHEHEM : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
- 1202. VELLENGUEHEM : 2^e cartulaire de Flandre.
- 1244. VERLINGHEHAM : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1261. VERLENGEHEM : id.
- 1275. VRELENGHEHEM : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
- 1287. VERLINGHEM : cartulaire de l'abbaye de Flines.
- 1296. VERLENGHEM : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
- 1341. VERLENGEHEM : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

Verlinghem serait un lieu fort ancien, si, comme on le prétend, il fut témoin, vers la fin du 3^e siècle, du martyre de saint Chrysole. Toutefois, les titres qui mentionnent ce village ne remontent pas au-delà du 10^e ou 11^e siècle. Voir pour l'étymologie FRELINGHIEN ci-devant.

WAHAGNIES.

- 1108. WINGNI : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.
- 1135. VAHANGIIS : cartulaire du chapitre d'Arras.
- 1187. WAHEGNIES : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).
- 1202. WAVEGNIES : cartulaire de Notre-Dame de Condé.
- 1202. WAWEGNIES : id.
- 1202. WAUWEGNYES : id.
- 1202. WANYES : id.
- 1460. WAHAIGNIES : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

C'est un nom essentiellement roman. *Waagnaige*, dont *Wahegnies*, *Wahagnies* ne sont que des formes, signifie ferme, métairie, terre labourée. Il faut entendre ici par

ce mot une exploitation rurale. Wahagnies est situé près de la forêt de Phalempin, et se sera formé vraisemblablement sur le défrichement d'une partie de cette forêt; il y a longtemps sans doute de cela, car ce village existait déjà au commencement du 12^e siècle, et son autel appartenait alors au chapitre de Seclin.

WAMBRECHIES.

1143. WENESBRECHIES : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
1174. WENEBRECHIES : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1183. WANE BRECHIES : id.
1236. WANE BRECHIES : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1279. WANE BRECHIES : cartulaire de l'Abbiëtte de Lille.
1287. WAMBRECHIES : cartulaire de Marquette.
1337. WAMBRECHIES : id.

Ce village est situé sur la Deûle; Buzelin le nomme *Wambrecisium* ou *Wanebrecisium*, et il ajoute : *hunc enim locum vëtera quædam monumenta Wanebrecies nuncupant*. En effet, on a écrit jusqu'à la fin du 13^e siècle *Wenebrechies* ou *Wanebrechies*, puis après *Wambrechies*.

Wanbraeck, nom d'un hameau de Montigny-sur-Sambre, dans la province de Brabant, veut dire, d'après M. Chotin, jachère; *vane* et *braeck*, dans les anciens dialectes germaniques signifiant également stérile, inculte. *Wanebrechies* est-il la forme romanisée de *Wanbraeck*? ou *Wanibrechies* se serait-il ainsi appelé du nom du premier maître ou possesseur de ce lieu, *Wambert*, *Wambreth*, qu'on a aussi écrit autrefois *Wanibert* et *Wenebreth*? il pourrait en ce cas être assimilé à *Morenchies* (*Morentiacum*), *Landrecies* (*Landerciacum*), *Givenchy* (*Juventiacum*), *Douchy* (*Dulciacum*), *Dechy* (*Deciacum*), tous noms qui rappellent pour ces localités celui qui a présidé à leur fondation. Si telle était, ce que nous croyons, l'origine de *Wambrechies*, on devrait le nommer en latin *Wambertiaccum*, au lieu de *Wambrecisium*, comme l'a écrit Buzelin.

Le village de *Wambrechies* est connu vers le milieu du 12^e siècle; le chapitre de Saint-Pierre de Lille en possédait alors l'autel.

WANNEHAIN.

1248. WANEGHAIN : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

WANHAYN, WANEHAIN : documents divers.

Wanehaing, Wannehain est évidemment un nom germanique, peut-être pour *Wanneghem* ou *Wanninghem*.

Il faut remarquer que, dans l'arrondissement de Lille, les noms qui finissent en *inghem*, se prononcent par les paysans comme s'ils se terminaient en *éhin*. Ainsi on dit Radéhin, Verléhin, pour Radinghem, Verlinghem; de même on a pu dire et écrire même Wannehain pour Wanninghem.

M. De Smet interprète le nom du village de *Wanneghem*, dans la Flandre orientale, par demeure de Jean. *Wannehain*, forme de *Wanninghem*, pourrait également signifier demeure de Wannius.

WARNETON.

1119. GARNESTUN : cartulaire de Saint-Bertin.

1119. WARNESTON : id.

1139. VUARNESTIM : id.

1163. WARNESTUEN : cartulaire de Saint-Vaast d'Arras.

1190. WARNESTON : 2^e cartulaire de Flandre.

1224. WARNESTOIN : cartulaire de Saint-Bartélemy de Béthune.

1273. WARNESTUN : cartulaire de Flines.

1332. WARNESTON : 1^{re} cartulaire de la dame de Cassel.

WAESTENE : dans les titres flamands.

Warnêton-Sud et Bas-Warnêton sont deux villages qui ont emprunté leur nom à la ville de Warnêton (Belgique) qui est dans leur voisinage, et dont ils dépendaient avant la séparation actuelle des territoires belge et français.

Le titre le plus ancien que nous ayons trouvé sur la ville de Warnêton est une charte de Jean, évêque des Morins, de 1119, rapportée dans le cartulaire de Saint-Bertin, et où il est dit : *Notum fieri volo quod Ecclesiam ad Guarnestum ecclesiæ Sancti Bertini concessi et dedi....* et plus loin : *in prædictâ ecclesiâ de Warneston.*

Garnestun ou Warnestun semble devoir se traduire par enceinte gardée, défendue, forteresse, de l'anglo-saxon *tun*, enclos, et de *waeren*, *waren*, protéger, dé-

fendre. Warnéton était autrefois entouré de fortifications: c'était, par sa position sur la Lys, un endroit convenable pour défendre le passage de cette rivière.

M. De Smet voit dans le nom de Warnéton un lieu inculte, désert, sans habitants; il s'appuie pour cela sur ce qu'en flamand cette ville est appelée *Waesten*, en latin *Wastina*. On comprendrait difficilement qu'on ait pu faire Warnéton, de Waesten. En général, les noms se contractent avec le temps et ne s'allongent pas. Nous serions plus tentés de croire que Waestene est une sorte d'interprétation de Warnéton, s'il n'est pas plutôt une forme abrégée et adoucie de ce mot.

WASQUEHAL.

- 1116. VUASCHENHAL : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
- 1159. WASKEHAL : cartulaire de Saint-André du Cateau.
- 1165. WASCAHAL : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1200. WASQUEHALA : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.
- 1250. WASKEHAL : charte de la comtesse Marguerite.
- 1296. WASKEHAL : titre de Saint-Amé de Douai.
- 1561. WASQUAL : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.
- WAQUEHAL, VASQUEHAL : documents divers.

Les seigneurs de Wasquehal figurent comme témoins dans un grand nombre de chartes du 12^e siècle.

Waschen-hal, Waske-hal, Wasque-hal est un mot germanique qui peut s'entendre de diverses manières: halle à laver, lavoir public, du teuton *waschen*, *lavare*, *abluere*, Wasch-huns, *lavatrina*, *lacus*; Wasch-kuppe, *labrum*, *eluarium*.

Waschie ou *wasquie*, en roman, est un pâturage entouré de fossés; c'est bien dans ces sortes de lieu que l'on place les lavoirs et les blanchisseries.

Le teuton *wasch*, *wack* a signifié aussi mou, humide; *wasch-aerde*, *terra cimolia*. Wasquehal est situé sur la rive gauche de la Marque, dans un sol aquatique, et son nom pourrait également venir de cette situation.

D'un autre côté, *vacho*, *vacko*, était un nom propre germanique, assez répandu aux 8^e et 9^e siècles, et qui, d'après M. Forstemann, a formé les noms de lieu allemands de Wachen-bach, Wachen-dorf, Wachen-rode, Wachen-weis, Waccan-heim, Wachin-hausen, etc., etc.

On peut choisir pour Wasquehal entre ces trois interprétations.

WATTIGNIES.

- 1159. WATINGNI : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).
- 1220. WATTEGNIES : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1253. WATEGNIES : cartulaire de l'abbaye de Flines.
- 1279. WATEGNIES : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
- 1325. WATEGNIES : manuscrit de Saint-Nicolas.
- 1561. WATINES : cartulaire de Bourbourg, N° 118.

Le teuton *waestine*, *waestenie*, en flamand *woestynen*, en bas-latin *wastinæ*, *wastinium*, en vieux français *was-tines*, *wattines*, appliqué à des dénominations locales, doit s'entendre d'une étendue de terrain, d'une plaine nue, déserte, inculte.

Nous lisons dans une charte latine du moyen-âge, rapportée par Mirœus, tome 1, page 160 : *Omnesquæ Vastine quæ terræ sylvestres, dicuntur* ; l'interprétation de *terra sylvestris*, donnée à *Vastina*, terre d'un aspect sauvage, répond bien au sens que nous lui donnons ci-dessus.

Le village de Wattignies a sans doute été bâti dans un terrain de la nature de celui que nous venons de dire ; de là son nom et ceux de Wastine et Wastinet, villages du Hainaut.

WATTRELOS.

- 1030. WATERLOZ : titre de l'abbaye de Saint-Bavon (Mirœus).
- 1146. WATERLOS : 1^{re} cartulaire de Flandre.
- 1236. FLATERLOS : cartulaire de l'abbaye de Loos.
- 1437. WATRELOS : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

C'est un ancien village qui fut donné par l'empereur Othon à l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand ; il en est fait mention dans le recensement des biens de cette abbaye en 1030, par Othelbodus, un de ses abbés : *In pago Tornacensi, villam Waterlos cum ecclesiâ et omnibus adjacentiis*.

Waterlos, comme on l'écrivait d'abord, est sur une petite rivière nommée l'Espierre, et son nom d'origine

germanique indique, comme ceux de Watterland, Wattervlied, Wattermael, Watterweide, qu'on trouve en Belgique, une situation près des eaux, dans un sol humide et aquatique.

WAVRIN.

1107. **WAVRING** : titre de Saint-Jean de Valenciennes (Mirœus).
1134. **WAURIN** : cartulaire de Bourbourg, N° 163.
1147. **VAFRIN** : cartulaire de Loos.
1152. **VAFRIN** : id.
1154. **WAURIN** : cartulaire de Marchiennes.
1157. **WAVERIN** : cartulaire du chapitre d'Arras.
1177. **WAVERIN** : id.
1198. **WARENG** : cartulaire de Vicogne.
1202. **WAVERIN** : charte communale de Solesmes.
1209. **WAVERING** : 3° cartulaire de Flandre.
WAVERIACUM : chronique de Lambert d'Ardres.
WAURINIUM : Buzelin, Marchantius, etc.

Ce village est fort connu par ses seigneurs, qui avaient autrefois le titre de sénéchaux de Flandre; c'était une race guerrière : on les trouve presque à tous les combats dont la Flandre a été le théâtre.

Wavering, Wavring, Wavrin est le même nom que celui d'une petite ville de la Belgique, appelée Wavre, en flamand *Waveren*, latinisé par *Wavera*, *Wavria*. Cette localité est située sur les bords de la Dyle; elle a pris naissance, d'après M. Chotin, dans une forêt appelée *Waver-wald*, c'est-à-dire bois aquatique, bois dans la prairie, de *wave*, forme de *ave*, en allemand prairie, et *wald*, bois, forêt.

M. Duthillœul donne à Wavrin une étymologie analogue, quand il l'interprète par cercle de vagues, du teuton *waage*, flot, *fluctus*, d'où le verbe *waver*, *fluctuare*, et *hring*, cercle, bord; étymologie, selon lui, parfaitement adéquate avec la situation de ce village, avant le dessèchement des marais dont la Deûle l'entourait autrefois.

WERWICK.

1090. **WERVY** : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1198. WERVEKE : charte de Bauduin, comte de Flandre.

1143. WERVHEC : titre de Saint-Pierre (Mirœus).

VIROVIACUM : chez les auteurs latins.

WARWICK : Kilian.

WERVEKEN, WERVEKE : titres flamands.

Werwicq (France) est un village qui porte le même nom que la ville de Werwicq (Belgique), à laquelle il a appartenu autrefois, et dont il n'est séparé que par le cours de la Lys.

La ville belge est ancienne, car l'itinéraire d'Antonin en fait mention sous le nom de *Viroviacam*, que certains auteurs ont interprété par *Virorum vicus*, le séjour, la demeure des guerriers. Dans les langues du Nord, dit M. De Smet, *wer* signifie homme, *vir* et *wic*, *wich* correspond au latin *vicus*.

Il y a en Angleterre une ville du même nom, c'est Warwick; voici ce que rapporte Skinner sur les divers sens attribués à ce mot : « Warwick, anglo-sax. War-ryngvic, celt-bret. *Caer-Guarvic* et *Caer-Leon*, id est, » *Castra Legionum*, lat. in *Notitia Imperii* *præsidium*, ubi » *præfectus equitum Dalmatarum* sub dispositione ducis » *Britanniæ* egit. *Camdem* deflectit a C. Br. *Guarth*, *præsidium*, *Somner* autem dicit olim scriptum fuisse *Wæring* » vel *Waring-wic* et deflectit ab angl. sax. *Wæring*, *We-ring*, agger et *Wic* propugnaculum, Castellum. »

Ces diverses interprétations tendent néanmoins vers un même sens, c'est-à-dire à faire considérer les localités qui portent le nom de Warwick ou Werwick comme ayant été dès l'origine des postes fortifiés ou sièges de commandement militaire sous les Romains.

WICRES.

1115. WICRE : titre de Saint-Amé de Douai (Mirœus).

1207. WICRES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

WIKHERE, WICARES, WYCHERE, WICERES : docum. div.

C'est un petit village connu dès le commencement du 12^e siècle par des lettres de Robert, évêque d'Arras, qui en donne l'autel en 1115 à l'église de Saint-Amé de Douai.

Wicres, qu'on a écrit aussi Wicares, Wikhere, semble être moins une dérivation du latin *vicus*, que de *vicaria*, viguerie, demeure du viguier. On appelait autrefois vi-

guier, *vicarius*, celui qui remplaçait le seigneur dans ses terres ; c'était une espèce de préposé ou d'intendant qui rendait la justice, veillait aux intérêts et percevait les revenus au nom et pour le compte de son maître.

WILLEMS.

1164. WILLIAM : cartulaire de Saint-André du Cateau.
1264. WILLIM : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.
1593. WILLEM : cartulaire de l'abbaye de Loos.

Willems ou Wilhelme est un nom propre germanique correspondant à notre Guillaume, qui a pu être donné à ce village, en souvenir de celui qui vint là le premier fixer sa résidence.

Willam, Willem, formes de Wilham, Wilhem, se prêteraient également à une étymologie de ce genre. Willemeau, village du Hainaut, jadis Guillemel, Guilmaul, moulin de Guil, abréviation de Guillaume, d'après M. Chotin. Weilhem, au S.-O. de Stuttgart, qu'on écrivait autrefois Wilhem, Guilheim, demeure ou habitation de Gilles (*Altd. Namemb.*)

C'est toujours un nom d'homme qui sert d'élément à ces diverses dénominations locales.

TABLE.

	Pages
Arrondiss. de Dunkerque. Noms des villes	1
— Noms des communes rurales.	7
Arrondiss. d'Hazebrouck. Noms des villes	43
— Noms des communes rurales.	50
Arrondissement de Lille. Noms des villes	78
— Noms des communes rurales.	92
Arrondissement de Douai. Noms des villes	166
— Noms des communes rurales.	169
Arrond. de Valenciennes. Noms des villes	206
— Noms des communes rurales.	210
Arrondissem. de Cambrai. Noms des villes	253
— Noms des communes rurales.	255
Arrondissem. d'Avesnes. Noms des villes	318
— Noms des communes rurales.	323
Errata.	397